Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 63 (1999) Heft: 251-252

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Travaux de Littérature, publiés par l'ADIREL, dirigés par Madeleine BERTAUD. Vol. XI (1998): Le manuscrit littéraire, son statut, son histoire, du Moyen Âge à nos jours, L. FRAISSE (sous la dir. de), Klincksieck, 1998, 434 pages.

A Strasbourg, sous la bannière du Centre de Philologie Romane, G. Straka avait fait naître, entre autres, une prestigieuse publication, les *Travaux de Linguistique et de Littérature* (TraLiLi, abréviation chantante trouvée par K. Baldinger), publiés en deux volumes. A son départ en retraite, il avait confié la direction de la partie linguistique et philologie à G. Kleiber et à moi; ce furent les *Travaux de Linguistique et de Philologie* (TraLiPhi) que nous animons depuis (v. ici, 63, 546). Il avait choisi Madeleine Bertaud, pour diriger la partie littéraire et il ne le regretterait sûrement pas. Sous le titre *Travaux de Littérature*, elle a publié chaque année un superbe volume réunissant des études littéraires sur des sujets allant du Moyen Âge à nos jours. Le présent volume nous concerne de plus près encore car il est consacré à la matière première de nos travaux, le manuscrit. Cela nous vaut une belle anthologie d'articles, tous instructifs, dans une organisation due à L. Fraisse, qui présente l'ouvrage.

Il revenait à F. Vielliard de présenter en quelques pages les caractéristiques du ms. médiéval. Le manuscrit avant l'auteur: diffusion et conservation de la littérature médiévale en ancien français (XIIe-XIIIe siècles) [39-53], constitue une synthèse savante et attrayante sur un terrain qui n'a pas encore été suffisamment exploré. Les sciences auxiliaires, que sont la paléographie, la codicologie, l'iconographie, ont fortement progressé mais le copiste et ses rapports avec l'œuvre restent pour nous un mystère. Tant que nos études se concentraient sur la graphie, sujet sur lequel plusieurs générations de savants ont dit l'essentiel, nous n'avions guère de possibilité de parvenir à des résultats nouveaux. Au fond, nous souhaitons - à l'opposé de ceux qui privilégient le manuscrit - que l'on n'oublie pas l'auteur et son œuvre, qui préexistent au manuscrit et sans lesquels il n'y aurait pas de manuscrit. Aussi la formule conclusive qui énonce qu'«à la fin du Moyen Âge... l'auteur devient un personnage de chair et de sang et n'est plus seulement un nom» me paraît quelque peu simplificatrice; - Justement, parmi ces personnages de chair et de sang de la fin du Moyen Âge, figure en bonne place Charles d'Orléans auquel est consacré l'article de G. Gros: Écrire et lire au Livre de Pensée. Étude sur le manuscrit personnel des poésies de Charles d'Orléans [55-74]. Nous y faisons une agréable promenade qui incitera à approfondir les rapports entre les divers mss du poète; - Montaigne ne pouvait pas manquer à l'appel et M. Simonin, Montaigne, son éditeur et le correcteur devant l'exemplaire de Bordeaux des Essais [75-93], nous éclaire sur le travail des imprimeurs et les méthodes en usage dans les ateliers; ainsi nous comprenons mieux la genèse de l'Édition municipale et ses rapports avec l'édition de 1595; - Avec d'Aubigné nous sommes en présence d'une articulation du Journal sur le lignage: J. R. Fanlo, Sur quelques volumes manuscrits d'Agrippa d'Aubigné [107-120], montre un usage familial d'un volume manuscrit auquel le poète a fait participer ses enfants pour les entraîner à sa suite, comme lui-même a été entraîné par son père devant les têtes coupées des conjurés d'Amboise; - Assurément les Pensées de Pascal ne pouvaient pas être absentes: elles sont brillamment présentées dans un article magistral de J. Mesnard, L'Original des Pensées de Pascal avant et après Victor Cousin [121-149], qui retrace l'histoire des éditions successives et de l'attitude des éditeurs face à l'Original et face aux Copies. Soulignons deux des règles d'application générale qu'en tire M.: «La signification d'un manuscrit n'est pas fournie seulement par son texte, mais par sa structure et son histoire. Dans la tradition manuscrite d'un texte, il n'est pas d'étape intermédiaire, fût-elle marquée par une simple copie, qui soit négligeable.»; - H. Carrier, De la «Vie du cardinal de Rais» aux Mémoires, ou les singulières tribulations d'un grand texte [165-182], examine un cas privilégié, celui d'un texte dont nous avons à la fois l'autographe, des copies manuscrites (dont certaines ont été faites du vivant de l'auteur) et une édition originale, et il en tire les enseignements; - La lettre du 17e s., dont on pourrait croire qu'elle est gage d'authenticité et de date sûre, se révèle objet de toutes sortes de manipulations: R. Duchêne, l'éditeur de la Correspondance de Mme de Sévigné, le montre clairement dans Quelques manuscrits de lettres du XVIIe siècle: les avatars de textes immuables [183-193]; - F. Moureau, dresse une typologie des mss des Philosophes du XVIIIe s. [195-211], alors que F. Bessire nous fait revivre, d'après la correspondance de Voltaire, les enjeux qui se cachent derrière la circulation du ms. [231-248]; -R. Pomeau raconte [227-229] la savoureuse histoire du baiser à l'Inca de l'Essai sur les mœurs: Voltaire, réformateur de l'orthographe, avait fait imprimer batisa au motif que le p n'avait qu'une valeur étymologique. Mais un accident à l'impression lui substitua baisa qui se maintint près de deux siècles; - Rimbaud oblige les éditeurs à de scrupuleuses enquêtes paléographiques, codicologiques et philologiques: S. Murphy examine avec toute la minutie requise le cas particulièrement épineux des Fêtes de la faim [293-314]; - M. Decaudin, montre par l'exemple du Bestiaire d'Apollinaire la complexité à reconstituer les étapes de la fabrication du livre [351-359].

Ce choix d'articles illustre la variété des problèmes qui se posent à qui veut, abandonnant la certitude très incertaine du texte imprimé, s'intéresser au manuscrit, qui a toujours quelque chose de neuf, et souvent d'inattendu, à nous révéler.

Gilles ROQUES

Travaux de linguistique et de philologie, recueil publié par Georges KLEIBER et Gilles ROQUES, Strasbourg-Nancy, Klincksieck, vol. 37, 1999, 263 pages.

Ce volume réunit onze contributions de grande valeur, concernant essentiellement le domaine galloroman, présentées ici dans l'ordre où elles apparaissent.

May PLOUZEAU, «Estendre soi: périple autour d'un verbe» [7-76]. Ce long article se compose de trois parties, pourvues d'heureuses sinuosités; sa composition

rigoureuse, aussi bien que l'«esquisse de portulan» qui le précède, permettent de les apprécier, sans perdre la linéarité du propos. Par ce Périple, l'auteur souhaite définir le sens d'estendre soi en vieux français dans un certain emploi. Dans la première partie [9-18], M. Plouzeau part du problème posé par la phrase suivante de Mort ArtuFr(4), § 40, 1. 21-22: Lancelot, affaibli par sa blessure, reçoit un choc émotif et lors s'estent del grant duel qu'il ot, et a l'estendre qu'il fist li escrieve sa plaie. Le choix possible de «s'allonger» pour traduire estendre soi lui paraît dangereux dans ce cas, puisque le contexte permet de lui donner le sens de «prendre la position allongée». Pour résoudre le problème, elle examine tout d'abord les occurrences du verbe dans Mort Artu, ce qui l'amène à une première conclusion: dans le cas cité supra, l'estendre soi traduit simplement un changement de posture sous l'emprise d'une vive émotion. Elle recherche ensuite, dans d'autres textes, les occurrences où le verbe apparaît dans un emploi strictement identique à celui de Mort Artu: celles qui répondent à l'ensemble des conditions définies au départ sont regroupées dans l'Annexe A, celles qui y répondent en partie dans l'Annexe B, celles qui relèvent d'autres catégories dans les Annexes C, D et E. De l'examen de l'ensemble de ces occurrences, se dégage une seconde conclusion, qui étaie la première et la précise. Dans la seconde partie [18-44], M. Plouzeau s'attache à résoudre la question suivante: pourquoi l'étude d'estendre soi de l'Annexe A, et plus généralement celle d'estendre, a-t-elle été négligée? Selon le «portulan», «quelques considérations mêlées sur les mots et leur agencement, les gestes qu'ils signifiaient», précèdent l'analyse de la perception d'estendre soi par les modernes. Dans ces considérations [18-27] entrent, par exemple, estendiller soi de C2, le champ des emplois d'estendre, le contexte entourant le verbe objet de l'article, sa possible représentation en tant que geste dans l'iconographie. Pour tenter de comprendre la perception actuelle des médiévistes, M. Plouzeau s'engage dans les voies de la sémiotique [27-32], aborde des questions de style [32-35], puis tente de faire une synthèse des traitements réservés dans la lexicographie et les traductions aux emplois d'estendre soi relevées dans les Annexes A, B et C. Les Propositions [44-46] qui achèvent l'article proprement dit découlent des problèmes soulevés dans les deux premières parties et constituent un appel à tous les éditeurs pour que soient prises deux dispositions qui faciliteraient la recherche des lexicologues: la numérisation des textes et la datation rigoureuse des éditions. Suivent ensuite les Annexes citées supra [47-66] et une abondante Bibliographie [67-76]. Le Périple renseigne par ses sinuosités, dont cette schématisation ne rend pas compte. En effet, M. Plouzeau s'arrête constamment sur la méthode qu'elle emploie pour parvenir à ses conclusions, n'hésitant pas à montrer les instruments dont elle s'est servie et comment elle les a utilisés [23]. L'arrêt sur l'article estendre du TL [28-32], analysé sous l'angle de la sémiotique, est un exemple de réalisation de sa méthode à noter parmi d'autres. Le but atteint est double. Le champ des emplois d'estendre soi est balayé et l'objectif initial de l'auteur dépassé. Par ailleurs, une démarche réflexive ne peut que s'amorcer dans l'esprit du «glossariste» ou de l'utilisateur de glossaires (ou de dictionnaires). Il s'interrogera, en particulier, sur le danger du verbe «incolore». [MortArtuFr(4) = J. Frappier, éd., La Mort le Roi Artu //. Troisième édition; Genève (Droz), Lille (Minard), 1964; (TLF) - Autre attestation d'estendre soi, pouvant entrer dans le cadre de cette étude, dans le Roman de Renart (F. Lecoy, éd., Paris, Champion, 1999, CFMA 132), avec la variante s'estent du ms. H, vers 1882: Mais mout of le cuer triste et noir Por sa viande qui li lache. Durement s'estraint et soufache, De fain li duelent li boel. vv. 18880-84 (renseignement fourni

par M. T. Matsumura⁽¹⁾); à noter que le vers 18880 porte dans cette éd. la numérotation fautive 18800 - *chartement* de **A 6**, p. 49, est à rectifier: il faut lire *hardement* (rectification apportée par M. D. Collomp à sa transcription).]

Wolfgang RETTIG, «Une étymologie savante pour linotype» [77-89]. Dans son Dictionnaire des anglicismes, M. Höfler attribue à linotype une origine savante avec quelques hésitations. Par ailleurs, des chercheurs anglais et français se sont penchés sur cette hypothèse. On revient donc ici sur la question en examinant successivement les trois étymologies possibles du mot. La première, de type prépositionnel, résulte de la «combinaison de deux substantifs line et type par le lien de la préposition of (ou de sa variante o')» [78]. C'est ainsi, et avec des variantes, qu'est établi l'étymon dans les ouvrages de lexicographie anglais et français que W. Rettig cite. Puis l'auteur commente la formation d'une telle «contraction» en notant que le procédé n'est pas connu en anglais et essaie de dater l'apparition de linotype. La deuxième étymologie, savante, proviendrait de line auquel s'adjoindrait un deuxième élément -(o)type [81]. W. Rettig étudie un certain nombre de lexèmes relevant d'une telle formation et précédant l'apparition de linotype: parmi eux abondent les termes d'imprimerie. Puis il démontre que le mot étudié ne sort pas du cadre de leurs significations et qu'une formation savante avec un premier élément à base «indigène» tel que lin(o)- est possible. La troisième étymologie «par composition: line + type» [87] est rejetée après justification. La conclusion de l'article conforte l'hypothèse de M. Höfler.

Isabelle LEROY-TURCAN, «Les sources de Gilles Ménage comparatiste des langues romanes: de l'oral à l'écrit, du manuscrit à l'imprimé. Un aperçu de sa bibliothèque.» [91-108]. Cet article étudie la question délicate des sources qu'un auteur uti-

^{(1) [}Outre l'attestation précédente, M. Matsumura a eu l'obligeance de m'informer que «Vier ined. jeux p. IV» mentionné dans TL 3/2, 1378, correspond à la pièce 33 du Recueil général des Jeux-partis français de Långfors; ayant pu de la sorte me reporter au contexte, je constate qu'en effet l'estendre soi qui y est mentionné n'a rien à voir avec le syntagme narratif qui m'a plus particulièrement arrêtée; il a aussi attiré mon attention sur le compte rendu par D. Trotter dans la Zeitschrift für romanische Philologie 113 (1997), 474-478, du troisième et dernier volume de l'édition C. C. Isoz des Proverbes de Salemon by Sanson de Nantuil (Londres 1988-1994): ce texte anglo-normand renferme deux attestations d'estendillier (j'utilise l'orthographe du TL), en 4110 et 6192; elles ne correspondent pas non plus au syntagme narratif objet de mon étude, mais on notera qu'elles manquent aux articles correspondants des Gdf, TL, FEW, La Curne, et que le vol. 2 (1981) de l'Anglo-Norman Dictionary de L. W. Stone et al. ne comporte pas d'article répondant au type estendillier; je dois par ailleurs souligner que dans l'article estendre de ce vol., aucune des attestations du verbe pronominal ne correspond au syntagme narratif illustré par les exemples de l'Annexe A de mon article; c'est de toute façon de ma part une grave omission que de n'avoir pas mentionné ce dictionnaire. Mlle Bohdana Librova, que j'ai plaisir à remercier, m'a fourni un exemple qui aurait tout à fait sa place dans cette Annexe, et qui manque également aux cinq dictionnaires sus-mentionnés: couché dans son lit, Charlemagne fait un rêve effrayant, Paor ot Kallon (sic, + 1) e tremor de sa vie, Dont s'esvilla li rois per si grant ire, Si fort s'estent que li lis s'entre brise [sic, lire s'entrebrise] (v. 1185 de La Chevalerie Ogier, éd. M. Eusebi, 1963). – May Plouzeau]

lise dans l'élaboration de son œuvre imprimée, cette question se posant plus particulièrement pour le texte ancien et le dictionnaire étymologique. Les dictionnaires du français et de l'italien de Gilles Ménage, qui présentent ce double caractère, se prêtent donc à une telle recherche. I. Leroy-Turcan note d'abord le souci bibliographique manifeste et constant, inhabituel pour l'époque, de cet auteur dans son œuvre philologique [92-94]. Elle établit en second lieu la typologie de ses sources [94-104] aussi bien nommées que cachées. Un nombre important d'exemples extraits de l'ouvrage le plus abouti de Ménage, le DEOLF (Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise, Paris, Anisson, 1694), permettent de saisir chacune de leurs catégories et de distinguer leurs différents niveaux de fonctionnement tout en montrant combien elles sont délicates à repérer et difficiles à chiffrer. A ce sujet, il est intéressant de noter que l'article de l'auteur [101-104], en mettant en évidence la nécessaire informatisation des textes et l'outil d'interrogation privilégié qu'est l'ordinateur, rejoint celui de M. Plouzeau. Le dernier point abordé dans cette étude [104-105] souligne l'intérêt de confronter les sources de Gilles Ménage avec l'inventaire de sa propre bibliothèque. La conclusion semblerait regarder avec nostalgie le passé, la force des sociétes savantes qu'on y trouvait, et s'élancer cependant résolument dans l'univers d'Internet.

Gilles ROQUES, dans «Parler d'autre Martin» [109-129], juge opportun de rouvrir le dossier consacré à cette locution en partant du classement que FEW 6, 1, 384-390 lui attribue s. v. MARTINUS: dans le groupe où le nom propre Martin signifie «le premier venu, n'importe qui», l'acception proposée par ce dictionnaire est «changer de ton». G. Roques s'appuie pour cela sur un nombre important d'exemples (réunis respectivement dans les Appendices A et B, 116-122). Pour résoudre la première question [109-111] «Martin est-il un nom propre ou un nom commun?», il interroge successivement les textes imprimés, les glossaires, les articles des lexicographes, constate la variabilité des politiques adoptées et en recherche les causes. La seconde question étudiée est la forme de l'expression [111-113]. De l'analyse de chacun de ses termes, de leur agencement syntaxique, l'auteur tire des conclusions au plan de l'interprétation de la locution (rejet de l'hypothèse avancée par Suchier en 1901), aux plans stylistique («la locution est orientée vers l'avenir», 112) et éditorial (ponctuation à adopter dans un cas précis de construction). La dernière question examinée est le sens de l'expression. On arrive à mieux le cerner en y voyant «deux sens bien distincts correspondant à deux constructions différentes» [113]. G. Roques crée donc un article de dictionnaire, qui en rend compte et s'attache aussi à l'origine de Martin [113-115]. Revenant ensuite à son sujet principal, il étudie [115-116], dans l'ensemble des variantes de la locution, le cas difficile de chanter de Bernart, et en recherchant les liens possibles entre chanter d'autre Martin et l'expression contenant le prêtre Martin, il souligne l'intérêt philologique des locutions. [Autre attestation, à ajouter à l'Appendice A, dans Maugis d'Aigremont (Ph. Vernay, éd., Berne, 1980), avec la variante li c. d'autre Martin p. du ms. M, vers 5240: Mes il fet mout que fol de tel chose afichier. Par tens le convendra tout autrement plaidier vv. 5239-40 (renseignement fourni par M. T. Matsumura)].

Thomas STÄDTLER, «Témoins précoces de la terminologie grammaticale française» [123-129]. L'apport des grammairiens français du 16e s. dans ce domaine est moins important que ne le laissent supposer les données des dictionnaires historiques. Cette thèse, avancée par Siegfried Heinimann, confirmée ensuite par T. Städtler – les traités grammaticaux du 13e au 15e siècle attestent, en manière de grammaire, un vocabulaire bien développé – s'enrichit dans cet article d'une dernière

hypothèse pressentie auparavant: «déjà au 12° siècle, ce vocabulaire spécifique était assez courant dans la langue vernaculaire» [123]. Pour la démontrer, l'auteur retient trois textes, et principalement le manuscrit anglo-normand BL Cotton Faustina A. X. de la deuxième moitié du 11° siècle, contenant des gloses de la fin du 12° siècle et connu grâce aux travaux de Tony Hunt, *Teaching and Learning Latin in 13th-century*, Cambridge 1991. Il en extrait une série de termes grammaticaux qu'il présente dans un Appendice [126-129]. Chaque terme fait l'objet d'un article permettant d'en saisir le sens, l'intérêt lexicologique et historique.

Germán COLÓN, «De arabismos interhispanos» [131-139]. Mostrar que las voces de origen semítica del portugués y del castellano non son «mucho más numerosas» [131] que las del catalán, y que hay más arabismos en esta lengua de lo que se admite generalmente, tal es el propósito de G. Colón. Faltan hasta ahora estadísticas suficientes al respecto. Primero, a pesar de su utilidad y de su valor, no permiten establecerlas obras o estudios sobre idiomas con caudal semítico como el Lexicon o Diccionario latino español de Elio Antonio de Nebrija y sus adaptaciones, o como las listas de Federico Corriente [131-132]. En segundo lugar, habría que considerar otros dos puntos: el aspecto diatópico [132-134] «esto es, ver qué áreas geográficas de cada dominio lingüístico ocupan los arabismos y cuáles los romanismos» [132] y la dimensión diacrónica [134-135], que tiene en cuenta el desuso o, al contrario, el renacimiento del vocabulario de origen árabe. G. Colón trae muestras de la importancia de esos dos puntos con numerosos ejemplos. En tercer lugar - y ahí es adonde el autor quiere llegar - existe una comunidad de los arabismos en las lenguas románicas, y más precisamente entre las lenguas de la Península [135-138], en casos donde se estimaba que no existía, como lo prueba una serie de voces hispánicas que tienen correlatos en catalán. El campo de investigación queda ampliamente abierto, así como la conclusion de G. Colón: son las voces semíticas elementos constitutivos del español o son aportaciones al idioma?

Jean-Pierre CHAMBON, «Sur la répartition des toponymes en -ANU et -ĀNICU et les courants de romanisation de la Gaule chevelue méridionale» [141-161]. Explique tout d'abord que de tels toponymes, par leur formation, comptent parmi les plus sûrs indicateurs de romanisation précoce de la Gaule. «Désigner une exploitation agricole par le nom de son propriétaire suivi d'un suffixe domanial» [141] est une habitude héritée de Rome. Par ailleurs, les deux grands types suffixaux latins entrant dans leur formation, liés entre eux morphologiquement, fonctionnent de manière équivalente tout en présentant l'intérêt d'appartenir «à des couches linguistiques chronologiquement distinctes» [142]. J. P. Chambon étudie ensuite la répartition respective des noms de lieux en -ĀNU et -ĀNICU [143-148], plus précisément en Gaule et dans la Provincia Romana, en lisant les cartes de ces noms «de deux points de vue distincts ou à deux échelles» [145]: «à grande échelle», en utilisant des données macroscopiques, pour faire apparaître la répartition du peuplement rural; «à petite échelle», avec des données de détail, pour faire comprendre le processus de diffusion, en particulier le rôle paradoxal des villes dans la propagation de ces suffixes de type domanial. L'étude montre clairement les analogies et les différences dans la distribution spatiale des toponymes en -ĀNU et -ĀNICU, ainsi que la complémentarité de cette distribution dans les aires de faible et de forte densité des deux suffixes. J. P. Chambon part des choix suffixaux opposés de Nîmes et de Narbonne pour bâtir la dernière partie de son article [148-155]. La progression des deux toponymes suit, en effet, deux courants différents et met en évidence la contribution respective de ces villes à la romanisation de la Gaule chevelue méridionale à partir de la *Provincia*. A ces deux courants s'en ajoute un troisième qui intéresse une zone atteinte par l'un des toponymes et située hors de leur influence. «Quelques notations supplémentaires» [155-156] précèdent la conclusion de cet article, complété par deux cartes [160-161].

Pierre ENCKELL, «Le baron argotier» [163-170]. Il s'agit du baron de Verteuil de Feuillas, «gérant du journal légitimiste parisien La France» [163], et plus précisément des pp. 222-227 de son livre Un an de prison, ou Souvenirs de Sainte-Pélagie (Paris, chez Dentu et Hyvert, 1840). Ces pages contiennent, un récit de voleur, dont Verteuil n'est probablement pas l'auteur, intéressant par les nombreux argotismes qu'il contient. P. Enckell en reproduit donc le texte intégralement et fait suivre chaque terme de la langue verte d'une traduction qui en facilite la lecture. Il en extrait «les mots ou locutions remarquables par leur forme, leur sens ou leur date, en y ajoutant quelques éléments figurant à d'autres pages du livre» [165]. Suit donc un mini-glossaire argotier composé de 46 articles [165-170], où P. Enckell justifie ses choix et les commente en tentant des rapprochements ou en avançant des hypothèses avec l'appui principalement du FEW, du TLF et des dictionnaires d'argot. Apprendre, par exemple, qu'il est possible de rendre «à pied» par en omnibus percé, ou qu'une chamarde est un chapeau dont l'existence et l'origine sont inconnues, intéresse et amuse.

Takeshi MATSUMURA, «Les proverbes dans Jourdain de Blaye en alexandrins» [171-215]. Trois pages d'introduction précisent le propos de cet article: l'expression proverbiale abonde dans la chanson de geste tardive qu'est Jourdain de Blaye en alexandrins (= JourdBlAlM), et il s'agit ici de la relever, d'en faire un inventaire large, et non d'en discuter la définition. De fait, T. Matsumura note 299 emplois de proverbes dans son édition du poème et explique qu'il a établi un Classement par incipit, dans lequel chaque expression est accompagnée d'une mention la caractérisant: il sélectionne ainsi 57 proverbes «classiques», 44 proverbes «mfr.», 70 proverbes «modifiés», 45 proverbes «nouveaux», en introduisant éventuellement des nuances au sein d'un groupe (dans le premier, par exemple, sont distinguées les formes archaïques et les variantes modernes). Par ailleurs, dans ce Classement sont données les références à des recueils bien connus tels que ProvM ou moins cités tels que JMielotProvU, des attestations tirées d'autres œuvres et enfin les renvois internes. Les citations ne se limitent pas au proverbe et tiennent compte des contextes. Le Classement par incipit qui suit [174-212] est formé de 299 articles composés suivant le plan annoncé dans l'introduction. Il est suivi d'un Index des mots clés [213-215] très précis. J'ajouterai quelques remarques pour donner une idée du large inventaire souhaité et réalisé par l'auteur. En effet, les occurrences d'une même forme (par exemple, 23, 24, 25, 26, 27) font l'objet d'articles distincts pour mettre en évidence leur entourage et leur situation dans la laisse. Par ailleurs, des cas «indécis» (par exemple, 37, 79, 151, 186, 202, 229, 284), que T. Matsumura a du mal à considérer comme proverbes, ont été enregistrés pour permettre de les confronter à des expressions analogues qui paraîtront dans de nouveaux textes. A noter que les renvois internes, nombreux, permettent non seulement d'associer les expressions semblables, mais aussi d'effectuer des rapprochements intéressants, mais moins immédiats, en particulier pour des cas que T. Matsumura hésite à classer (à titre d'exemple, le n° 99, vers 14029-30: (Car) famine, ou elle est, est mal acompaignie, Elle abat toute

joie et afoiblist le vie., sans mention, renvoie au proverbe mfr. modifié et bien attesté n° 119, vers 2707-08: Il n'est si gran mesquief que famine qui l'a, Ne s'y trenchant espee). Enfin cette étude s'efforce d'élucider les cas difficiles, et corrige les oublis de certains ouvrages ou leurs erreurs (ainsi acrout interprété comme un ind. pr. 3 de acroistre dans les variantes du n° 50, cieux qui s'acrout, c'es drois qu'acroupiz soit.) [Les sigles adoptés sont ceux de K. Baldinger, Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Complément bibliographique 1993 par Frankwalt Möhren; Tübingen (Max Niemeyer), Québec (Université Laval) 1993.]

Takeshi MATSUMURA, «Jourdain de Blaye en alexandrins dans Godefroy» [217-249]. Se propose «d'étudier comment Gdf a traité JourdainBlAl et comment ses citations sont passées dans la lexicographie ultérieure» [217]. Une vue d'ensemble [217-219] permet tout d'abord de saisir les points essentiels à retenir de cette étude: Gdf a dépouillé soigneusement la totalité de l'œuvre et en a extrait une masse considérable de vers; il a utilisé des appellations différentes, qui doivent être élucidées, pour désigner JourdainBlAl; son interprétation est généralement bonne, comme le montre le relevé des sens contestables donnés par Gdf et celui des rares mots fantômes provenant d'une mauvaise lecture; enfin, les citations reprises par les dictionnaires d'ancien français, aussi bien que par TLF et ReyHist, sont datées de façon fluctuante et erronée. T. Matsumura rejette la date du 13e s., généralement attribuée, car l'erreur est de confondre JourdainBlAl avec la version ancienne en décasyllabes. Il note, en particulier, la politique de FEW, qui précise plus ou moins cette date du 13e s., et s'en tient pour sa part à celle de la copie la plus ancienne en alexandrins fournie par le ms. B: Arsenal 3144, achevé en 1455. Ces quelques pages de synthèse sont suivies de la liste des mots cités [220-248], qui font l'objet de 168 articles. Chacun d'eux est construit selon un plan qui tient compte du double propos recherché dans cette étude: T. Matsumura confronte le sens donné au mot par Gdf et les citations de ce dictionnaire avec sa propre interprétation de JourdainBlAl, puis il met en évidence les liens qu'entretiennent ces citations avec FEW, TL et DEAF. Ainsi sont corrigées un certain nombre d'erreurs, d'inexactitudes, ou d'imprécisions de ces dictionnaires, concernant la forme, le sens ou l'emploi d'un mot et la datation à leur attribuer. En particulier, l'auteur met en évidence les sources du FEW, que cet ouvrage ne cite souvent pas, et opère les redressements nécessaires. Voir, par exemple, l'article rooier, où la citation de Gdf contenant la mauvaise lecture raiier, est suivie de «d'où FEW 10, 389b afr. mfr. royer (13e-14e s.), raiier (hap. 13e s.); comme on lit roiier et non raiier dans JourdainBlAl, la mention de raiier (hap. 14e s.) est à supprimer.» Par ailleurs, T. Matsumura signale les autres occurrences du mot dans le texte étudié, avec éventuellement une forme, un sens ou un emploi différents, et fait aussi appel à des attestations fournies par d'autres textes et dictionnaires. Enfin il note son caractère régional s'il y a lieu. [Pour les sigles, voir la fin de l'article précédent.]

Jean-Pierre CHAMBON, Jean-Paul CHAUVEAU, Colette DONDAINE, Pierre RÉZEAU, «Cas d'étymologie double dans le FEW (VI)» [251-262; les autres signataires sont mentionnés au bas de la page 251]. Cet article fait suite à ceux publiés dans les *Mélanges Matoré* (Paris, 1987), puis dans TraLiPhi 27 (1989), 28 (1990), 30 (1992), 32 (1994)]. Il se compose de 137 notes, dont les quatre premières reprennent celles déjà parues dans les recueils cités ci-dessus. Les rectifications proposées concernent environ 110 cas d'étymologie double provenant d'un mauvais classement des formes, un des deux étymons ne convenant pas. Les cas où aucun des deux éty-

mons n'est satisfaisant et où une autre solution est avancée sont rares (voir, par exemple, § 692, 693). Aussi peu fréquent est le mauvais classement d'une forme à l'intérieur d'un même article de FEW (voir, par exemple, § 636, mdauph. abeto à déplacer dans FEW 25, 8b, APICŬLA, du § 1b au § 1a). Reste un petit nombre de cas où une double explication est possible. Parmi les informations données par les notes, je citerai, entre autres, la recherche des sources à l'origine des erreurs, les commentaires d'ordre phonétique et/ou sémantique, et les compléments d'informations à trouver dans différents ouvrages.

Marie-Jane PINVIDIC

Zygmunt MARZYS, La Variation et la Norme, Essais de dialectologie gallo-romane et d'histoire de la langue française, Neuchâtel, Uni (Recueil de Travaux publiés par la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 46), 1998, 296 pages (Diffusion Droz).

Sous ce titre sont réunis 20 articles de Z. Marzys, publiés de 1970 à 1996. L'historien de la langue de l'Université de Neuchâtel a inlassablement essayé de joindre les deux parts de sa personnalité scientifique: le dialectologue, rédacteur du *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, et le spécialiste de Vaugelas. Oscillant entre ces deux pôles, le lecteur sera séduit par une pensée claire et logique, qui sait poser les problèmes et les résoudre avec prudence. Toujours parfaitement informé mais sans céder aux caprices de la mode, Z. M. a creusé un sillon que l'on pourra cultiver de façon fructueuse. Il lui reste à nous donner cette grande édition des *Remarques sur la langue françoise* que le présent volume nous fait encore plus désirer.

Gilles ROQUES

Germà COLON DOMÈNECH, Estudis de filologia catalana i romànica, València / Barcelona: Institut Interuniversitari de Filologia Valenciana / Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1997, XVII + 508 pp.

El presente volumen reúne una parte importante de los trabajos que el autor ha dedicado a la historia de la lengua catalana – especialmente de su léxico – y a sus relaciones con otras lenguas romances. Se trata de estudios publicados en revistas, misceláneas de homenaje y actas de coloquios, algunas de ellas de difícil acceso. De un total de 36 textos, 26 se redactaron en catalán, mientras que los diez restantes se han traducido a esta lengua para el libro que aquí nos ocupa.

La característica más destacada de esta impresionante labor es, sin duda, el tesón con el que G. Colón sigue la pista a las palabras de etimología controvertida y revisa ideas preconcebidas sobre la historia y difusión geográfica del vocabulario catalán. No escatima esfuerzos para desmantelar ciertos mitos, como los de la supervivencia del mozárabe hasta el siglo XIII o de la radical diferencia entre catalán y valenciano, leyendas que arrancan de afirmaciones poco fundadas y se han amplificado al calor de intereses políticos. Si Colón obtiene siempre resultados apreciables y, a menudo, sorprendentes, ello se debe a su estupendo conocimiento de aquellas fuentes que

permiten desentrañar el enigma y que sus predecesores no habían rastreado lo suficiente. Además de buscar los testimonios pertinentes en los textos catalanes, acude también a la documentación de las lenguas vecinas, sobre todo en los casos en que el origen y la transmisión de una voz de difusión internacional resultan poco claros. En un lenguaje ameno a la vez que elegante nos hace participar en su labor de detective, comentando las sucesivas etapas de la investigación y sopesando las distintas hipótesis explicativas. El lector se adentra así en el laberinto de las versiones divergentes de un texto o diccionario, presencia la búsqueda de variantes léxicas, ya idénticas, ya discordantes, y asiste a la reconstitución de determinadas parcelas de la realidad histórica. Inevitablemente, intervienen en la discusión los puntos de vista de Joan Corominas, que Colón se encarga, en muchos casos, de rebatir con argumentos convincentes. Lo más lamentable es quizá que el gran etimólogo catalán recién fallecido jamás reconociese los aciertos de su interlocutor. Por otro lado, Colón se encuentra en buena compañía, pues Corominas solía ignorar olímpicamente gran parte de la investigación etimológica de los últimos decenios⁽¹⁾.

La mayoría de los trabajos se localizan, pues, en una especie de triángulo dialéctico constituido por los textos, el mundo al que éstos remiten, y el léxico entendido como estructura simbólica y patrimonio cultural de la comunidad lingüística. Cada artículo se centra en uno de estos ángulos, aunque nunca descuida los demás. Sin ánimo de agotar todos los temas abordados, vamos a pasar revista a los que más nos han llamado la atención.

Entre los trabajos encaminados a resolver problemas textuales mencionaremos «Problemes lingüístics entorn del Tirant lo Blanch» (13-37 [1993])(2), en el que se comentan las divisiones del texto debidas a los dos autores y a las diferentes fases de redacción atribuidas al primero de ellos, Joanot Martorell; a través de un examen de la variación entre tipos léxicos del mismo significado, el autor pone en guardia contra ciertas conclusiones apresuradas. «Filiació dels textos del Viatge al Purgatori de Ramon de Perellós» (61-72 [1980]) contiene una demostración de que dicha obra se concibió originariamente en catalán y que de ella deriva la versión occitana. También pertenece a esta orientación «'La gàbia gran no fa millor lo aucell'. Postil.la als Secrets del prior Agustí» (73-84 [1993]), donde se prueba que Agustí se inspiró ampliamente en L'Agriculture et maison rustique de Charles Estienne (1564 y 1570). Varios estudios se refieren a cuestiones de la tradición lexicográfica, así por ejemplo los dedicados al Vocabulari molt profitós per apendre lo Catalan Alemany y Lo Alemany Catalan de 1502 (91-105 [1983]), a las dos versiones valencianas de las Sententiarum variationes de Stephanus Fliscus (147-165 [1993]), y a las equivalencias catalanas y aragonesas en las Glosas de Munich (107-112 [1990]).

Pasemos a los textos que más detenidamente presentan e interpretan ciertas realidades históricas en relación con la evolución de la lengua. «Visió romàntica sobre alguns 'mossarabismes' del català» (349-386 [1993]) invalida la ya mencionada teoría

⁽¹⁾ Véanse a este respecto las consideraciones de Ernest Rusinés Gramunt: «Crítica internacional de l'obra de Joan Coromines», en: Joan Solà (ed.): L'obra de Joan Coromines. Cicle d'estudi i homenatge, Sabadell: Fundació Caixa de Sabadell, 1999, pp. 169-181, especialmente pp. 176-177.

⁽²⁾ Indicamos entre paréntesis las páginas de esta edición, a las que sigue entre corchetes el año de la primera publicación.

sobre el mozárabe mediante una serie de pequeñas monografías bien documentadas sobre las voces corder, borrego, roder, collera y collerat, que se habían atribuido a esta lengua. En «Les relacions del lèxic aragonès medieval amb el lèxic català» (173-183 [1991]) Colón aboga por un mejor aprovechamiento lingüístico de la documentación aragonesa, sobre todo de los fondos del Archivo de la Corona de Aragón, y ejemplifica los contactos entre el catalán y el aragonés con un estudio sobre la extensión geográfica de la voz pernil. En el ámbito de la navegación y los intercambios marítimos se sitúan los bellos estudios sobre las voces saloma 'canto de marineros' (201-218 [1994]) y cat. volcà, esp. volcán, port. vulcão (237-257 [1991]): en el primero se relacionan las formas peninsulares con el más antiguo ciloma, bien arraigado en ciertas hablas italianas, mientras que el segundo desmiente la hipótesis de Corominas, quien lo consideraba un lusismo internacional; según Colón, la base de las tres formas peninsulares está en burkan (< VULCANUS), nombre que en la Edad Media los árabes daban al Etna.

Otro contingente significativo de artículos dentro de este apartado versa sobre la ideologizada cuestión del estatuto del valenciano frente al catalán del Principado. Colón siempre ha insistido en la fundamental unidad cultural y lingüística de los dos territorios hasta el siglo XVI. De ahí que ciertas grafías y voces reivindicadas como exclusivamente valencianas por los partidarios de un idioma independiente sean casi siempre recientes o existan también en otras zonas de la lengua. Estas y otras cuestiones se debaten, por ejemplo, en «Reflexions sobre contrasts valenciano-principatins» (133-145 [1996]), «Les Normes de Castelló i unes consideracions ortogràfiques» (401-408 [1982]), o «En l'horitzó blau: reductivisme lexicogràfic valencià» (409-429 [1995]), larga reseña del *Diccionari valencià-castellà* de la Real Academia de Cultura Valenciana (vol. I, 1992).

En un plano más exclusivamente léxico se sitúa un trabajo sobre los compuestos biverbales del tipo *muerdehuye*, *alzaprime*, *vaivén* y *cantimplora*, de difusión panrománica (115-131 [1992]); el autor revisa el pretendido origen catalán de algunas de las formas y rectifica varias hipótesis tradicionales. Junto a estos textos, se vuelve a editar un buen número de monografías más breves, sobre palabras como *alfàbia*, *algemia*, *amainar*, *arner*, *artesano*, *atovar*, *calbot*, *llúdia*, *medó*, *obac*, *orrupte*, *rall*, *sarbatanament* o *savastre* (éstas y otras están repertoriadas en un utilísmo índice léxico, al final del volumen).

Fuera ya del ámbito de la lexicología, no queremos silenciar dos preciosos estudios de fonética sobre el habla de Castellón de la Plana, que confirman nuevamente la variedad de intereses de nuestro autor: en el primero analiza el funcionamiento de las sibilantes (329-338 [1970]), en el segundo, la matización vocálica en las desinencias del imperfecto (339-346 [1955]).

Rolf EBERENZ

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Barbara FRANK, Die Textegestalt als Zeichen. Lateinische Handschriftentradition und die Verschriftlichung der romanischen Sprachen, Tübingen, Gunter Narr Verlag (ScriptOralia 67), 1994, 217 pages.

Les transitions et tensions entre l'oral et l'écrit, et plus particulièrement le passage à l'écrit des langues romanes est l'un des axes majeurs du Sonderforschungsbereich (Unité de Recherche) de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, animé par Wolfgang Raible, mentor et «spiritus rector» de l'équipe et co-éditeur de la collection ScriptOralia. C'est sous ce titre du Passage à l'écrit des langues romanes que Barbara Frank et Jörg Hartmann ont édité, en 1993, un volume de contributions, issu d'un colloque organisé en mars 1990 consacré aux plus anciens monuments des langues romanes et à leur analyse typologique, linguistique et pragmatique, introduit par un état de la question dressé par la première, dégageant les paramètres à prendre en compte en la matière, soit l'aspect médial et conceptionnel en termes de communication, selon l'opposition «immédiateté communicative» et «distance communicative» établie par P. Koch et W. Östtereicher, le rôle du medium, le contexte socio-culturel du passage à l'écrit des langues romanes; après la présentation de l'Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes par Barbara Frank et Jörg Hartmann, paru depuis pour servir de référence à tous les romanistes, un riche ensemble de contributions dégageait toute une série d'aspects du passage à l'écrit en permettant une approche différenciée du phénomène sur les plans communicatif, linguistique et textuel. Dans son Introduction, Maria Selig esquissait aussi de manière programmatique en quelque sorte, les caractéristiques de l'émergence des langues romanes dans ses rapports avec le latin en soulignant qu'«écrire une langue vernaculaire sera pour longtemps un acte qui devra se situer par rapport à une pratique dominante, celle d'écrire en latin, en roman, etc.» [14], et en distinguant après Paul Zumthor, à l'intérieur de la société médiévale, «deux courants culturels nettement séparés: l'un écrit, savant, clérical, latin, l'autre vernaculaire, laïque, populaire et oral, entre lesquels s'opèrent des échanges constants» [15]. C'est encore de cette question de l'émergence des langues romanes par rapport au latin que traite le présent volume, comme complément du premier en quelque sorte: s'imposait en effet, dans le traitement de la question, une synthèse des travaux inspirés des approches communicatives en particulier, portant sur la matérialité des textes, la disposition graphique - partie intégrante de l'acte de communication engageant scripteur et lecteur -, qu'ils prennent en faisant passer à l'écrit les langues romanes dans la dizaine de siècles allant du codex à l'invention de l'imprimerie. A partir de la thèse soutenue à Fribourg en 1991 (Seitengestaltung mittelalterlicher Handschriften im Kontext von Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Verschriftlichung der romanischen Sprachen), appuyée sur la large documentation fournie par L'Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes, fournissant un ensemble de planches en annexe, l'ouvrage de Barbara Frank retrace les lignes de force et les étapes de cette évolution, non sans avoir rappelé d'abord, dans une réflexion préliminaire, les enjeux de la mise en page des textes et la situation de l'écrit au Moyen Age, qu'on a pu désigner sous le terme d'«oligolittéralité» - du point de vue des cultures écrites aujourd'hui - ou de semi-oralité - à partir de la situation qui la précède: la scripturalité est d'abord l'apanage des clercs pratiquant le latin, en face de laquelle émerge progressivement une scripturalité en langue vulgaire laïque et profane. Telle est l'idée maîtresse qui conduit la démarche de l'ouvrage.

La seconde partie retrace les grandes étapes de la scripturalité latine, après la révolution substituant au rouleau, présentant un texte continu, le codex transcrit de plus en plus en scripta discontinua, la production écrite étant désormais sacralisée, comme support de la parole divine, dans les scriptoria monastiques, où se développent les procédés favorisant une meilleure lisibilité et systématisant les procédés optiques. Deux grandes périodes se dessinent cependant dans la scripturalité latine:

à la *lectio* monastique, marquée par une grande stabilité, succède avec la Renaissance du XII^e siècle, développant l'enseignement dans les écoles cathédrales et l'université, la *lectio* scolastique entraînant une nouvelle présentation des textes propice à l'analyse et au commentaire.

Ce socle étant posé, la troisième partie, la plus importante, touche au cœur de la question en suivant le cheminement de la scripturalité en langue romane, depuis les premiers textes embryonnaires apparaissant à l'écrit, greffés sur des supports latins, jusqu'aux textes pleinement autonomes et transcrits à part entière dans des manuscrits, que sont les grands romans en prose du XIIIe siècle. D'un bout de la chaîne à l'autre s'élabore, par glissement d'abord, puis de façon plus radicale, une tradition écrite romane où l'Angleterre anglo-normande joue un rôle précurseur, dans ce domaine comme dans d'autres, en développant une nouvelle spiritualité en langue vulgaire (cf. en particulier le Psautier d'Eadwin, où la présence du français a pour Ian Short, une valeur symbolique fonctionnelle, «an acknowledgement that Anglo-norman occupied a privileged position not only as a cohesive language of the ruling classes, but also as a shared vehicle of expression common to the religious and secular worlds: a recognition of the social status of the imported language of colonisation as a living medium of culture and devotion, and a legitimation of it as a mode of expression complementary to Latin and a written adjunct to it.» «Patrons and polyglotts: French Literature in twelfth-century England», Anglo-norman Studies, XIV, Proceedings of the Battle Conference, 1991, 243): textes de caractère privé, notices et brouillons de textes en langue romane, textes paraliturgiques se développant en légendes hagiographiques, lyrique religieuse, textes homilétiques de toute nature engrangeant des matériaux en langue vulgaire, les modèles formels de la scripturalité restent prégnants, empruntés qu'ils sont à la spiritualité latine. La véritable innovation est, pour la langue vulgaire, le passage de la récitation libre, appuyée sur la mémoire, à la lecture appuyée sur un support écrit, la situation de réception commune à la société monastique et laïque, du haut Moyen Age jusqu'au XIIe siècle, étant l'oralité médiale, où les textes sont destinés au Vorlesen, la lecture ou la récitation devant un public. Si ce type d'oralité perdure jusqu'au XIIIe siècle, il cède alors le pas à la lecture privée et particulière, avec le développement de l'historiographie en langue vulgaire, suscité par de grands seigneurs, et les romans en prose profus consignés par écrit dans des ateliers privés et conservés dans des bibliothèques laïques pour un public de cour. La scripturalité - dans la mise en page et la structure visuelle des textes - reflète cette évolution: aux techniques propres à l'oralité médiale, mettant en relief les passages destinés à la lecture orale récitative, dans les légendes hagiographiques et les chansons de geste, par exemple, succèdent les techniques de marquage dessinant la macrostructure des textes, l'étagement des épisodes: jeu de miniatures, de lettrines, d'initiales hiérarchisées selon la couleur et la grosseur, alors que la prolifération de la matière dans les textes en vers - romans, mais aussi chansons de geste hypertrophiées en cycles - entraîne la présentation en colonnes, binaire ou même ternaire, qui économise la place.

L'un des mérites de ce travail, et non des moindres, est aussi de placer la question du passage à l'écrit des langues romanes au carrefour d'une double tension entre tradition et innovation – tradition écrite latine et de ses modèles formels, et innovation que constitue la scripturalité des langues romanes; tradition orale des textes en langue vulgaire et innovation que constitue leur passage à la forme gra-

phique –, cette double tension se concrétisant dans les procédés de présentation des textes.

Les grandes lignes ainsi retracées ne sauraient rendre compte de toute la richesse des analyses égrenées au fil du développement. L'une de ces analyses touche à la question de la scriptio continua dans les transcriptions latines et romanes, qui reste une question délicate. Elle eût mérité peut-être une mise au point plus affinée dépassant l'appréciation réductrice de P. Saenger, mise en question par N. Catach, qui ne voit comme véritable scriptio continua que celle pratiquée en Grèce durant une période très courte, à l'époque classique, dans «Les signes graphiques du mot à travers l'histoire» (Langue française, 119, note 1, numéro sur lequel on reviendra ci-dessous): Paul Saenger soutient constamment, véritable énormité, que la scriptio continua a continué sur le Continent jusqu'au Xe-XIe s., et que la séparation des mots a été découverte en Irlande: «La première étape importante vers la séparation des mots, dit-il, fut franchie rapidement entre la fin du VIe et le début du VIIe s., mais seulement dans les limites [...] de l'Irlande [...]. Le latin écrit fut à la fois déformé et réformé... pour devenir une écriture séparée dont il n'existait aucun modèle en aucune écriture ancienne» ([?] «Coupure et séparation des mots sur le Continent au Moyen Age», H.-J. Martin - J. Vezin éds., Mise en page et mise en texte du texte manuscrit, Paris, 1990; 452 sqq.). La meilleure description, la plus fine et la plus nuancée de la scripturalité latine classique et postclassique est, à cet égard, celle de la regrettée Françoise Desbordes au chapitre XVI de son remarquable ouvrage Idées romaines sur l'écriture, Presses Universitaires de Lille, 1990: Difficultés de la lecture et signes supplémentaires (pp. 227-245): elle y souligne la complexité de la situation latine, pour laquelle «s'il est faux de dire que 'les Latins ne séparent pas les mots', on ne peut soutenir absolument que 'les Latins séparaient les mots'» (p. 228), la scriptio continua étant compensée, quand elle existe, par un système plus ou moins élaboré de signes annexes, comme la ponctuation et l'accent, sur lequel insiste précisément Nina Catach dans l'article précité. La scriptio continua «intégrale» reste une exception dans l'histoire de la scripturalité, et l'on prendra garde d'y ranger des phénomènes bien répertoriés par Barbara Frank dans le même chapitre 2.1.2. Worttrennung in den ersten romanischen Schriftzeugen, et qui ont fait l'objet d'un important ensemble d'investigations permettant à présent d'affiner ses observations, sur le plan diachronique plus spécialement. En examinant les pratiques scripturales du Moyen Age, en partie occultées, pour des raisons de lisibilité, par les éditions de textes anciens - du moins celles qui ne sont pas diplomatiques - des chercheurs se sont en effet intéressés de près à ce qu'il est convenu d'appeler la séquentiation du texte, c'est-à-dire au découpage de la chaîne écrite dans son ensemble, et aux segments graphiques qu'elle recouvre. Après l'exposé de J.B. Williamson, pouvant servir de modèle par l'aperçu détaillé des paramètres en jeu (Introduction à son édition Philippe de Mézières. Le livre de la vertu du sacrement de mariage, The Catholic university of Carolina Press, Washington, 1993), dans le tome 115 de la Romania (1997), Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, partant d'un vaste corpus combinant une palette de paramètres - diachronique (écrits produits du IXe au XVe siècle, mais surtout du XIIe à la fin du XIVe siècle), diaphasique (usage particulier de la langue selon la destination du texte), possibilités de comparaison des témoins, suivi d'une transmission manuscrite bien circonscrite dans le temps - étudient d'un point de vue linguistique les segments graphiques récurrents dans les textes, notamment dans leurs composantes lexicale et morphosyntaxique, pour dégager les facteurs qui les conditionnent, qu'il soient culturels (techniques de l'écriture et de la mise en page, modalités de lecture, pratiques didactiques illustrées par le problème de l'article défini, constituant une «flexion par l'avant»), psychologiques et sémiologiques. Dans les blocs typographiques ainsi repérés, trois grands types de séquences «canoniques» se dégagent - préposition + Ensemble de catégories multiples, largement prédominant; article défini + Ensemble substantif ou adjectif, relativement résistant; pronom personnel régime atone + Verbe, régressant dans le temps; tout cela à côté de séquences plus marginales, plus tardives, comme et + E, qu' + E, types qui perdurent et se fixent, les segmentations les plus radicales devenant la norme («Écrire des phrases au Moyen Age. Matériaux et première réflexion pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux» (pp. 289-336)). L'étude de la segmentation graphique est aussi une des préoccupations de l'équipe de recherche Histoire et Structure de l'Orthographe, créée et animée par la regrettée Nina Catach, en particulier du groupe Histoire (cf. le séminaire du 17 janvier 1996: «Émergence du mot graphique dans des textes français du XIIe siècle à l'époque moderne», avec des exposés de Nelly Andrieux-Reix, «Types de segments graphiques relevés dans les manuscrits littéraires français médiévaux», de Simone Monsonégo, «Le mot graphique dans un manuscrit de La Cité des Dames de Christine de Pisan (1405) et dans un manuscrit du Jouvencel de Jean de Bueil (1406-66)», de Liselotte Bidermann-Pasques, «Des segmentations particulières de l'ancienne langue à l'écriture du français en unités lexicales et grammaticales (XV-XVIIe s.)», de S. Baddeley, «Théorie et pratique de la segmentation dans les textes français du début du XVIe siècle»). C'est dans ce cadre que Simone Monsonégo publie, en 1997, une étude sur «Le nom et son environnement en moyen français. Études modernes et traités anciens», Liaisons-HESO, 27-28, pp. 13-35. Le programme du séminaire HESO du 17 janvier 1996 se retrouve en large partie dans le n° 119 de Langue Française, septembre 1998, Segments graphiques du français. Pratiques et normalisation dans l'histoire, dirigé par Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo. En dehors de l'exposé de Nina Catach, mentionné ci-dessus, et de celui de Geneviève Hasenohr, portant sur les rapports entre les abréviations et les frontières du mot graphique, l'exposé des deux éditrices apporte un éclairage suggestif sur les séquences récurrentes déjà répertoriées dans leur contribution à la Romania, très certainement conditionnées par des fondements grammaticaux sous-jacents, qui peuvent être rattachés à des structures de la langue latine, entraînant une sorte de norme graphique.

Le problème de la segmentation graphique est enfin traité dans le cadre du programme du IX° Colloque International sur le Moyen Français, organisé par le Centre de Linguistique et Philologie Romane de Strasbourg en mai 1997, sur le thème «Traitement du texte (édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique)» (Actes en cours de publication). Y sont étudiés en particulier, à travers deux communications, les problèmes de transcription des segments graphiques dans les éditions et de leur codage pour le traitement informatique. Dans la ligne de ses recherches sur le traitement informatisé de telles séquences, amorcées dès 1993 («Les graphies et les mots dans les textes anciens. Problèmes de transcription et de décodage», Le texte: un objet d'étude interdisciplinaire, Mélanges Véronique Huynm-Armanet, Centre de recherche de l'Université Paris VIII, Analyse textuelle et nouvelles technologies, n° 2, pp. 175-190), S. Monsonégo, associée à M. Hénin, y traite de «Groupements variables de morphèmes: aspects lexicaux», sur l'ensemble de trois copies manuscrites du livre de La Cité des Dames, soit les expressions composées ou locutions à

écriture instable, tendant à se souder en unités graphiques, étudiées selon trois pôles: celui des constituants de phrase très étroitement soudés (ex. prép. + mot régi); celui des articulants des énoncés et des propositions; celui des composés lexicaux pleins, moins étroitement soudés, des divergences s'observant entre le style d'écriture, la destination et les circonstances des copies. Sous le titre «Transcription, lisibilités, transgressions: quelques problèmes posés par les éditions de textes médiévaux», N. Andrieux-Reix tente, quant à elle, de faire la synthèse des consignes et des pratiques éditoriales appelées à rendre compte de la «syntaxe graphique des textes anciens».

Un large faisceau d'études se sont ainsi développées sur la séquentiation du texte médiéval et ses segmentations graphiques, reliefs d'une scriptio continua au sens large, allant de son conditionnement en amont (pratiques scripturales, influence de la grammaire), à son traitement en aval (transcription dans les éditions et traitement informatisé).

Au total, les travaux de ce qu'il faudrait appeler l'«école fribourgeoise», animée par Wolfgang Raible et son équipe de recherche, dont Barbara Frank est une représentante éminente, et ceux menés par les différents chercheurs français dans le cadre de l'INaLF, de l'équipe HESO, de l'UPRES «Unité de Recherche sur le Français Ancien» de Nancy, auxquels appartiennent la plupart des auteurs précités, constituent, dans leur complémentarité, un fort ensemble de contributions aux aspects scripturaux de l'histoire du livre dans la période médiévale, qui se trouve singulièrement affinée et renouvelée par la conjonction de l'apport plus nettement sociocommunicatif d'un côté et l'apport plus nettement (psycho)-linguistique de l'autre.

Claude BURIDANT

Daniel VÉRONIQUE (éd.), Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence 1996, 306 pages.

Comment décrire, délimiter et définir les classes de mots, les parties du discours, les catégories grammaticales, comment en expliquer l'organisation paradigmatique et leur fonctionnement linguistique dans les langues créoles? Est-il possible, ou même légitime, de comparer une classe d'unités une fois déterminée pour un certain créole à la classe formellement analogue d'un autre créole? Quels sont, dans ce domaine, les traits spécifiques d'un créole, quelles sont les différences et ressemblances avec p. ex. la langue lexifiante?

Jusqu'à aujourd'hui, tous ces aspects, il est vrai, ont été négligés outre mesure. Les actes dont il est ici question, issus d'une table ronde organisée à Aix, regroupent 13 contributions consacrées au caractère et à la nature des «prépositions» (première partie), des «adjectifs» (deuxième partie) et des «pronoms» (troisième partie) dans les langues créoles, surtout dans celles à base lexicale romane⁽¹⁾.

Elles sont précédées d'une présentation de l'éditeur [5-15], qui esquisse – comme c'est l'habitude – la structure et l'intention de l'œuvre, ainsi que d'un article de

⁽¹⁾ Pour d'autres communications présentées au colloque, mais qui ne figurent pas dans ce volume, v. p. 6 n. 2.

R. Chaudenson qui mérite toute notre attention. En dehors du cadre thématique, son «Petit sottisier glané dans les recherches sur l'origine des systèmes grammaticaux créoles» [17-37] fait appel au bon sens de tous ceux qui se veulent créolistes, voire linguistes. D'un ton critique, mais mêlé d'ironie⁽²⁾ et quelquefois avec un clin d'œil, l'auteur blâme la méthode et les bévues de quelques créolistes dont les noms restent anonymes. Abstraction faite d'une substratophilie, les trois fautes les plus graves qu'il leur reproche sont: de ne pas être suffisamment familiers avec le français (ordinaire)⁽³⁾, d'ignorer les principes de la linguistique comparée et de l'évolution historique du français, et/ou – ce qui est le pire – de méconnaître, même de forcer les faits linguistiques pour sauver leurs hypothèses [23]⁽⁴⁾.

L'article de P. Baker, «On the development of certain prepositional forms in Mauritian and other French Creoles» [41-59], le premier à traiter des prépositions, se distingue des autres par deux points. Il est non seulement le seul à offrir, pour les créoles à base française, une vue d'ensemble des unités examinées, mais aussi le seul où prédomine une perspective diachronique. Après l'inventaire intéressant de six groupes de prépositions, qui, toutes d'origine française, expriment la direction, la spatialité, etc. et une discussion de leur variation morpho-syntaxique et sémantique, P. Baker examine de près, à partir de la fréquence dans des textes créoles dès le début du 19e s., les deux prépositions avec et ensemble. L'interprétation, menée avec la plus grande précaution, convainc d'une évolution en ce qui concerne la genèse et la polymorphie des variantes (av, ar, ek, sam, etc.) et témoigne de l'emploi possible de ces mots comme conjonctions (5).

La contribution de Baker est en quelque sorte complétée par celle de G. Staudacher-Valliamée: «Une classe de fonctionnels en créole réunionnais: forme et sens?» [61-75]. Car parmi les prépositions qu'elle répertorie pour ce deuxième créole de l'Océan Indien, c'est la polyvalence de <u>èk</u> («avec») qui, – par rapport à <u>ansanm'</u> («ensemble») – se prête bien à démontrer la théorie de l'auteur (cf. chap. 2.4 et 3.1). Même si elle souligne à juste titre l'importance du contexte et la valeur du verbe pour le choix et la bonne interprétation d'une préposition, son argumentation semble peu cohérente, l'emploi du terme de «fonctionnel» et la définiton d'«unité figée» restent trop vagues. La question de savoir s'il existe vraiment un «lien entre la forme

⁽²⁾ P. ex. p. 19: «il y a donc en fait convergence entre le français standard de référence et le fon!».

⁽³⁾ P. ex. p. 20: «ces sottises tirent souvent leur origine d'une connaissance très insuffisante du français».

⁽⁴⁾ Parmi les exemples que reprend Chaudenson pour illustrer sa critique – en particulier le cas de ti/ piti – il discute aussi la construction «Jean son papa» (= le père de Jean, 32), que certains auteurs veulent d'origine indienne. Ajoutons que cette construction se trouve aussi en néerlandais et en quelques dialectes allemands dont le rhénan: «Robert sein Fahrrad»: Robert sa bicyclette = «la b. de R.» A la différence de certains créoles, cette tournure peut apparaître aussi en fonction d'objet.

⁽⁵⁾ Selon, l'auteur, <u>av</u>, variante de <u>avec</u>, n'est attesté qu'en mauricien; le premier tableau cependant contient cette forme aussi pour le créole de la Louisiane (v. pp. 42 et 53).

et le sens» [74] ((in-)stabilité morphophonologique d'un côté, polyvalence sémantique et plurifonctionnalité syntaxique de l'autre) paraît encore ouverte⁽⁶⁾.

Au lieu des catégories traditionnelles de prépositions, conjonctions ou bien même d'adverbes, M.-C. Hazaël-Massieux: «Les 'mots-outils' dans les écrits en créole des Petites Antilles: propositions de classement et d'analyse», [77-112] préfère parler simplement de connecteurs qui peuvent souvent être coordonnants et subordonnants [83]. L'auteur présente une soixantaine de connecteurs, puisés dans des dictionnaires et grammaires, dont elle analyse les positions et valeurs possibles. Pour vérifier, dans la suite, cette première classification, elle examine avant tout l'usage et la fréquence des éléments coordonnants dans un texte littéraire, à savoir dans *Mondézi* de S. Telchid. Le rôle de l'intonation, lui aussi, est pris en considération, rôle primordial dans la communication orale, mais concurrencé par des connecteurs lexicaux à l'écrit. L'étude de Mme Hazaël-Massieux se recommande pour sa qualité méthodologique et sa clarté terminologique.

Comme déjà ses deux prédécesseurs, B. Cervinka, elle aussi, consciente des problèmes de nomenclature, jugera la terminologie traditionnelle peu adéquate et ne parlera, au cours de son «Regard sur l'emploi de quelques prépositions en créole martiniquais» [113-134], que des «outils de relation» – ou pour autant des «prépositions». Le premier aspect abordé, celui de la distribution et de la substituabilité de formes (quasi-)synonymes (anlè/asou, adan/an, ba/pou) est de loin le plus intéressant, tandis que la grammaticalisation des mots tels que bò, koté, rivé, sòti, etc. et les interférences (soit entre deux créoles, soit entre un créole et le français) ne sont discutées que de façon sommaire. Si l'on admet volontiers une certaine influence du français sur l'emploi des prépositions dans les langues créoles, il semble peu probable que le martiniquais emprunte la préposition à p. ex. au guadeloupéen, et cela en particulier dans le domaine des noms de plantes et d'animaux [130-131].

Les réflexions de R. Ludwig, «L'adjectif en créole guadeloupéen: une approche prototypique» [137-149], s'inscrivent dans un courant actuellement très à la mode, celui de la linguistique du prototype. A partir de plusieurs critères typologiquement universels (sémantique et syntaxe propositionnelles, sémantique des rôles actantiels), M. Ludwig définit la fonction prototypique d'un adjectif qu'est la détermination nominale. Comme les éléments d'autres pré-classes de mots (p. ex. «verboïdes» et «nominaloïdes») sont susceptibles d'assumer cette fonction et qu'inversément, les «adjectivoïdes» peuvent, sans marque de translation, assumer d'autres fonctions nominale ou prédicative -, il ne reste, en guadeloupéen, qu'un seul - tout au plus deux - véritable(s) adjectif(s), ti/ piti et menm [146]. Comparé au caractère théorique de cet article, ceux qui suivent sont plutôt des travaux descriptifs et empiriques. Contrairement au nombre très réduit du guadeloupéen, R. Damoiseau, «Les adjectivaux en créole haïtien» [151-161], compte 440 unités servant à la fois de prédicat ou de déterminant nominal, et qui donc constitueraient la classe adjectivale. Un bon nombre d'entre elles montre la nette tendance à être employées de préférence comme prédicat ou comme déterminant. De plus, 20% de ces unités peuvent fonctionner comme éléments autonomes, terminologie empruntée, ici aussi, à A. Marti-

⁽⁶⁾ De plus, la lecture est gênée par quelques inexactitudes, p. ex. p. 66: <u>bordaz</u> n'apparaît pas dans le tableau 1, la forme <u>si</u> par contre est passée sous silence.

net, c'est-à-dire pour exprimer la «circonstance», et plus de 250 unités sont facilement nominalisables. Ces éléments nominalisés ainsi que ceux en fonction prédicative admettent les mêmes procédés d'emphatisation que les verbes et les noms. En dépit de ces résultats, l'auteur retient toutefois une classe d'adjectifs, ou mieux: «d'éléments préférentiellement adjectivaux» [160].

Laissant de côté les adjectifs déterminatifs (démonstratifs, possessifs, etc.), L. Caïd-Capron, «La classe adjectivale en créole réunionnais et mauricien» [163-192], donne d'abord une description des traits morphologiques et syntactico-sémantiques des adjectifs qualificatifs en mauricien (CM) et en réunionnais (CR) avant d'aborder la différence entre adj. épithète et attribut et de discuter de l'existence d'une copule en CM comme c'est le cas en CR. Tout en recourant à d'autres critères tels que la graduabilité et la comparaison pour mieux discerner le statut adjectival ou nominal des éléments en question, elle se voit obligée de constater que «le débat sur l'existence d'une classe adjectivale en CR et en CM reste ouvert» [191]. Notons que la plurifonctionnalité (fonction déterminative, prédicative, même adverbiale), les divers emplois et le transfert entre classes de mots, phénomènes évoqués par presque tous les auteurs du volume, ne sont pas des particularités des langues créoles, mais se retrouvent dans un bon nombre de langues, du moins indo-européennes, dont les langues romanes.

Pour M. Veiga, «Morpho-syntaxe des adjectifs du créole du Cap-Vert» [193-209], les problèmes de définition d'une classe adjectivale ne se posent pas. Partant d'un classement sémantique, de «plusieurs classes d'adjectifs» [193] dans les deux variantes principales de ce créole portugais, il décrit non seulement la morphosyntaxe des adjectifs qualificatifs qu'il répartit encore en adj. primitifs, dérivés (p. ex. kabuverdianu), uniformes et biformes (ceux qui admettent la flexion du sexe), mais aussi celle des adj. possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et indéfinis. A cause de certains points peu clairs et/ou contradictoires, de quelques banalités(7) et de fautes d'inattention, les contributions de Caïd-Capron et de Veiga ne comptent certainement pas parmi les plus innovantes et les plus impeccables du recueil. Ainsi, l'argumentation de Caïd-Capron qui postule l'existence d'une copule sous-jacente en mauricien, est loin d'être convaincante [180 pp.]. Ou bien: Que faut-il entendre par «existence autonome» des adjectifs primitifs qui «existent indépendamment d'un nom» [194] ou par «morphologie autonome»? Ou bien: Comment expliquer la double fonction des éléments kel...la et kes...la (proximité de la 2º pers./éloignement de la 1^{re} pers.,) [205]?

La discussion sur la classe grammaticale des pronoms dans les langues créoles est ouverte par D. Fattier, «Regards sur les pro-noms personnels de l'haïtien (dans une perspective comparative» [213-242], qui analyse de façon très détaillée et exemplaire la «situation actuelle des pronoms personnels de l'haïtien» [213], c'est-à-dire, leurs formes, fonctions et positions, les constructions réfléchies, l'allomorphie, la modification des pronoms, des constructions asubjectales (celles à sujet postiche), la théma-

⁽⁷⁾ A titre d'exemple: «Les adjectifs relatifs sont des adjoints qui, généralement, se réfèrent à quelque chose qui a été déjà mentionné. D'où la désignation *relatif*» (p. 206), ou bien: «Degré superlatif: – il indique une qualité au degré le plus élevé» (198). On corrigera p. ex.: p. 179: la forme de l'imparfait latin est «erat» et non «erit»; p. 209, l. 5, on lira «biformes» au lieu de «uniformes».

tisation avec [li] et même les éléments lexicaux grammaticalisés pour remplacer des pronoms, surtout dans les 3e personnes tels [msyé/madam]. Quant à l'emploi de [yo], 3e pers. pluriel, en tant que sujet indéfini: Pourquoi aller si loin et chercher des parallèles dans les langues africaines? [215, n. 9]. Dans quelques langues romanes, là aussi, la 3e pers. du pluriel du verbe sert très souvent à exprimer l'indéfini, à traduire par «on», p. ex. en occ. dison «ils disent» au sens de «on dit»(8). Le riche corpus d'exemples se fonde avant tout sur les données de l'Atlas linguistique et ethnographique d'Haïti et sur des témoignages écrits dont la version créole du *Tartuffe* de Molière.

Que le mauricien possède deux séries de pronoms personnels, des fortes et des faibles, n'a rien d'extraordinaire. Mais que ce créole dispose d'un paradigme de pronoms possessifs, comme D. Véronique, «Quelques propriétés des pronoms personnels en mauricien» [243-258], arrive à le démontrer, est un fait des plus remarquables. Ces possessifs se distinguent des personnels, bien que largement homophones avec ceux-ci, par le fait qu'ils ne subissent pas l'assimilation. De plus, l'auteur attire l'attention sur la construction «pronom faible + mem» qui serait, une fois complètement grammaticalisée, susceptible de supplanter les autres moyens exprimant la réflexivité.

Comme les trois contributions qui restent portent sur des créoles et pidgins autres que romans, nous nous permettons de n'en indiquer que les titres: T. Veenstra, «The pronominal system of Saramaccan» [259-271], G. Escure, «Anaphores et catégories sémantiques en créole» [273-284] et M. Huber, «Ghanaian Pidgin English: A preliminary consideration of its position among West African Pidgin Englishes. Evidence from its relativisation strategies» [285-303].

Un dernier point: dans plusieurs articles, les auteurs ne précisent pas ou ne semblent pas faire de distinctions – qui auraient pourtant été souhaitables – dans leurs analyses, entre les différents niveaux de créole (basilectal, etc.)⁽⁹⁾.

En somme, les contributions du recueil ne se veulent que des *matériaux* mis à la disposition des recherches à venir. Il est hors de doute que la plupart des articles réunis ici donneront des impulsions à ce genre d'études.

Karl-Heinz RÖNTGEN

Jacques ARENDS et Matthias PERL: Early Suriname Creole Texts. A collection of 18th-century Sranan and Saramaccan Documents, Frankfurt/Madrid, Vervuert (Bibliotheca Ibero-Americana 49) 1995, 388 pages.

L'intérêt de la créolistique pour les anciens textes a beaucoup augmenté au cours des dernières années. Une place particulière parmi les territoires créolophones revient sous cet aspect au Surinam, ancienne colonie néerlandaise, pour laquelle

⁽⁸⁾ Autre remarque: Dans [palé jéswi] (sic), l'auteur croit reconnaître une trace de la 1^{re} pers. du sing.: «parler je suis», «parler de façon prétentieuse» (217). Comme il ne nous était pas possible de trouver cette expression attestée en français, aurait-on affaire à un néologisme de l'haïtien?

⁽⁹⁾ On hésitera p. ex. à voir dans <u>idèmdito</u> (89) un élément du lexique «populaire», du vocabulaire du peuple.

nous disposons de documents écrits depuis le dernier quart du XVIIIe siècle, et cela même dans deux langues créoles différentes, le sranan tongo ou sranan et le saramaccan, la première, à base lexicale anglaise, est aujourd'hui la langue prédominante au Surinam, bien que la langue officielle y soit toujours le néerlandais; la seconde est plutôt à base lexicale mixte anglaise-portugaise⁽¹⁾, avec une proportion de presque 5 % de mots africains qui y ont survécu – proportion élevée par rapport aux autres langues créoles, qui s'explique par le fait que le saramaccan est la langue des esclaves marrons, échappés dès la fin du XVIIe siècle. Nous devons la rédaction de ces textes et leur conservation à des voyageurs (Herlein) ou à des habitants de la colonie (Nepveu, van Dyk) qui préparaient ainsi une sorte de guide pour les nouveaux arrivants, mais surtout aux missionnaires des Frères Moraves⁽²⁾.

Le présent volume réunit dans sa première partie les trois plus anciens textes en sranan, connus à ce jour, des textes pratiquement inaccessibles avant cette publication: le bref vocabulaire inséré dans le récit de voyage de Herlein (1718), le vocabulaire manuscrit de Nepveu (1770) qui corrige Herlein et ajoute des mots et expressions, et un riche soi-disant cours de langue (Onderwyzinge in het bastert engels...) de van Dyk, imprimé vers 1765, un livret de 112 pages de mots, expressions et dialogues modèles avec traduction néerlandaise. Arends, qui a pris en charge cette partie, y ajoute une traduction anglaise. Il présente en outre les auteurs et leur ouvrage et il fait précéder l'édition des textes d'une étude critique de la langue, axée sur les thèmes centraux de la discussion créolistique actuelle: les déterminants du nom, la copule, la sérialisation, les mots interrogatifs... Il montre que la valeur des textes anciens est plus grande que certains créolistes ne veulent l'accepter et que ces textes méritent créance comme témoignages du langage de l'époque. Je suis entièrement d'accord avec Arends là-dessus, mais, d'après mes expériences avec les textes en negerhollands de la même époque ou un peu antérieurs à ceux du Surinam, les graphies demandent une étude plus critique des circonstances de leur rédaction et on ne peut pas les lire comme des transcriptions phonétiques.

En ce qui concerne le *saramaccan*, Perl, qui en a pris la responsabilité, se contente d'une brève introduction historique. Avec son édition du dictionnaire de Riemer, un manuscrit de 76 pages de 1779, Perl suit les traces de Hugo Schuchardt qui avait publié le dictionnaire du *saramaccan* de Schumann, rédigé un an plus tôt, en 1778⁽³⁾. Selon les apparences du texte, Riemer a utilisé le dictionnaire de Schu-

⁽¹⁾ C'est cet apport portugais au vocabulaire du saramaccan, dû à des juifs portugais et leurs esclaves qui sont venus s'installer au Surinam vers la fin du XVII^e siècle, qui, selon toute apparence, a fait que la maison d'édition Vervuert, connue pour son programme centré autour du monde hispanophone et lusophone, ait accepté le présent livre dans ses collections.

⁽²⁾ Voir Peter Stein et Matthias Perl: «The Sranan and Saramaccan Documents in the Unitäts-Archiv (Archives of the Moravian Brethren) at Herrnhut. A Commented Bibliography», in: *Amsterdam Creole Studies* 12, [1995], 49-72, qui présentent une bibliographie des documents que nous devons aux Frères Moraves.

⁽³⁾ Hugo Schuchardt: Die Sprache der Saramakkaneger in Surinam, Amsterdam: Joh. Müller 1914 (Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel XIV n° 6). Aux pages 44-116 on y trouve le Wörterbuch von 1778. Saramaccanisch Deutsches Wörter-Buch, Zusammengetragen von C.L. Schumann. Bambey im Jahr 1778.

mann pour la rédaction du sien. Il a fait suivre son dictionnaire de quelques remarques brèves sur la grammaire de la langue. Perl ajoute à la traduction allemande de l'original une traduction anglaise. Comme il insiste tant sur le caractère roman du *saramaccan* à cause de la part importante de mots d'origine portugaise, on aurait souhaité une étude plus approfondie de cette question et une liste des mots en question.

Le volume se termine par trois lettres écrites en *saramaccan* par des marrons saramaccan, membres de la communauté des Frères Moraves, à des missionnaires. Au total, une vingtaine de lettres en *saramaccan* ou *sranan* ont été conservées aux Archives des Frères Moraves, écrites entre 1790 et 1810 environ⁽⁴⁾. Une étude linguistique des trois textes n'a malheureusement pas été faite, de sorte que c'est au lecteur du livre de chercher lui-même leur caractère de créole roman.

En résumé, il s'agit d'un travail très méritoire, d'un très haut intérêt pour la créolistique, indispensable pour toute discussion future sur le processus de la créolisation et de l'origine des langues créoles, mais qui concerne moins directement les langues romanes.

Peter STEIN

DOMAINE ITALO-ROMAN

LOISE DE ROSA, *Ricordi*, edizione critica del ms. Ital. 913 della Bibliothèque Nationale de France, a cura di Vittorio FORMENTIN, Roma, Salerno editrice (Testi e documenti di letteratura e di lingua XIX), 1998, 2 volumi, 919 pagine.

I *Ricordi* di Loise de Rosa, tramandati dal ms. Ital. 913 della Bibliothèque Nationale de France, sono una curiosa opera tra cronaca e autobiografia, che costituisce una delle testimonianze più preziose del napoletano quattrocentesco, in quanto conserva forti tracce del parlato ed è meno sensibile degli altri testi coevi a influssi toscaneggianti o latineggianti. Il testo inoltre è interessante non solo per gli storici della lingua, ma anche per gli storici *tout court* e per gli antropologi: non perché costituisca una testimonianza storica sempre attendibile né, d'altra parte, perché rappresenti un punto di vista totalmente subalterno, ma perché racconta una storia «non ufficiale» e presenta tutti i tratti della rielabolazione orale della materia storica.

L'opera era priva finora di un'edizione attendibile e la conoscenza della lingua dell'autore era legata a un lontano articolo di Savj-Lopez⁽¹⁾ e a un intervento di Salvatore Gentile, nato come risposta a un'edizione parziale posta da Giorgio Petrocchi in appendice alla sua edizione di Masuccio Salernitano⁽²⁾. A colmare

⁽⁴⁾ Cf. Stein/Perl 1995: 57-60 pour un relevé complet de ces lettres.

⁽¹⁾ P. Savj-Lopez, «Studi d'antico napoletano», Zeitschrift für Romanische Philologie XXIV (1900), 501-507.

⁽²⁾ Masuccio Salernitano, *Il Novellino. Con appendice di prosatori napoletani del '400*, a cura di G. Petrocchi, Firenze 1957; S. Gentile, *Postille a una recente edizione di testi narrativi napoletani del '400*, Napoli 1961.

questa lacuna è giunto ora il lavoro di Vittorio Formentin che corona un impegno almeno decennale, cui lo studioso, già editore di testi napoletani quattrocenteschi, è andato intrecciando una continua analisi di testi antichi meridionali condotta con acribia e acutezza, e concretizzatasi in numerosi articoli⁽³⁾. L'edizione è stata preceduta da un intervento in cui F. ha studiato la fenomenologia dell'errore nel ms. parigino, ne ha ricostruito la storia redazionale e ne ha sostenuto con convincenti ragioni l'autografia (V. F., «Scrittura e testo nel manoscritto dei "Ricordi" di Loise de Rosa», Contributi di Filologia dell'Italia Mediana VII [1993], 5-64).

L'imponente lavoro di Formentin consiste di due volumi elegantemente stampati, come è consuetudine della casa editrice, di cui il primo comprende l'introduzione [13-64], il commento linguistico [65-462] e la bibliografia [463-510], il secondo il testo [513-689], la nota al testo [691-704], il glossario [707-875] e l'indice dei nomi [877-919].

Nell'introduzione viene schizzata la biografia dell'autore, che, nato a Pozzuoli nel 1385 e morto dopo il 1475, visse tutta la sua lunga esistenza come servitore, maestro di casa, confidente di reali e di nobili napoletani. Allo scarno dossier finora conosciuto viene aggiunto un documento d'archivio, segnalato al F. da Giancarlo Schirru. Viene descritto il contenuto del ms. parigino, costituito da 5 diversi testi: il primo (R1), «una lunga serie di memorie, personali e civili, arricchite [...] da leggende ed exempla» [26], risale agli anni 1452-1467, il secondo (R2), «un elenco di mirabilia, naturali e sovrannaturali» [27], è databile al 1471, così come il terzo (R3), un encomio della città di Napoli, e il quarto (R4), una cronaca del Regno da Corrado IV a Ferrante che riutilizza in parte materiali di R1. La stesura del quinto testo (R⁵), che contiene un omaggio alla duchessa di Calabria e un elogio delle donne che è anche una specie di palinodia di alcune affermazioni misogine di R1, si estende oltre il 1475. F. mostra come i cinque scritti, pur nati in momenti diversi, presentino numerosi rinvii interni, a dimostrazione del fatto che «l'autore considera i cinque testi come un'opera coerente e il manoscritto che li contiene come un libro unitario» [28]. Quindi, dopo aver ripercorso la storia redazionale del manoscritto, F. propone convincentemente di identificare il donno Alonso cui Loise si rivolge in R1 e R2 con Alfonso d'Avalos, nobile spagnolo venuto a Napoli al seguito del Magnanimo.

⁽³⁾ Cfr. Francesco Galeota, Le lettere del 'Colibeto', a cura di V. F. Napoli 1987; V. F., «Due schede di antico napoletano estratte dallo spoglio del parigino it. 913», Lingue e culture dell'Italia meridionale (1200-1600), a cura di P. Trovato, Roma 1993, 179-89; Id., «Dei continuatori del latino ille in antico napoletano», Studi Linguistici Italiani XX (1994), 40-93 e 196-233; Id., «Tracce di una flessione accusativo-ablativo e altri arcaismi morfologici in un antico testo meridionale (Cod. Cass. 629)», Italia Dialettale LVII (1994), 99-117; Id., «Attestazioni di raddoppiamento sintattico provocato da -T e -NT finali in un manoscritto meridionale del Trecento», Studi Linguistici Italiani XXI (1995), 54-87; Id., «Alcune considerazioni e un'ipotesi sull'articolo determinativo in area italo-romanza», Studi offerti a Luigi Blasucci dai colleghi e dagli allievi pisani, a cura di L. Lugnani et alii, Lucca 1996, 257-72; Id., «Flessione bicasuale del pronome relativo in antichi testi italiani centro-meridionali», Archivio Glottologico Italiano LXXXI (1996), 133-76; Id., «Note sulla rappresentabilità grafica degli allofoni», Contributi di Filologia dell'Italia Mediana X (1996), 169-96; Id., «Un fenomeno di giuntura italo-romanzo: il rafforzamento prevocalico della consonante finale dei monosillabi», Lingua Nostra LVIII (1997), 90-104.

Passando ad analizzare «Cultura e valore dei *Ricordi*», F. mostra come dietro la narrazione non si intravedano fonti scritte, ma solo la tradizione orale con la sua logica semplificante che agisce sia riconducendo le motivazioni dell'agire storico a poche elementari passioni, sia "condensando" fatti e personaggi diversi. Se sono presenti elementi di origine letteraria, come un ricordo dei *Fatti di Cesare*, «si devono però ritenere attivamente rielaborati dalla tradizione popolare» [43]. Al contrario la scrittura di Loise de Rosa presenta numerose caratteristiche aletterarie: il forte condizionamento extratestuale, la mancanza di progettualità, il rivolgersi a interlocutori diversi, ora *donno Alonso*, ora un *figlio* o *figliolo*, ora il lettore (*tu che liegie*, *ho vuy che ligite*). L'organizzazione testuale dei *Ricordi* presenta tutte le caratteristiche della cultura orale: il ricorso a generi fissi, come proverbi, indovinelli, paronomasie; il carattere intrinsecamente dialogico; la riduzione di eventi anche recenti a schemi esemplari; la mancanza di una studiata costruzione narrativa. E dall'oralità è mediata anche la cultura religiosa dell'autore e la sua conoscenza del latino.

Dopo aver riportato i giudizi illustri di Croce e di Contini sui *Ricordi*, F. propone, per un corretta valutazione dell'opera, la necessità di una operazione critica che la separi dalla prosa d'arte aragonese e la ricollochi nel ricco filone cronachistico che va dalla *Cronaca di Partenope* al Fuscolillo: «Entro questa linea, l'aspetto idiosincratico dei *Ricordi*, più che nella narratività in sé considerata, andrà riconosciuto nel forte "egocentrismo" dell'autore (Loise nell'opera ripete continuamente "io"), contrastante con la tendenziale impersonalità delle cronache: questo, del resto, è un altro aspetto della matrice affatto illetterata della cultura e del talento di Loise, che non avverte il senso di distanza e oggettività normalmente imposto dalla scrittura» [62]. A questo proposito andrà recuperata anche una precedente affermazione di F.: «Loise, stendendo i *Ricordi*, volle comporre anche qualcosa di simile ad un libro di famiglia, come dicono i reiterati appelli al "figlio", gli ammaestramenti di vita domestica e altre caratteristiche formali» («Scrittura e testo...», p. 29)⁽⁴⁾.

Lo spoglio linguistico è condotto con grande completezza e precisione. Sebbene la fonetica abbia lo spazio maggiore, come è normale negli studi del settore, ampio spazio viene dato anche alla sintassi. Le analisi sono molto dettagliate e le spiegazioni molto attente alla complessità dei fenomeni (si veda ad es. alle pp. 131-137 l'analisi e la spiegazione della chiusura incondizionata di /e/ e /o/). Spesso F. apre prospettive nuove alla ricerca (si veda a p. 163 e ss. il paragrafo sulla morfologizzazione dell'armonia vocalica). Numerose sono le analisi che danno spessore storico a descrizioni sincroniche di fenomeni già noti (es. a p. 383 e ss. a proposito della cliticizzazione in forma di accusativo dell'oggetto indiretto) o permettono di inficiare un'ipotesi di ricostruzione non basata su dati documentari (p. 408 n. 1141, a proposito dell'ordine relativo dei pronomi atoni). Il problema della ricostruzione storica è espressamente tematizzato (p. 442 e 452) e si mette in guardia dal rischio di sovrapporre al passato la situazione linguistica del presente. Sono frequenti e discrete le proposte di correzioni di lezioni di altri testi (es. p. 186 n. 516). Non mancano da parte dello studioso ammende di posizioni assunte precedentemente (es. p. 78 n. 58, p. 162, p. 168) che risultano spesso in uno scavo profondissimo di un fenomeno. I

⁽⁴⁾ L'atipicità che F. rileva rispetto al modello dei libri di famiglia andrà ricondotta alle caratteristiche dello scrivente e, in definitiva, alla particolarità della situazione storica di una città come Napoli, dove la mercatura era appaltata agli stranieri.

rimandi esterni sono ricchissimi, spesso basati su spogli diretti di testi coevi (spesso direttamente dai manoscritti), e frequente è anche il ricorso a testi, vocabolari, grammatiche più tardi. Le note sono densissime e si presentano a volte quasi come miniarticoli che illuminano in dettaglio un singolo fenomeno. La bibliografia è completissima e va dai fondatori della dialettologia italiana (Merlo, Salvioni) agli studi più recenti. I pregi dello spoglio non si possono elencare che per sommi capi, ma quasi a ogni pagina il lettore si imbatte in analisi interessanti e documentate e in propostestimolanti e convincenti.

Di contro, i difetti sono numerati e hanno un peso minimo sull'economia complessiva del lavoro. Uno, tutto esteriore, è quello di non fornire degli strumenti che permettano di sfruttare facilmente tanta ricchezza di dati e di interpretazioni (manca un indice dettagliato o anche solo delle intestazioni che permettano di reperire rapidamente un paragrafo citato). Inoltre non è tematizzato sempre chiaramente lo spinoso problema dei rapporti tra grafia e fonetica. Lo studio della grafia precede ma presuppone l'interpretazione fonetica: il processo di ricostruzione non appare, così, "maieutico", e a volte non riesce a sfuggire a un vizio di circolarità. A p. 75 si legge che l'affricata dentale intensa è rappresentata oltre che da ccz anche da cczi, il che presuppone l'interpretazione fonetica del § 59. Ma qui F. tratta insieme le due grafie presupponendo la loro equivalenza e attribuendo loro negli esiti di -CJ- e -TJper lo più valore dentale. Ora, se è vero che entrambe le grafie possono rendere [ćć] (cfr. p. 69), non sembra altrettanto certo che entrambe possano rendere [tts]. Nella trattazione degli esiti di -CJ- [240-3] apprendiamo che cczi si trova nei derivati di BRACHIUM, di FACIES, di FACERE (nella prima persona del presente indicativo e nel presente congiuntivo), in amenacczia 'minaccia', in brecczie 'ciottoli' (< *IMBRICEUS), in nutricczie 'nutrici' (< NUTRICIA), in piacczia 'piaccia'(5), nei derivati in -ICIU e -UCEU; nella trattazione sugli esiti di -TJ- [247-9] troviamo la grafia cczi nei derivati di *CAPTIARE e di *CORRUPTIARE(6). Si può, dunque, osservare che la grafia cczi non compare mai nei sostantivi in -ITIES e negli altri casi da -TJ- in cui il toscano ha la dentale (es. amacczare, mocczare, palacczo, etc.)(7). Analogamente, dopo consonante, la grafia czi non compare mai nei derivati di CALCEA, mentre compare negli esiti di *(AD)COMPTIARE. Ma, allora, se la grafia (c)czi compare solo in corrispondenza dell'affricata palatale toscana, non è più probabile concludere che rappresenti proprio la penetrazione dell'esito toscano che si verifica nei casi in questione nel dialetto moderno, come pure documentato puntualmente da F., e che una volta è presente indiscutibilmente (faccia 28v.16)?

A volte la soluzione viene presentata in maniera troppo perentoria. A p. 90 F. sostiene, in disaccordo con i commentatori precedenti, che forme come *aduccua* 'dunque', *abbassiature* 'ambasciatori', *addò* 'andò', *cappano* 'campano', *fatte* 'fanti', che si trovano nel ms., non siano fonetiche ma rappresentino con la geminata un

⁽⁵⁾ Per errore a p. 242 appare scritto *piaccza* ma cfr. p. 361 e il testo (42r.21).

⁽⁶⁾ Secondo F. nei casi da -CJ- le grafie rendono sempre l'affricata dentale (p. 241); per CAPTIARE si propende per l'esito dentale, mentre per *CORRUPTIARE si propende per l'interpretazione palatale (p. 249).

⁽⁷⁾ Salvo *precczia* 'stima' dove è possibile una pronuncia semidotta [ttsy]. Non conta naturalmente *maccziato*, dove la *i* è sillabica (cfr. p. 167).

compenso grafico della nasale non scritta, come dimostra anche la grafia abbacczao 'ammazzò'. Ipotesi in sé credibile, a patto di considerare quest'ultima forma come prodotta da una pronuncia [ambattsáo] e quindi come ipercorrettismo fonetico e non solo grafico. Ma è lecito far discendere da un'ipotesi la prova che le grafie dicedontomilia 'diciottomila', fa(n)tte 'fatti', ienta 'getta', a loro volta non siano fonetiche ma rappresentino una grafia inversa per [tt], in base al principio che «se tt può rappresentare nt, nt può stare al posto di tt», escludendo che agisca qui la dissimilazione della geminata che si ammette in fonosintassi per o(n)ne $inte(r)ra^{(8)}$ 'ogni terra' [265]? Inoltre, una volta riconosciuto che le grafie nt e tt possono rappresentare entrambe sia [nt] che [tt], non occorrerebbe trarne tutte le conseguenze editoriali e conservare le grafie del ms., invece di stampare fa[n]tte, Infa[n]tte, qua '(n)na[n]tte, i[n]tteme?

Alcune osservazioni di dettaglio⁽⁹⁾:

- **pp. 198-199:** tra gli esiti di QW non si spiega l'esito *cinco* (a parte l'ovvia dissimilazione tardo-latina QUINQUE > CINQUE), parallelo a quello di *sango* studiato a [230]; quest'ultimo è spiegato come delabializzazione davanti a vocale posteriore, presupponendo un precedente metaplasmo (cfr. p. 295). In realtà la spiegazione di Lausberg (§ 482) che vede nella -o di *cinco* una vocalizzazione della semiconsonante si può estendere anche a SANGUE. La teoria della vocalizzazione è l'unica che può dare conto di casi come [angunáłła] < *INGUINALIA (ALI 67, p. 824) che si contrappone a [ancináłła] con perdita dell'elemento semiconsonantico (ib., p. 839).
- **p. 202:** il tipo *ganghe* 'guance' è ricondotto al germanico WANGO senza tenere conto delle fondate obiezioni di Varvaro (VES, s.v. *gánga*).
- p. 257: secondo F. nel tipo desideranno 'desiderano' «la doppia enne della desinenza è indizio che l'accento principale si è spostato sulla penultima sillaba»; cfr. p. 255: «Lo spostamento dell'accento sulla penultima sillaba spiega la doppia enne delle forme verbali». Ma perché lo spostamento di accento dovrebbe causare il raddoppiamento? Probabilmente sono in atto due processi cronologicamente ordinati: 1) raddoppiamento dovuto ad accento secondario (cfr. Rohlfs § 228), 2) spostamento dell'accento per la tendenza della sillaba "pesante" a farsi portatrice dell'accento (cfr. A. Zamboni, «Dialettologia, grammatica storica e classificazione», Dialetti e lingue nazionali, Atti della Società Linguistica Italiana 35, Roma 1995, 29-41, p. 34). Questa spiegazione recupera il parallelismo sia col tipo panitalico seppellire (1) che con quello meridionale comandàllo (2).
- **p. 291 e ss.:** è analizzato con ampissimi riscontri il tipo *la mura* pl.: a p. 294 n. 851 si dice giustamente, in sintesi, che in De Rosa abbiamo «il masch. sing. definito *lo muro* [...] e due plur. collettivi *la mura* < *ILLA MURA e *le mura*» che valgono entrambi 'cinta muraria di una città'. Perché allora nel glossario creare due lemmi separando *lo muro* (con pl. *le mura*) e *la mura*?
- **p. 347:** un po' fuorviante l'accostamento dei verbi in -IDIO e in -ISCO sotto il titolo «ampliamento del tema verbale»: nel primo caso si tratta di un fenomeno di

⁽⁸⁾ Da leggere [onnə ntérra] < [onnə ttérra] con raddoppiamento fonosintattico.

⁽⁹⁾ Sicure sviste saranno a p. 166 la definizione di «labializzazione della *u* protonica» per *soberbia* e *soperbo*, e a p. 171 n. 470 la definizione di «pronome relativo atono» per la forma nominativale *chi*.

morfologia derivazionale che investe tutto il paradigma (a differenza di quanto succede in alcuni dialetti in cui si tratta di fenomeno flessionale che investe solo alcune persone, vedi Rohlfs § 526, Lausberg § 801), nel secondo caso si tratta di un fenomeno sostanzialmente flessionale (sebbene con alcuni residui caratteri derivazionali, vedi da ultimo A. Zamboni, «Lessico(logia) e morfologia: tra proiezione diacronica e sistema», *Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia*, a cura di L. Mucciante e T. Telmon, Chieti-Pescara 12-14 ottobre 1995, Roma 1997, 147-187, pp. 155-157) che investe solo alcune forme del paradigma.

- **p. 436 e n.**: F. segnala i casi di infinitive con soggetto esplicito in funzione soggettiva e dubita giustamente che siano da considerare cultismi. Alla bibliografia citata si può aggiungere F. Ageno, «Infinito soggetto d'impersonale e infinito preposizionale accompagnati da proprio soggetto», *Lingua Nostra* XLI (1980), 113-116, che aveva stabilito chiaramente il carattere popolare del costrutto.
- pp. 437-8: si nota una certa confusione nell'uso dei concetti di «giustapposizione» e di «ellissi», che sembrano usati come sinonimi: bisognerebbe distinguere tra i casi di vera e propria giustapposizione (es. yo te preo: riendemelle chisti figlie miey), i casi di ellissi (es. del che relativo e completivo) in cui l'elemento assente ha ancora effetti sulla struttura sintattica (cfr. ad esempio nel volgarizzamento pliniano di Brancati⁽¹⁰⁾ quillo se ne andava [p. 734], non voleno se trove el destro corno [p. 773], dove il che ellittico determina la proclisi del pronome), e i casi che probabilmente non sono né l'uno né l'altro, es. figlio, yo dubbito no(n) chisse de facczano uno prisiento de te a lo duca de Ingioya, dove il fatto che non non sia contiguo al verbo⁽¹¹⁾ fa pensare a una vera e propria congiunzione⁽¹²⁾.

Impeccabile l'edizione, basata su criteri conservativi, il cui impiego F. rivendica con buone ragioni nell'introduzione [63-64]⁽¹³⁾. La giustificazione dei criteri di intervento è demandata allo studio preliminare del 1993⁽¹⁴⁾. L'unica forma di commento,

⁽¹⁰⁾ La Storia Naturale [libri I-XI] tradotta in 'napolitano misto' da Giovanni Brancati. Inedito del sec. XV, a cura di Salvatore Gentile, 3 voll., Napoli 1974.

⁽¹¹⁾ In italiano moderno la negazione può essere separata dal verbo solo dai clitici, in italiano antico a volte neanche da questi, cfr. H. Ramsden, *Weak-pronoun Position in the Early Romance Languages*, Manchester 1968, p. 134.

⁽¹²⁾ D'altra parte anche Rohlfs § 970, pur citando l'equivalenza di *no* e *che non* in it.a., parla di giustapposizione. La distinzione tra ellissi e giustapposizione è assente anche nel pur ricco e pregevole studio di R. Richter-Bergmeier, «Strutture asindetiche nella poesia italiana delle origini», *Studi di Grammatica Italiana* XIV (1990), 7-301.

⁽¹³⁾ I criteri sono ispirati a quelli di A. Castellani (*La prosa italiana delle origini. 1. Testi toscani di carattere pratico*, 2 voll., Bologna 1982), applicati in modo estremo, perché le aggiunte interlineari sono segnalate tra parentesi graffe, il che avviene solo eccezionalmente nei *Testi toscani* (cfr. vol. I, p. XVIII).

⁽¹⁴⁾ Va detto tuttavia che su diversi punti F. ha cambiato idea, scegliendo di conservare delle lezioni che gli erano apparse precedentemente da emendare, fatto che viene segnalato spesso ma non sempre nel commento linguistico. Ad esempio nello studio preliminare F. proponeva di correggere a 27r.20 touczelo lo riame in touczele lo riame per assimilazione alla vocale successiva («Scrittura e testo...», p. 20); nell'edizione la lezione del manoscritto è conservata in quanto rispecchia un fenomeno sintattico già ricordato, ma il cambiamento non è segnalato a p. 383, dove appunto questo fenomeno è studiato.

oltre l'apparato filologico, è costituita dalle fonti delle citazioni, per lo più scritturali, di Loise de Rosa. Il glossario sopperisce egregiamente per quanto riguarda l'enciclopedia, la fraseologia, la paremiologia del testo (si vedano ad es. le voci andare, appellativo, baglia, buono¹, casa, correola, darfino, denaro), l'indice dei nomi è chiamato a informare sulle vicende e sulle confusioni storiche operate da Loise, funzione che sarebbe stata forse svolta meglio da una fascia di apparato storico, quale quello inserito da Anna Maria Compagna nella sua edizione di Lupo de Spechio⁽¹⁵⁾. Inoltre uno strumento di informazione continuo avrebbe aiutato la comprensione di un testo spesso di non facile decifrazione. Lo stesso F. altrove riconosceva che «il sistema testo-glossario non offre tutte le informazioni che il lettore desidera», ricordando l'analoga affermazione di Livio Petrucci secondo cui «ben difficilmente un glossario, comunque articolato, potrebbe riuscire alla "puntuale esplicazione" di un testo che richiede [...] lo strumento continuo e flessibile dell'annotazione a piè di pagina»⁽¹⁶⁾.

Passiamo ad analizzare dei problemi singoli:

70v.25: forse si potrebbe conservare la grafia *essciappe* 'schiappe, balze' corretto in *essc[h]iappe*, forma pure attestata. Nel manoscritto escorialense h.I.9 latore del volgarizzamento pliniano citato troviamo la grafia *fiscio* corretta dall'editore in *fischio* (p. 758). Non potrebbero tali grafie essere sintomo di un incertezza nella resa grafica dell'esito meridionale [šk]?

71v.21: la forma *iocavono* è attribuita ad «assimilazione grafica alla vocale seguente» e perciò corretta in *iocavano* [353 n. 1022]. Ma non si può pensare a un'assimilazione fonetica, ossia, per usare la terminologia di Martin Maiden, a un fenomeno sporadico di armonia completa? In effetti l'assimilazione completa della postonica dei proparossitoni alla finale è frequente nei dialetti centromeridionali⁽¹⁷⁾. L'armonizzazione della desinenza -ano è un tratto del salent.sett. già attestato nel Libro di Sidrac (Il 'Libro di Sidrac' salentino, a cura di P. Sgrilli, Pisa 1983, pp. 144-146); ma anche nel volgarizzamento pliniano citato si legge *iudicono* che viene corretto in *iudicano* dall'editore (p. 7). Inoltre, lo stesso F. ammette il fenomeno per spiegare le forme esserono < *essereno e essorove < *esserovo < *esserevo [178 e 369]. E come si può spiegare altrimenti il tipo mesoro 'misero' [359], se non invocando un improbabile toscanismo giustamente escluso per *iocavono*?

Una nota di lettura sull'interpretazione dei casi seguenti:

7v.6 Como fo a la / porta lo de castiello, de lo trasio et foro se(r)rate le porte et vidiste de multe bo(n)/barde et assay valestre tirare, vediste tutta chesta gente desspersa, chi là, chi cà. In / spacio de una ora no (n)de vediste nullo de chiste gente

23v.20 Vidiste tante pre/te!

47r.3 Depo' vidiste tutty ly singniure a (r)ragatta chi prima poteva a/ndare 53v.3 Dove vidiste insire tutta Roma a lo canpo / muorte de fa(m)me

⁽¹⁵⁾ Lupo de Spechio, Summa dei re di Napoli e Sicilia e dei re d'Aragona, a cura di A. M. Compagna Perrone Capano, Napoli 1990.

⁽¹⁶⁾ V. F., recensione a Ferraiolo, *Cronaca*, a cura di R. Coluccia, Firenze 1987, *Rivista di Letteratura Italiana* VI (1988), 137-158, p. 147; L. Petrucci, recensione a Anonimo Romano, *Cronaca*, a cura di G. Porta, Milano 1979 e 1981, *Studi Mediolatini e Volgari* XXVIII (1981), 207-25, pp. 217-8.

⁽¹⁷⁾ M. Maiden, «Armonia regressiva di vocali atone nell'Italia meridionale», *Italia Dialettale* LI (1988), 111-140.

Le occorrenze di *vidiste | vediste* sono considerate come perfetti indicativi di seconda persona singolare e plurale [357], ma si tratta della narrazione di eventi cui l'interlocutore non è presente, l'ultimo addirittura relativo all'antica Roma! Non si tratterà piuttosto di un congiuntivo imperfetto di seconda persona plurale, secondo uno stilema proprio dell'antico-francese sin dalla *Chanson de Roland*?

La veïssiez si grant dulor de gent, Tant hume mort e nasfret e sanglent! (*La chanson de Roland*, a cura di J. Bédier, Paris 1937, vv. 1665-7)

Che sia uno stilema epico in senso lato, applicabile anche ad altri generi letterari, si desume da questi due esempi reperiti mediante il glossario da A. Varvaro, *Avviamento alla filologia francese medievale*, Roma 1993, rispettivamente alla p. 108 e 167:

Quant en Jersalem fu ocis li fiz Rachel, li chevalier Herode, la lignie Ysmael, ne li sevrerent pas del chief tut le cupel, mais al carnail del frunt retint e a la pel, que tut a descovert veïssiez le cervel. (Guernes de Pont-Sainte-Maxence, Vie de saint Thomas Becket, vv. 5626-30)

Lors veïssiez Griffons abatre, et chevaus gaaignier et palefroi[s], muls et mules, et autres avoirs. (Geoffroy de Villehardouin, La conqueste de Costantinople [§ 244])

Che l'ipotesi non sia tanto peregrina è dimostrato dal fatto che la formula francese ricorre ancora in un cantare, con l'unica modifica della sostituzione della seconda persona plurale con l'impersonale:

Molto fu duro fr'amendua l'afanno di colpi, che si ferirono sì fatti; i destrieri loro oltre portati gli ànno, po' si rafrontâr[on] prestamenti e ratti. Man alle spade buone cacciat'ànno: allor vedesse [l']uomo i [duo] baroni adatti cominciar zuffa di sì fatta gara ch'a rischio fu ognun d'acattarla cara. (Cantari d'Aspramonte, XVII, 43)(18)

Morfologicamente questa spiegazione incontra qualche difficoltà, perché per la seconda persona plurale dell'imperfetto congiuntivo in Loise de Rosa troviamo o la forma identica al singolare (acchordasse p. 362) o la desinenza pronominale fossile (lassassevo, dicissevo ib., e inoltre fussevo p. 370, volissevo p. 379); ma la presenza di una forma arcaica non è impensabile in una formula stereotipata. Questa interpretazione aggiungerebbe un tassello alla cultura di Loise de Rosa: del resto lo stesso F. rinviene altrove un procedimento simile a quello delle lasse similari (p. 54).

⁽¹⁸⁾ Cantari d'Aspramonte, a cura di A. Fassò, Bologna 1981. Ho reperito l'esempio grazie a M. C. Cabani, Le forme del cantare epico-cavalleresco, Lucca 1988, pp. 88-89, che documenta la sopravvivenza nei cantari anche dell'altra formula di visualizzazione epica Or qui veist.

Notevole il glossario che raccoglie tutto il lessico del testo con la consueta ricchezza di rimandi. Tuttavia la scelta di non registrare sistematicamente le variazioni formali non rimane senza conseguenze sulla lettura del testo. Sono registrate, infatti, le varianti fonetiche, ma non le forme dovute a fenomeni di "contatto". Così il glossario non registra inte(r)ra 'terra' (ma sotto onne rimanda al § 72), né staro 'stare' (staro o = star'o) (per cui bisogna ricordare di aver letto al § 12 p. 95 della sostituzione della vocale finale con quella successiva con valore di elisione). Inoltre non sono registrate tutte le forme dei paradigmi verbali, sicché il lettore digiuno o non molto pratico di napoletano antico, non trovando nel glossario la forma vocere 'vorresti', dovrà sudare non poco prima di trovarla nello spoglio sotto le forme del verbo volere. Lo stesso accadrà per ficere 'faresti', deo 'diede'. D'altra parte sono registrati nel glossario encze, esse 'esce', e i ben più trasparenti vao, vea, veano, vidimmo, vidimo, vidiste, vidite, vistio, vistire, vistito.

Il glossario non fornisce sistematicamente le informazioni grammaticali e le costruzioni dei verbi, tutte informazioni che avrebbero facilitato assai lo sfruttamento lessicografico del testo. Inoltre si danno solo le prime dieci occorrenze di un significato, per cui non è possibile recuperare dal glossario tutti gli usi di un verbo. Ad esempio attraverso il glossario possiamo recuperare che sengnioriare (16 occorrenze), normalmente transitivo, nella nona occorrenza è usato assolutamente (In capo de uno a(n)no et mieczo che sengnioriava la regina / Margarita), ma non avremmo recuperato l'informazione se l'occorrenza fosse stata l'undicesima.

Alcune osservazioni minute:

arena è glossato in un caso (44r.5) come 'spazio libero'. Il contesto reca:

Che socczese? Che, ve[ne]ndo lo re [Carlo III d'Angiò Durazzo] p(er) la via de So(m)ma, mess(ere) / Hodo [Ottone di Brunswick] insio et posse dove se dice la Rota, dove èy ogie Santa / Maria delle Padule, et disse: «Se vene da Furmiello nuy lo vi/dimo, se vene da lo ponte noy le vidi(m)mo». Lo re vene da lo p/onte et mess(ere) Odo dice: «Lassale passare, ca tutty le volimo // amacczare in chessa arena».

La definizione è un po' ambigua. Si riferisce a un uso metonimico ('suolo, terra') o all'uso latineggiante del termine (cfr. B arena^{1,2}; LEI 3, 1034 e 1047)? Credo che il significato latineggiante, pur attestato sin dal Trecento, vada escluso in Loise de Rosa, se qualche anno dopo Brancati sente il bisogno di glossare un tale impiego: Harena era un loco in Roma dove se facean tucte prove, come de scrima et de locta et altre simile (nota marginale a p. 734 del'ed. cit.). Non designerà arena banalmente la consistenza geologica del terreno, designazione rimasta spesso nella toponomastica cittadina, come in Arenella, Arenaccia, Arena alla Sanità, S. Carlo all'Arena (cfr. G. Doria, Le strade di Napoli. Seconda edizione riveduta e accresciuta, Milano-Napoli, 1971, s.vv.)? Cogliamo l'occasione per osservare che il ponte è sicuramente quello della Maddalena, allora ancora chiamato Ricczardo (cfr. gloss. s.v.). Inoltre il burgo di 70v.21 (dove viene narrato nuovamente l'episodio) sarà quello di Loreto, che dai napoletani veniva detto antonomasticamente bùvero (cfr. Doria, op.cit., s.v. Loreto)⁽¹⁹⁾.

⁽¹⁹⁾ Oggi l'antonomasia è riservata al borgo di Sant'Antonio.

banbace viene glossato come 'bambagia, cotone', il che in sé è giusto, ma il contesto reca chella carta no(n)n è no(n) de cuoiro, no de / banbace, dove, in opposizione a carta de cuoiro che vale 'pergamena' (come giustamente rilevato da F. s.v. carta), carta de banbace varrà 'carta'. F. che pure cita il LEI 4, 1089-1091, non rimanda alle attestazioni del sintagma ivi riportate. Il LEI testimonia anche l'opposizione in praesentia dei due termini: perug.a. livora... de pecorino e... de banbagio (1339, InventariDisciplinati,Migliorini-Folena, 1,20,59), fior.a. [carta] bambagina opposto a carta pecora (1479, MatteoFrancoFrosini). In un inventario della biblioteca aragonese del 1527, recentemente edito (P. Cherchi e T. De Robertis, «Un inventario della biblioteca aragonese», Italia medievale e umanistica, XXXIII [1990], 109-347) con un comodo indice delle materie scrittorie (p. 301), troviamo le designazioni carta bambacina / bambasina per la carta, carta bergamena / bergamina / pergamena o carta de coiro per la pergamena, e anche l'opposizione sintagmatica dei due termini: carta bergamena et parte bambacina.

esfastiato: ai riscontri dati si può aggiungere fastiare nei Bagni di Pozzuoli, redazione R (M. Pelaez, «Un nuovo testo dei Bagni di Pozzuoli in volgare napoletano», Studj Romanzi XIX [1928], 47-134) v. 295, redazione N (E. Percopo «I Bagni di Pozzuoli, poemetto napolitano del sec. XIV», Archivio Storico per le Provincie Napoletane XI [1886], 597-750) v. 247. Inoltre andrebbe forse enfatizzata l'evoluzione popolare del nesso -DJ- (pure chiarita a p. 243) che permette di aggiungere questi derivati napoletani allo sp. hastiar sotto REW 3215.

esstentura (fece correre bene deicemilia cavalle sopre chiste cuorpe, che nde fo fatto e.): si dice che è forma senza riscontri e si ipotizza che voglia dire 'poltiglia'. In effetti in D'Ambra non si ritrovano forme simili, ma in Andreoli troviamo stennetura 'abbancatura (il tendere le pelli per la concia)'(20). Si potrebbe quindi pensare a una formazione diretta dal participio forte (come giustamente ipotizza F.) e a un significato concreto e collettivo del suffisso (Rohlfs § 1119): 'li resero come le pelli tese per la concia'. Un'altra ipotesi, sebbene i dati moderni siano più settentrionali, si può avanzare sulla base di AIS 984 e cp:

'il mestone (bastone per rimestare la polenta)' 'stenditoio' p. 637 (abr.occ., Capestrano), p. 664 (laz.centrosett., Santa Francesca), p. 701 (laz.merid., San Donato Val di Comino)

'stenditore' p. 632 (ALaz.merid., Ronciglione)

'stenderello' p. 575 (umbro merid.-or., Trevi), p. 643 (laz.centro-sett., Palombara Sabina), p. 662 (laz.centro-sett., Nemi)

'matterello per le lasagne' *'stenderello'* p. 645 (cicolano, Tagliacozzo), p. 654 (laz.centrosett., Serrone)⁽²¹⁾

Il DEDI dà il tipo stennarèllo 'matterello' come laziale, umbro, abruzzese e segnala anche l'abruzzese orientale štennëmàssë, molisano stennemazzë con lo stesso

⁽²⁰⁾ R. D'Ambra, Vocabolario napolitano-toscano domestico di arti e mestieri, Napoli 1873 (rist. anastatica Bologna 1969); R. Andreoli, Vocabolario napoletano-italiano, Torino-Roma-Milano-Firenze 1887 (rist. Napoli 1966).

⁽²¹⁾ Cfr. anche AIS 1213 (la batterella), pp. 662 e 701.

significato. Insomma si potrebbe pensare a un derivato da *stendere* nel senso di 'spianare la pasta' e parafrasare 'li resero come la pasta stesa dal matterello'(22).

Chiudiamo ribadendo che queste osservazioni non tolgono nulla alla solidità e alla ricchezza del lavoro, che è sicuramente una pietra miliare negli studi filologici e linguistici meridionali(*).

Marcello BARBATO

Massimo PALERMO, L'espressione del pronome personale soggetto nella storia dell'italiano, presentazione di Luca Serianni, Roma, Bulzoni, 1997, 374 p.

Le condizioni che regolano oggi l'uso del pronome soggetto (= PS) in italiano sono note. L'italiano è oggi una lingua a *pro-drop* totale: mentre l'espressione del soggetto vuoto è vietata (*egli piove), il soggetto argomentale può essere omesso in ogni caso⁽¹⁾, salvo pochissime eccezioni⁽²⁾.

Ma, come osserva Massimo Palermo nel meticoloso ed esemplare saggio che si presenta, «se proviamo a volgere lo sguardo al passato, ci rendiamo conto che le cose non sono sempre andate così» [22] e che è falso che in questo settore cruciale della sintassi storica l'italiano sia, sic et simpliciter, un diretto continuatore del latino, come lo spagnolo e al contrario del francese⁽³⁾. L'ipotesi da cui Palermo muove è

⁽²²⁾ Per **piccza** ai riscontri di Formentin si può aggiungere quello di Brancati: *Mola era una certa piccza facta con sale et cocta al foco* (nota marginale a p. 20 dell'ed.cit.).

^(*) Abbreviazioni impiegate: AIS: Jaberg K. - Jud J., Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz, Zofingen 1928-1940 (si cita il numero della carta); ALI: Atlante linguistico italiano, Roma 1995 e ss. (si cita il numero della carta); B: Grande dizionario della lingua italiana, a cura di S. Battaglia, Torino 1961 e ss.; DEDI: M. Cortelazzo - C. Marcato, I dialetti italiani. Dizionario etimologico, Torino 1998; Lausberg: H. L., Linguistica romanza, 2 voll., Milano 1971; LEI: M. Pfister, Lessico etimologico italiano, Wiesbaden 1979 e ss.; REW: W. Meyer-Lübke Romanisches Etymologisches Wörterbuch, Heidelberg 1935 (rist. 1972); Rohlfs: G. R., Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti, 3 voll., Torino 1966-69; VES: A. Varvaro. Vocabolario etimologico siciliano, con la collaborazione di R. Sornicola, 1, A-L, Palermo 1986. Si usa la classificazione geografica del LEI.

⁽¹⁾ Adottiamo la terminologia dei grammatici «tradizionali»: in termini generativisti il fenomeno è descritto in modo diverso [25, n. 12].

⁽²⁾ Esse sono puntualmente indicate anche in L. Serianni, *Grammatica italiana*. *Italiano comune e lingua letteraria*. *Suoni, forme, costrutti*, Torino, UTET, 1988, p. 205.

⁽³⁾ In generale, considerando il parametro dell'espressione del PS, le lingue romanze possono essere distinte oggi in due gruppi: «il primo, comprendente il portoghese, lo spagnolo, parte dell'occitanico, il catalano, l'italiano letterario, i dialetti italini centro-meridionali, il sardo e il rumeno; il secondo comprendente il francese, parte dell'occitanico, il franco-provenzale, i dialetti italiani settentrionali, le varietà ladine, il dialetto fiorentino» [26]. Nel primo gruppo il

quella elaborata nel 1983 da Freedman (già un notevole progresso rispetto allo schema interpretativo tradizionale)⁽⁴⁾, per il quale esiste una doppia frattura nella storia dell'espressione del PS in fiorentino⁽⁵⁾. Tale ipotesi è nella sostanza messa fortemente in discussione dai dati offerti dallo studio di Palermo, del quale proveremo a delineare la metodologia e a riassumere le conclusioni.

Lo spoglio è condotto su testi in prosa di livello medio. Sono esclusi quindi sia quelli di livello alto (per es. le tragedie), troppo lontani dall'uso, sia quelli di estrazione sociolinguistica troppo bassa, per via delle interferenze dialettali che avrebbero portato con sé. Fino al 1525 sono presi in considerazione solo testi toscani; da questa data in poi, anche testi provenienti da altre regioni.

Palermo considera i valori di espressione del PS in base ai seguenti dodici parametri: natura della proposizione (principale, coordinata, subordinata) e sua posizione, presenza di un costituente preverbale diverso dal soggetto presenza di enclisi pronominale, proposizioni interrogative, vincolo anaforico⁽⁶⁾, disambiguazione (con le «forme verbali che non permettono di risalire al soggetto mediante la sola desinenza personale» [34]), tipologia discorsiva (discorso diretto o indiretto), persona verbale, PS «neutro» (quello espresso per es. con verbi impersonali o meteorologici), PS atono, PS pleonastico.

Nel primo periodo (Origini - 1525) si osserva un graduale aumento dei valori del PS espresso, pur con oscillazioni dovute alle caratteristiche dei singoli testi. In generale, i risultati dell'indagine fanno concludere che «il fiorentino antico (in compagnia delle altre varietà toscane) presentava già un sistema a espressione prevalente del soggetto, con alcuni vincoli di carattere sintattico (...) che favorivano l'omissione» [355]. Se si considerano solo i contesti privi di questi vincoli, si arriva a livelli altissimi di espressione del PS, presente nella quasi totalità dei casi. Questa conclusione è ulteriormente rafforzabile considerando i dati da un'altra angolazione. In contesti in cui l'omissione del PS è ampiamente favorita, come quello costituito dalle frasi adiacenti, Palermo documenta ben 268 casi di violazione del vincolo anaforico, «di cui 22 in coordinata, 65 in principale in apodosi, 155 in subordinata, 26 in subordinate coordinate tra di loro». Si tratta di «occorrenze poco rilevanti numericamente ma molto significative qualitativamente, perché testimoniano, nei testi in cui si verificano, un livello molto avanzato di espressione del PS» [146]. E' appena il caso di relevare che livelli appunto di gran lunga più bassi di espressione del PS nonostante

PS è ad espressione facoltativa, nel secondo ad espressione obbligatoria. E' però il caso di ricordare che il francese ha sviluppato progressivamente l'obbligatorietà dell'espressione del PS, che non può dirsi compiuta del Cinquecento.

⁽⁴⁾ Alan Freedman, «Vuoi tu murare?» The italian subject pronoun, in «Studi di Grammatica Italiana» 12 (1983), 167-88.

⁽⁵⁾ La prima, risalente al Quattro-Cinquecento, avrebbe determinato un sistema con l'espressione quasi obbligatoria del PS. La seconda, successiva al XV sec., avrebbe ricondotto alle condizioni di partenza, che erano quelle dell'espressione facoltativa del PS.

⁽⁶⁾ E cioè la tendenza a non esprimere il PS quando il soggetto di una proposizione coincide con quello della proposizione adiacente (per es. io vi dirò quel che io avrò fatto nel Decameron).

il vincolo anaforico sono osservabili nella prosa di altre tradizioni volgari in cui il parametro della non obbligatorietà del PS espresso non è mai stato in discussione. Se consideriamo il napoletano antico, qualche caso compare nella del *Libro de la Destructione de Troya* (e, si badi, non nella cosiddetta «coda Ceffi», frutto dell'utilizzazione di un testo toscano)⁽⁷⁾: «Ma *ipso*, resistendo animosamente, asseriose de defenderese per bactalla como *ipso* era onninamente innocente de lo decto tradimento» 271.4-5; «poy la capccione de Troya, de la quale capccione yo senza fallo son stato causa e grande parte, yo con grande compagna de familla mya (...) me partive» 228.10-12; «Et yo quasy co l'altra metate delle nave, scampando da quillo loco, navigay ultra et applicay in una provincia nominata Fenicia. Ube yo trovay grandessema teragnia e crudeletate de gente» 294.3-5; «Ecco che yo ve ò decto e racontato tucti quanti li casy e le fortune che me sono advenote poy che yo me partive da Troya» 294.12-14⁽⁸⁾. Non è molto, come si vede. Tutti i casi, tranne il primo, sono in discorso diretto (Ulisse racconta a Idomeneo), e soprattutto in nessuno di essi si verifica una ripetizione del PS in coordinata, la più vistosa violazione del vincolo anaforico.

Per quanto riguarda la tipologia delle frasi, nel XIV sec. l'espressione del PS nelle subordinate è più alta che nelle principali; a partire dal '400 la tendenza si inverte, con l'eccezione costituita dai testi «che a diverso titolo sono rivolti al passato» [144].

Se, come visto, l'espressione del PS aumenta gradualmente nel corso del primo periodo, nel secondo (dal 1525 in poi) l'intervento normativo del Bembo provoca un cambio di prospettive. Negli autori toscani «l'espressione del PS diviene una variabile dipendente dal tasso di venacolarità del testo» [355]; negli autori non toscani si tramuta invece in una variabile stilistica. Sulla scia della canonizzazione bembiana, la prosa di Boccaccio, assurta a modello, contribuisce a provocare un certo aumento dei livelli di espressione del PS. «La tradizione grammaticale (...) giustifica come costrutti atti a conferire grazia e ornamento al dettato i casi di apparente ridondanza pronominale (in realtà spiegabili come fatti di sistema) rinvenibili nella prosa decameroniana» [357]. Il secondo momento chiave per l'evoluzione della storia del PS in italiano è costituito dalle «due importanti potature⁽⁹⁾ di pronomi soggetto del primo Ottocento: quella dell'*Ortis* e quella dei *Promessi sposi*» [358], opere che come è noto contribuiscono (soprattutto la seconda), «a creare un nuovo modello di scrittura media e di parlato cólto»; dal punto di vista della storia dell'espressione del PS, la situazione si cristallizza nei termini in cui è oggi.

Il lavoro di Palermo (sostenuto, come scrive Serianni nell'introduzione, «da una larga informazione di linguistica teorica» [19]) presenta una documentazione assai generosa e diversificata, il che costituisce un'ottima garanzia sulla completezza delle

⁽⁷⁾ Libro de la destructione de Troya. Volgarizzamento napoletano trecentesco da Guido delle Colonne, Ed. critica, commento, descrizione linguistica e glossario di Nicola De Blasi, Roma, Bonacci, 1986. Citazioni del testo per pagina e rigo dell'edizione.

⁽⁸⁾ Ma la ripetizione del PS, dovuta evidentemente a motivi pragmatici, è anche nella versione fornita dall'altro manoscritto (P): «Or ecco che eo te ayo specificato tutti li miei avenimienti, poy che eo da Troya me partivi et como eo sono venuto in povertate» 294.11-12.

⁽⁹⁾ Relative soprattutto alle terze persone anaforiche.

valutazioni a cui giunge lo studioso. Palermo dice così una parola definitiva su un «punto microscopico di grammatica»⁽¹⁰⁾ (ma forse non così microscopico), aggiungendo il proprio contributo a quelli di sintassi storica, per la verità non abbondantissimi, usciti negli ultimi anni⁽¹¹⁾. Non resta quindi che concludere con una breve notazione su un'ulteriore prova di accuratezza, cioè sul fatto che sembrano praticamente assenti anche le sviste materiali⁽¹²⁾.

Marcello APRILE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Federico CORRIENTE, *Poesía dialectal árabe y romance en Alandalús* (cejeles y *xarajāt* de *muwaššaḥāt*), Madrid, Gredos, 1997, 386 páginas.

En 1948 Samuel M. Stern publicó 20 estribillos redactados, según él, parcialmente en la lengua de la población romana que antes del 711 había vivido en el Sur de la Península Ibérica y que, después del 711, siguió viviendo allí bajo dominación musulmana(1). Se trataba de estribillos que forman la segunda parte de la última estrofa de poemas pertenecientes al género árabe llamado muwaššah. Este género fue inventado, según la tradición, por un poeta ciego de Cabra a principios del siglo X. Tiene una estructura compleja con estrofas bimembres. La segunda parte de la última estrofa tiene un carácter particular y lleva un nombre especial: harğa (pl. harağāt) 'salida'. Presentando un registro lingüístico diferente, está redactada en árabe vulgar andalusí o en la lengua de la población romana mencionada, que comúnmente se llama mozárabe. El autor del libro aquí reseñado la denomina, más adecuadamente, romance andalusí o romandalusí. El cuerpo de las muwaššahāt está redactado en árabe clásico o también en hebreo, ya que los poetas judíos de Alandalús imitaron en su lengua la forma originariamente árabe del muwaššah. Con la publicación de S. M. Stern, la investigación nos brindó, por casualidad, primero harağāt con elementos romances extraídas de poemas hispano-hebreos. Sin embargo, cuatro años más tarde, Emilio García Gómez dio a la luz 24 haragat con elementos

⁽¹⁰⁾ Secondo la celebre definizione del Mussafia riferita alla legge che prende il nome da lui e da Tobler.

⁽¹¹⁾ Tra i quali è doveroso ricordare almeno i fondamentali saggi di Paolo D'Achille, Sintassi del parlato e tradizione scritta della lingua italiana, Roma, Bonacci, 1990, di Giuseppe Patota, Sintassi e storia della lingua italiana: tipologia delle frasi interrogative, Roma, Bulzoni, 1990 (senza considerare l'interesse per temi di sintassi storica espressa dagli studiosi generativisti: si rinvia per questo all'esauriente bibliografia di volume di Palermo).

⁽¹²⁾ L'unica e assolutamente minima che mi è dato di rilevare rifacendo i conti presentati dall'autore è la percentuale dei PS espressi nella tabella a p. [41], dove 48,17 % va corretto in 49,17 %: non sembra davvero il caso di aggiungere ulteriori commenti.

⁽¹⁾ S. M. Stern, «Les vers finaux en espagnol dans les muwaššaḥs hispanohébraïques. Une contribution à l'histoire du muwaššaḥ et à l'étude du vieux dialecte espagnol 'mozarabe'», *Al-Andalus*, 13 (1948), pp. 299-346.

romances sacadas de poemas hispano-árabes⁽²⁾. Los grandes filólogos españoles de entonces, Ramón Menéndez Pidal y Dámaso Alonso, opinaron que en las *ḫaraǧāt* con elementos romances se reflejaba una poesía lírica románica anterior a la dominación musulmana de Alandalús, y el arabista Emilio García Gómez no sólo compartió esa opinión, sino que consideró el género del *muwaššaḥ* fruto de influjos métricos romances sobre la tradición de la poesía árabe clásica.

Desde entonces ha pasado casi medio siglo. Se han descubierto algunas harağāt «romances» más. Además, han sido publicadas en su íntegridad las muwaššaḥāt andalusíes, tanto aquellas cuyas harağāt están redactadas completamente en árabe andalusí (y que forman una mayoría de un 90 o/o), como aquellas que contienen elementos romances. La interpretación de estas últimas es extremamente difícil. Una razón evidente reside en el hecho de que en ellas el romandalusí fue puesto por escrito en un sistema escripturario que no le correspondía. Pero hay más: el manuscrito árabe más antiguo que contiene harağāt con elementos romances data, probablemente, del siglo XVII, lo que significa que durante unos cinco siglos estas harağāt habían sido copiadas y leídas por copistas y lectores que seguramente desconocían el romandalusí. Para las harağāt con elementos romances que se contienen en muwaššahāt hebreas la situación es mejor. Los primeros textos conservados datan del siglo XII.

Los intentos de interpretación de los textos, en parte han hecho surgir dudas en cuanto a la dependencia de las *ḫaraǧāt* «romances» con respecto a una lírica románica muy antigua en el Sur de la Península Ibérica. Estas dudas, emitidas sobre todo por investigadores extranjeros, podían todavía tacharse de emanaciones de envidia de gente que no quería conceder a España el honor de ser la cuna de la lírica europea. Pero he aquí un libro publicado por el arabista español Federico Corriente que niega rotundamente la existencia de una lírica románica anterior al 711 reflejada en las *ḫaraǧāt* «romances». Éstas son, según F. Corriente, el fruto de la sociedad bilingüe que trajo consigo la invasión musulmana en el Sur de la Península Ibérica.

Federico Corriente es, en la actualidad, sin duda el mejor conocedor del árabe andalusí. Lo prueban las casi 50 publicaciones dedicadas al asunto que registra la bibliografía de su libro.

La primera parte de este libro está dedicada a la descripción de la poesía estrófica andalusí (muwaššaḥ y cejel) y al controvertido problema de su origen. Para F. Corriente está fuera de duda la arabidad fundamental de estas formas, que no se deben a un sustrato románico, como pensaba E. García Gómez. Es verdad que por la inserción de elementos romances en la estructura métrica árabe era necessario realizar ciertas adaptaciones. Sin embargo, este problema no se limita a los elementos romances sino que se extiende también a los elementos de árabe andalusí, porque esta lengua, como el romance andalusí, poseía acento distintivo y carecía de cantidad fonémica. La gran mayoría de los arabistas acepta hoy el origen árabe de la poesiá estrófica andalusí, si bien con ciertos matices en la argumentación. No quiero entrar aquí en esos detalles.

⁽²⁾ E. García Gómez, «Veinticuatro jarŷas romances en muwaššaḥas árabes», *Al-Andalus*, 17 (1952), pp. 57-127.

La primera parte del libro contiene también un capítulo titulado «Estructura temática» (pp. 39-69). En él F. Corriente intenta mostrar que la temática de las harağāt con elementos romances es absolutamente idéntica a la temática de las harağāt sin tales elementos, argumento, según el autor, en contra del influjo de una lírica románica subyacente. Para que se pueda comprobar su argumentación, ofrece, en uno de los apéndices (pp. 135-249), la traducción española de más de 300 harağāt en árabe andalusí.

Al lado de este apéndice titulado «Catálogo de las xarajāt de muwaššaḥāt en árabe andalusí», la segunda parte del libro contiene cuatro apéndices más: «Muestras de tipos estróficos del muwaššaḥ» (pp. 125-134), «Catálogo de xarajāt de cejeles» (pp. 250-267), «Catálogo de las xarajāt de muwaššaḥāt con texto romance y sus lecturas e interpretaciones» (pp. 268-335), «El idiolecto romandalusí reflejado por las xarajāt con texto romance» (pp. 336-372).

De estos apéndices nos interesan sobre todo los dos últimos. El primero de ellos contiene una nueva edición de las *ḥaraǧāt* con elementos romances descubiertos hasta hoy: 42 extraídas de *muwaššaḥāt* árabes y 26 extraídas de *muwaššaḥāt* hebreas⁽³⁾.

Quiero discutir algunos aspectos de esta edición:

- 1° Una gran ventaja de las interpretaciones de F. Corriente está en el hecho de que el editor se esfuerce en introducir el número más reducido posible de enmiendas en los textos transmitidos. Además, indica en cada caso el «porcentaje de enmiendas en lectura sobre paleografía (= PE)» (p. 20) y lo compara con el PE de las ediciones de García Gómez⁽⁴⁾ y de Solá-Solé⁽⁵⁾. De esta comparación resulta que la media del PE de los dos editores anteriores es de más del 11 o/o, mientras que la de F. Corriente se limita al 4, 5 o/o (p. 327).
- 2º Para cada texto F. Corriente reproduce las interpretaciones de García Gómez y de Solá-Solé. No las discute materialmente, sino que sólo calcula el «número y proporción de palabras de texto no reflejadas correctamente en la interpretación de cada editor» (p. 327). El término de comparación es su propia propuesta. Lo que no coincide con ella son «palabras mal interpretadas» (pp. 328-329). Los porcentajes respectivos son el 30, 58 para García Gómez y el 32, 77 para Solá-Solé. En cuanto a sus nuevas lecturas, resultan, para F. Corriente, «aún no seguras en su totalidad, pero sí definitivas, creemos, en muchos casos, y que suponen una modificación preferible e irreversible en una tercera parte del corpus hasta ahora más o menos aceptado» (p. 17).

⁽³⁾ En el fondo, la serie hebrea comprende 27 *ḥaraǧāt*, puesto que hay que contar también la *ḥarǧa* mencionada en la nota 256 (p. 313).

⁽⁴⁾ E. García Gómez, Las jarchas romances de la serie árabe en su marco. Edición en caracteres latinos, versión española en calco rítmico y estudio de 43 moaxajas andaluzas, Madrid (Sociedad de Estudios y Publicaciones), 1965. Las dos ediciones posteriores, de 1975 y de 1990, no han modificado la edición de los textos.

⁽⁵⁾ J. M. Solá-Solé, *Corpus de poesía mozárabe* (las *harğa*-s andalusíes), Barcelona (Hispam), 1973.

- 3° Si no se discuten las interpretaciones de García Gómez y de Solá-Solé, ni siquiera se mencionan otras propuestas de interpretación presentadas en gran número de estudios publicados a lo largo del medio siglo que nos separa del descubrimiento de las *haraǧāt* con elementos romances. Lamento esa limitación.
- 4° Como arabista y especialista del árabe andalusí F. Corriente, en sus interpretaciones, sigue la línea de conducta in dubio pro arabico. Por eso el porcentaje de arabismos contenidos en las haragat con elementos romances ha aumentado con respecto a las interpretaciones anteriores. Ha aumentado también el número de formaciones híbridas (raíces árabes con desinencias romances). En la mayoría de los casos puedo aceptar las nuevas propuestas. De vez en cuando creo, sin embargo, que la arabización va demasiado lejos. Doy un ejemplo: el texto de la harga A27 (pp. 295-296) está estropeado sin duda ninguna. Hay que introducir enmiendas, como han hecho tanto García Gómez (con un PE de 18, 18) como Solá-Solé (con un PE de 20, 45). F. Corriente es más parco en sus enmiendas; su PE es de 9. El resultado interpretativo es éste:

```
Compañero, crée[me];
de morir me alegraré:
¿Cómo sabe él todo?
Huiré,
por Dios, ¿qué haré? (p. 295).
```

En un estudio publicado en 1993, yo también había intentado interpretar la *ḥarĕa* en cuestión⁽⁶⁾. No introduciendo más enmiendas que F. Corriente en el texto transmitido, había llegado a una interpretación fundamentalmente distinta:

Querré besitos, mas tengo la alegría muerta; dime quién al amanecer ¡ay! estará contigo; por Dios, ¿qué haré?

No quiero justificar y defender aquí mi interpretación. Conozco perfectamente sus puntos débiles. Lo que quiero poner de manifiesto es únicamente lo siguiente: la totalidad de mis enmiendas se refiere a elementos romances, mientras que todas las enmiendas de F. Corriente afectan a palabras árabes. ¿No estarían menos expuestas a desfiguraciones precisamente esas palabras?

Aunque tenga ciertas reservas con respecto a algunas de las nuevas interpretaciones de las *ḫaraǧāt* con elementos romances, estoy convencido de que la edición de F. Corriente constituye un paso decisivo hacia una comprensión cada vez más segura de los textos difíciles.

Y hay más. En el apéndice sobre el idiolecto romandalusí, el libro de F. Corriente nos ofrece también un párrafo de «Notas gramaticales», basadas en las *ḫaraǧāt* estudiadas y en los textos con elementos romances que se encuentran en la obra de Ibn Quzmān. Este epítome gramatical, que comprende notas de fonología, de morfología y de sintaxis, es de un valor certero. Está basado en la totalidad de los textos romandalusíes conservados. Las demás fuentes de esta lengua están constituidas

⁽⁶⁾ G. Hilty, «El bilingüismo de una jarcha mozárabe», en E. Canonica y E. Rudin (eds.), *Literatura y bilingüismo. Homenaje a Pere Ramírez*, Kassel (Reichenberger), 1993, pp. 101-113, especialmente 111.

exclusivamente por palabras sueltas, cuyo estudio tiene que limitarse prácticamente a la fonética. En este campo será interesante comparar las indicaciones de F. Corriente con los resultados de los estudios hechos sobre los glosarios, los elementos (top)onomásticos, etc.

En cuanto a la morfología aludo aquí a un problema. F. Corriente se pregunta si el romandalusí, al lado de las formas el y la, no conocía también, por lo menos en

«algún subdialecto occidental [...] unos alomorfos en alternancia posicional O/, fem. A del artículo determinante. El catalán antiguo conocía una opcionalidad en el pronombre objeto lo = ho, igualmente reflejos del latín illud, que podría illustrar el caso que nos ocupa» (p. 355, nota 47).

No creo que sea posible admitir la existencia de o y a como formas del artículo definido en romandalusí. El catalán antiguo no puede servir para apoyar tal suposición, porque ho no es resultado de illud, sino de hoc, y en el dominio galaico-portugués la caída de la -l- intervocálica, una de las bases de las formas o y a, es un fenómeno no originario del Sur. Fue irradiado desde el Norte precisamente en el contexto de la Reconquista $^{(7)}$.

Las «Notas gramaticales» van seguidas de un «Léxico» que contiene todas las palabras – romances y árabes – de las *ḫaraǧāt* estudiadas y en el cual se incluyen también los romancismos de Ibn Quzmān.

Una última pregunta: Como dije al principio de esta reseña, el autor opina que las *ḫaraǧāt* con elementos romances no prueban la existencia de una lírica románica anterior a la dominación musulmana en el Sur de la Península Ibérica. Por lo menos la mayor parte de las *ḫaraǧāt* con elementos romances son para él «sencillamente alternativas, traducciones o imitaciones, de otras preexistentes en árabe andalusí, puesto que el proto-cejel del año 913 demuestra la temprana composición en esta lengua de coplas populares» (p. 342). ¿Está probada esa opinión por el libro reseñado? No del todo. En una comunicación que presentaré en el VIII Congreso de la Asociación Hispánica de Literatura Medieval (septiembre de 1999) y que se publicará en las Actas de dicho Congreso, intentaré mostrar que las interpretaciones de F. Corriente no excluyen que las *ḫaraǧāt* con elementos romances contengan huellas de una capa más antigua, en la cual existieron coplas romandalusíes, lingüísticamente menos arabizadas y temáticamente herederas menos ambiguas de una lírica femenina románica que las *ḫaraǧāt* conservadas de los siglos XI y XII.

Gerold HILTY

Milagros Alfonso VEGA, Construcciones causativas con infinitivo en el español medieval. Estructura y evolución, México, Universidad Nacional Autónoma de México, El Colegio de México, 1998, 258 págs.

La sintaxis histórica del castellano es una parcela hasta ahora poco cultivada, como la misma autora pone de relieve ya al comienzo de este libro (p. 13). Esta

⁽⁷⁾ Véase Clarinda de Azevedo Maia, História do Galego-Português. Estado linguístico da Galiza e do Noroeste de Portugal desde o século XIII ao século XIV (Com referência à situação do galego moderno), Coimbra (Instituto Nacional de Investigação Científica), 1986, pp. 568-569, especialmente 568, nota 4.

aportación a la misma, tanto teórica como práctica, es, pues, de mucha importancia. A mi ver, son dos las virtudes de este trabajo: la primera, el mostrar la trascendencia de los estudios diacrónicos, bastante desdeñados en la lingüística moderna; asimismo, probar de modo convincente que sincronía y diacronía no son antagónicas sino perspectivas que se complementan en la descripción sintáctica.

Tras analizar en primer lugar la estructura de las construcciones causativas con infinitivo (hacer/ mandar ... hacer algo a alguien, vide p. 31) en un plano sincrónico, pasa la autora a examinar cómo se desarrollan en el tiempo tales construcciones, desde el latín al castellano medieval y a la lengua moderna [cap. 2, 61-109]. Se insiste con razón en la importancia metodológica de tener en cuenta a la vez forma gramatical y significado, es decir, sintaxis y semántica. Las construcciones causativas con infinitivo vienen agrupadas según sea mayor o menor la fuerza coercitiva que ejerce el causante (impulsor de la causación) sobre la acción causada (receptor de la causación). De ahí tres grandes apartados: a) construcciones con verbos de fuerte coerción y de mandato (obligar, mandar, enviar), b) verbos permisivos (dexar, permitir) y c) verbos de colaboración (inducir, mover, ayudar). El verbo factitivo fazer, no marcado, viene a representar la «causación neutra», y, segun el contexto, puede expresar un tipo de causación coercitiva o atenuada [cap. 3, 111-184]. Dentro de esas clases se establecen varias subclases de verbos causativos, conforme a una casuística bien fundamentada. Tómanse tambien en consideración otros aspectos, como, por ejemplo, el carácter transitivo o intransitivo del infinitivo, la aparición de los clíticos en dativo o acusativo [50] y la introducción con verbos de movimiento de la preposición a [220-242].

El corpus que maneja la señora Alfonso Vega consta de seis textos prosísticos de los siglos XIII, XIV y XV [15], dos obras por centuria. Del XIII ha elegido la Primera Crónica General (ca. 1250) y el Calila y Dimma (ca. 1251); del XIV son el Zifar (ca. 1320) y la Crónica de Pedro I de Pero López de Ayala (ca. 1380), mientras que el siglo XV está representado por la Crónica de los Reyes Católicos de Hernando del Pulgar (ca. 1484) y por la Celestina (1499). Las fechas son las que indica la autora, aunque parecen poco asentadas y desde luego la Tragicomedia de Calisto y Melibea en modo alguno puede fecharse en 1499. Tal corpus se me antoja demasiado reducido y la elección de las ediciones del Calila y de la Crónica de Pedro I no muy acertada, cuando existen otras mucho más solventes. Quizá se hubiesen podido añadir otras obras a las ahí citadas; se me ocurren, e. gr., la General Estoria de Alfonso el Sabio (que no se parece en nada a la Primera Crónica General) y algunos fueros para el siglo XIII; para el XIV, la obra de don Juan Manuel, y para el XV, el Corbacho del Arcipreste de Talavera. Ello hubiera dado mayor peso a las estadísticas de este trabajo tan ingenioso en su exposición como en su argumentación teórica(1).

German COLÓN.

⁽¹⁾ Todavía un detalle mínimo. No se sabé qué viene a hacer en un libro sobre el castellano medieval la hermosa reproducción en la portada de un folio de Cerverí de Girona.

Giovanni MIRANDA, Osservationi della Lingua Castigliana. Edición y estudio de Juan M. LOPE BLANCH, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1998, XLII + 435 pp.

He aquí la reproducción facsimilar del tratado que un casi desconocido autor español, que se llama a sí mismo Giovanni Miranda, afincado en Italia, compuso en italiano en 1566 para la enseñanza de la lengua castellana. Juan M. Lope Blanch ha publicado el facsímil de la cuarta edición de su propiedad, de 1569, edición que es idéntica a la prínceps, de 1566. Ha hecho preceder el facsímil de un estudio sobre las características de estas *Osservationi* [V-XXXV] y de una copiosa bibliografía [XXXVI-XLII].

Tales *Osservationi* constituyen la obra capital para la enseñanza del castellano a los italianos y, a partir de ahí, a otros hablantes europeos, dado que sirvieron de base para muchos textos docentes, por ejemplo, la *Grammaire et observations de la langue Espagnole* de César Oudin (y Charpentier, Fabro, Minsheu, Doergangk, etc.). La obra fue publicada en Venecia e iba dedicada al duque de Urbino.

Son las *Osservationi* un código gramatical del castellano expuesto en metalengua italiana (toscana). Van divididas en cuatro partes: la primera se dedica al estudio del artículo, del nombre (sustantivo y adjetivo) y del pronombre; la segunda se ocupa de la morfología verbal, en la que se hacen constantes y provechosas confrontaciones ítalo-españolas, y el tercero atiende a las partes invariables de la oración; la cuarta parte corresponde a lo que titula «della ortografia e mvtamento delle lettere (p. 349). Miranda incluye a lo largo de su obra consideraciones de carácter semántico y lexicológico, así como abundante fraseología, agudezas, cuentos y anécdotas, con lo que pretende mostrar las peculiaridades del castellano. Toda la ejemplificación viene presentada a doble columna, con la correspondencia en toscano. De este modo tenemos «un incipiente tratado de lo que hoy llamamos lingüística contrastiva» (p. xv). Resultan particularmente curiosas las diferencias que Miranda señala en el uso de los verbos ser, estar, sonar, andar, hazer, hallar, caer, picarse, querer, respecto a los verbos toscanos [319-338].

El editor pone de relieve las obras que debieron de servir de inspiración a Miranda y muestra que *Il paragone della lingua toscana e castigliana* de Giovanni Marco Alessandri d'Urbina (Nápoles, 1560) fue el constante compañero de nuestro autor, aunque las *Osservationi de la Volgar Lingua* de Lodovico Dolce (cf. el título) y las *Introductiones latinae* de Nebrija (éstas para el andamiaje teórico) también le fueron de ayuda. Tales obras pasaron por el inteligente tamiz de Miranda, conocedor consumado de ambas lenguas, toscana y castellana, el cual enriqueció de veras las doctrinas y reflexiones de sus predecesores y realizó una obra en gran medida original.

Visto desde hoy, el libro de Miranda es de subido interés tanto para observar el contraste entre los dos idiomas románicos como para mostrar la situación real en la que se encontraba la lengua castellana en la segunda mitad del siglo XVI. Hemos de agradecer a Juan M. Lope Blanch que haya puesto a nuestra disposición esta mina de observaciones que son las *Osservationi* de Miranda.

German COLÓN

CATALAN

Cançoners Catalans Medievals (Els). Concordances. Materials de l'Arxiu Informatitzat de Textos Catalans Medievals. A c. de Lola BADIA, José M. BLECUA, Glòria CLAVERIA, Josep PUJOL, Amadeu SOBERANAS et Joan TORRUELLA. Bellaterra (Barcelona): Universitat Autònoma, Seminari de Filologia i Informàtica, 1995-..., 10 vol. de micro-fiches prévues.

Inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste, avec le projet de «l'Arxiu Informatitzat de Textos Catalans Medievals» Els Cançoners Catalans Medievals est un travail collectif conçu et animé par Joan Torruella dans le cadre du «Seminari de Filologia i Informàtica» de l'Université autonome de Barcelone, financé par la Fundació La Caixa. Cet important ensemble documentaire qui rassemble les textes poétiques médiévaux des principaux manuscrits catalans constitue un événement qu'il convient de saluer, et qui sera apprécié tant des linguistes que des littéraires. Rappelons en effet qu'un nombre non négligeable de textes n'ont pas été édités, ou de façon pas toujours fiable, et que rares sont les manuscrits auxquels une édition spécifique complète $(MPX^{1}s)$ ou partielle (N) a été donnée. Les manuscrits concernés sont les suivants (les responsables de l'édition et la date de parution sont, le cas échéant, indiqués entre crochets):

- Ha Barcelone, Bibl. de Catalunya, 7 («Chansonnier Vega-Aguiló»); vol. 1-A [éd. Anna Alberni en cours)
- H^b Barcelone, Bibl. de Catalunya, 8 («Chansonnier Vega-Aguiló», continuation); vol. 1-B [éd. Jordi Perramon 1998]
- J Paris, Bibl. Nationale, Esp. 225 («Chansonnier de Paris»); vol. 2 [éd. Joan Torruella en cours]
- L Barcelona, Bibl. de Catalunya, 9; vol. 3 [éd. Joan TORRUELLA 1995]
- M Barcelona, Bibl. de Catalunya, 11 («Chansonnier de Masdovelles»); vol. 7 [éd. Joan Torruella 1996]
- N Barcelona, Bibl. del Ateneu, 1 («Chansonnier de l'Ateneu»); vol. 4 [éd. Montserrat VILASECA & Francesc GOMEZ MARTIN en cours]
- P Zaragoza, Bibl. Universitària, 184 («Chansonnier de Saragosse»); vol. 8 [éd. Carme Planas en cours]
- S¹ Montserrat, Bibl. del Monestir, ms. 992 («Cançoner del Marquès de Barberà»); vol. 9 [éd. Sadurní MARTI]
- X¹ Barcelona, Bibl. de la Universitat, ms. 151 (Jardinets d'Orats); vol. 6 [éd. Sergi GASCON 1998]
- c Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 129 [«Cançoneret de Ripoll»]; vol. 10 [éd. Lola BADIA 1995]
- s Vatican, Bibl. Apostolica, ms. lat. 4806 (*L'Espill* de Jaume Roig); vol. 5 [éd. Antònia CARRE 1995]

Sept volumes ont déjà été publiés; restent les mss. Ha, J, N et P.

L'établissement du texte suit des critères susceptibles de permettre au mieux les traitements informatiques: détachement des formes agglutinées, réoslution des abré-

viations, distinction des graphèmes ambivalents c/ç, u/v et i/j (rien ne distingue par contre la l palatale de la géminée) utilisation de l'apostrophe et du point d'enclise, les conflits étant résolus de façon univoque. L'accentuation actuelle du catalan est utilisée avec le seul recours à l'accent aigu afin de ne pas suggérer des interprétations phonologiques impropres aux textes considérés, ce qui peut soulever quelques problèmes théoriques pour les textes occitans ou occitano-catalans, mais permet de distinguer les homonymes - donnés en annexe du livret d'accompagnement - et les finales en a ou e toniques des terminaisons atones correspondantes. L'utilisation du tiret pour connecter les pronoms conjoints postposés au verbe est également problématique pour ces textes, mais elle ne gêne en rien la recherche, et a même l'avantage de les distinguer d'emblée des formes antéposées. Le texte fait l'objet d'une ponctuation interprétative, et l'usage des majuscules se conforme aux critères modernes. Des tirets inférieurs lient les éléments des mots composés (numéraux inclus). Les éléments remplissant une fonction euphonique (anti-hiatus) sont liés à leur base par un tiret, selon la tradition éditoriale catalane (e-z, que-n...). Des encadrements spécifiques permettent d'identifier les reconstructions et les titres (crochets carrés) et les formes étrangères (ni catalanes, ni occitanes, ni mixtes: barres penchées).

Chaque volume de microfiches est conçu selon un même plan, avec le texte du manuscrit, une liste de concordances et des données statistiques qui donnent successivement la liste des mots selon leur fréquence absolue par ordre décroissant puis par ordre alphabétique, listes suivies d'indications statistiques plus générales qui mériteraient parfois d'être commentées. Des index distincts sont donnés selon la langue utilisée, ce qui ne va pas sans poser un problème particulier, puisque, à côté des textes français, seuls sont reconnus comme «occitans» les textes occitans d'auteurs occitans, à l'exclusion donc des textes occitans ou, du moins, occitano-catalans, d'auteurs catalans, qui sont traités comme les textes proprement catalans. Prose et vers sont éventuellement distingués (H^b). La catalanisation plus ou moins poussée de ces divers textes, variable selon les copistes et les étapes de la transcription, vient au demeurant compliquer le problème, et ce sera la tâche des linguistes de poursuivre le travail de leurs aînés en essayant de débrouiller ce complexe écheveau, particulièrement délicat pour les anonymes, travail pour lequel ces concordances réunissent opportunément les matériaux.

Dominique BILLY

DOMAINE GALLO-ROMAN

Paul W. BROSMAN, *The Rhine Franconian element in Old French*, New York, Peter Lang (Studies in Old Germanic Languages and Literatures, 5), 1999, 311 pages.

Les étymologues au sens étroit du terme se font rares depuis quelque temps. On accueillera donc avec bienveillance le travail de Brosman (sigle du DEAF: BrosmanRh).

Nous savons que le lexique français contient une quantité considérable d'emprunts au germanique. Ces emprunts sont issus essentiellement du germanique occi-

dental, plus précisément des dialectes des Francs et spécialement du dialecte des Francs saliques, c'est-à-dire l'ancien bas-francique (abfrq.), qu'on peut appeler, dans la rétrospective, vieux néerlandais. C'est la langue des Mérovingiens. L'abfrq. se range à côté de l'ancien saxon pour former un groupe qu'on nomme ancien bas-allemand, désignation qui fait paire avec ancien haut-allemand (aha.). Le trait le plus caractéristique de l'aha. est la mutation consonantique (= mutation ancien haut-allemande, dite seconde mutation germanique, à partir du début du 6e s.), absente du bas-allemand. Cette mutation qui fait passer, sous des conditions définies, les occlusives p, t, k à des fricatives ou affriquées, et b, d, g à p, t, (k), sert entre autres traits aussi à distinguer les dialectes aha.: le francique central (frq.centr., en allemand 'Mittelfränkisch': Cologne, Aix, Echternach, Trèves) modifie t dans toutes les positions (> ts/z) et p après voyelle (> f); le francique rhénan (frq.rhén.: Mayence, Francfort, Worms, Spire) modifie en bonne partie p,t,k et d final; le francique rhénan méridional (Wissembourg) va plus loin dans la modification de b, d, g et le francique oriental (frq.or.: Fulda, Wurtzbourg, Bamberg) va plus loin encore, de même que l'alémanique (Strasbourg, Murbach, Saint Gall) et le bavarois (Augsburg, Ratisbonne, Passau, Salzbourg) qui est proche du langobard (témoignages à Pavie, Bobbio).

BrosmanRh réunit et développe un certain nombre d'articles publiés auparavant [p. 12]. Il se fonde sur le REW de Meyer-Lübke ³1935, sur Gamillscheg (son dictionnaire Gam¹ de 1928 et Gam² de 1969 et surtout sur GamGerm¹ – Romania Germanica, 1934-36, et GamGerm² de 1970) et sur le FEW de W. von Wartburg (dep. 1922). Brosman pique notre curiosité en nous disant qu'il a compté dans le REW 126 étymons aha. de mots français, tandis qu'il n'a trouvé aucun étymon aha. dans Gam² [1]. Il faut savoir que l'aha. n'existe que comme groupe de dialectes et qu'il n'y a pas un aha. standard, les tendances centripètes étant plus récentes encore en hall. qu'en français. Les dictionnaires de l'aha. prennent régulièrement les formes du frq.or. pour lemmes. Or, Meyer-Lübke reprend précisément ces formes frq.or. comme étymons dans son REW et il décrit dans sa grammaire romane les caractéristiques de l'aha. en se servant des formes et graphies frq.or. [3]. Gamillscheg, au contraire, rejette d'emblée la possibilité d'emprunts à l'aha., loin de la frontière linguistique, mais, lui aussi, il se sert de formes frq.or. ou même plus 'hautes', soit além. ou bavaroises, comme repères pour des étymons du français [4].

Quant à Wartburg, Brosman observe qu'il a admis initialement (1922-1940) les formes indiquées par Meyer-Lübke (comme, d'ailleurs, pour la masse des autres étymons), pour être ultérieurement plus discriminant au moment de la réfection et de la publication définitive des matériaux d'origine germanique (v. FEW t. 16, préface). Il en résulterait une position plus proche de Gamillscheg, mais ici et là aussi de Bruckner (qui croyait à la possibilité d'emprunts de mots à mutation) [5](1). Après un coup d'œil sur Corominas (qui accepte généralement des étymons aha.), Migliorini (qui ne les accepte pas) et Bourciez (qui accepte un étymon à mutation), Brosman conclue «It thus appears that the views of Romance linguists concerning bor-

⁽¹⁾ Brosman semble négliger l'influence de Frings, à Leipzig, 1936 ss. (cf. HAIT DEAF H 76; HART DEAF H 228, 11; HODER DEAF H 522, 31), et celle de V. Günther, à Bâle, à partir des années '50. Il ne tient pas compte non plus de la façon dont travaillait Wartburg: beaucoup d'informations sont reprises de fiches, souvent vieillies (v. p.ex. FEW 16, 261a, 1-2).

rowing from Old High German are virtually the same as they were six decades ago, the only possible difference being a shift in the relative popularity of the two competing positions» [7]. Nous ne saurons pas s'il aurait modifié sa conclusion rapide, s'il avait lu l'étymologie de GRIFER/GRIPER dans le DEAF (G 1390), pour ne donner qu'un seul exemple facilement accessible qui contredit en même temps son «wether or not French indeed borrowed from Old High German. Since the question has never been stated correctly...» [7-8].

Arrivé à la fin de ses préliminaires, Brosman formule sa thèse sur la base d'une simplification des positions antérieures: des emprunts à l'aha. sont possibles si l'on s'en tient à des dialectes plus 'bas' que le frq.or., Gamillscheg ayant tort lorsqu'il rejette l'aha. en bloc et Meyer-Lübke/Wartburg ayant tort lorsqu'ils pensent que le frq.or. est une source possible du français [8](2). La recherche effectuée par Brosman est certainement objective: dans le REW et le FEW il y a vraiment des étymons frq.orientaux. Mais subjectivement parlant il est exagéré et partiellement erroné de croire que ces étymologues, comme d'autres, auraient pensé que des mots fr. venaient directement et exclusivement du frq.oriental. Il y a eu et il y a plutôt une part d'erreur et une part de permissivité qui n'est évidemment plus de mise. Même la permissivité n'est pas nécessairement consciente; il ne faut pas oublier que la confection d'un grand dictionnaire comme le FEW relève dans une large mesure de la compilation d'informations prises pour plausibles. (Cp. la filiation constante DC > Lac > Gdf > FEW/TLF/etc., chaque fois sans retour à la source.)

Les chapitres qui forment le corps de l'ouvrage [23-263] traitent les consonnes affectées par la seconde mutation, prenant pour base matérielle les étymons contenant ces consonnes et relevés dans les dictionnaires examinés, REW, Gam (avec GamGerm) et FEW: aha. z, germ. occ. p, /b/, géminées sonores, wr-, d après consonne, abfrq. t après voyelle, germ. occ. d après voy., germ. b initial, postconsonantique et postvocalique, etc. Comme les occlusives sont touchées par la mutation à des degrés très différents selon les dialectes, leurs résultats en français indiquent, si tout va bien, le lieu d'origine. L'argument est simple: une forme sans mutation vient de l'abfrq., avec mutation de l'aha., en l'occurrence du frq.rhén. (les dialectes plus 'hauts', além. et frq.or., n'entrant généralement pas en ligne de compte). Mais la réalité est plus complexe, car la mutation ne date que du 6e siècle (soit quelques générations après l'entrée des Francs saliques dans la Belgica occidentale); elle atteint les régions à des époques et à des degrés différents et il faudrait que les étymologies soient à toute épreuve. Un exemple: l'étymon *URDEILI peut être abfrq. ou frq.centr. ou frq.rhén. (les autres dialectes aha. ont urteili [= hall. Urteil «jugement»], avec la mutation d > t). C'est pourquoi il apparaît chez Brosman dans la liste des 'formes ambiguës' [306]. La géographie linguistique lui aurait montré d'abord que l'unique attestation afr., marquée 'aflandr.' dans le FEW, ne peut en principe provenir que de l'abfrq., voire même du moyen néerlandais, compte tenu de l'âge et de la provenance de l'attestation (Fagniez 1,97: doc. 1198). Ensuite s'ajou-

⁽²⁾ Cp. le résumé sur la couverture: «It is concluded that, contrary to Gamillscheg, French borrowed appreciably from Old High German and from Rhine Franconian rather than, as Meyer-Lübke and Wartburg thought, from the higher East Franconian dialect, which both they and Gamillscheg took to be typical of High German».

tent d'autres problèmes: le document en question contient des privilèges de la communauté flamande à Cologne; il est écrit en latin et émis à Cologne; il contient le mot germanique byvanc, comme terme juridique, et ordeil (judicium quod vulgo ordeil dicitur) qu'il serait téméraire d'appeler français, étant donné que l'initiale oest l'initiale régulière en moyen latin, même dans le domaine des langues germaniques. (La section '1.' de l'article du FEW est à biffer, '2.' se place mieux sous un étymon mlt.; la mention dans BrosmanRh devient superflue.)

Bref, si un mot germ. présente une forme qui peut être ou abfrq. ou frq.centr. ou frq.rhén., l'étymon d'un mot français sera qualifié d'abfrq. si la géographie linguistique ne suggère pas autre chose. Chez Brosman cela se lit comme suit: «Phonologically all of the etyma could have been Low Franconian. However, on the same basis all could equally well have belonged to one of the two lower subdialects of Rhine Franconian, in both of which postconsonantal d was also unshifted, for each was otherwise ambiguous with respect to those varieties of Old High German. In view of the previous evidence seen here it seems safe to say that at least an appreciable minority of the forms in fact stemmed from Rhine Franconian.» [139]. Vu du côté du français, c'est bien trop général et faux dans beaucoup de cas⁽³⁾.

Brosman s'intéresse surtout au frq.rhén. (d'où le titre de son volume). C'est légitime. Mais il est curieux de voir disparaître, après les chapitres introductoires [1-21], le frq.centr. (Cologne, Aix, Echternach, Trèves). On lit p.ex. «French borrowed few, if any, High German forms lower than Rhine Franconian» [228]. Comment l'affirmer, si le frq.centr. ne se distingue pas nettement de l'abfrq. et, dans certains cas, du frq.rhén. (toujours dans le cadre de la seconde mutation)? Les listes à la fin de l'ouvrage sont révélatrices: il y a Low Franconian, Rhine Franconian et Ambiguous [303-307]. En fait, Ambiguous, la liste la plus longue, ne contient certainement pas seulement des étymons qui, dans la perspective du français, s'avéreront abfrq., mais aussi frq.centr. (4). De plus, bien des étymons dans la liste Rhine Franconian sont également possibles en frq.centr., p.ex. grîfan (frq.centr. ou rhén.) à côté de grîpan (abfrq.) qui semblent responsables du double grifer/griper en afr. (v. DEAF G 1390) (5).

On retiendra que les Francs saliques (dont la langue sera le bfrq.) avancent de la rive gauche du Bas-Rhin (auj. Brabant du Nord - Anvers, Pays-Bas) vers le sud à partir de 400 environ (Childéric Ier, roi des Francs saliques, est enseveli à Tournai en 481) et que Clovis Ier, de la maison salique des Mérovingiens, met fin à la Gallia romaine en 486 et choisit Paris pour capitale en 508. C'est la base de l'influence germ. (abfrq.) sur le latin de la Gallia septentrionale. Des apports venant du nordest (région culturelle Cologne-Liège) et de l'est (région Mayence-Spire-Metz) sont possibles et de plus en plus probables aux 7° et 8° siècles (passage du pouvoir des Mérovingiens aux Carolingiens, de la Neustrie à l'Austrasie) et sans doute assez

⁽³⁾ Le relevé n'est d'ailleurs pas complet; dans ce chapitre on peut rajouter abfrq. *HARDÔN (FEW 16, 156b, v. DEAF H 199, 22), etc.

⁽⁴⁾ Ici et là Brosman s'en rend compte, p.ex. p. 89 au sujet du b, aussi 180, etc.

⁽⁵⁾ Pour une datation relativement tardive de la mutation (partielle) en frq.centr. v. Schützeichel, *Die Grundlagen des westl. Mitteldeutschen* [sigle SchützeichelGrund], 307; cp. aussi 120.

intenses vers le temps de Charlemagne (apports frq.centr. et frq.rhén.)⁽⁶⁾. L'influence possible de l'abfrq. sur place finit avec l'extinction du germ. dans le domaine du gallo-roman au 9^e siècle. Reste le problème de l'existence d'un frq.occidental, qui est peut-être académique; Brosman parle du 'sub-dialecte de l'Isidore' [17, 281⁽⁷⁾; etc.], ce qui est probablement exagéré, car l'unique témoignage, la traduction aha. de *De fide contra Iudaeos*, ca. 795, éventuellement écrite à la cour de Charlemagne ou à sa proximité, s'explique mieux, semble-t-il, par le concept d'une scripta dédialectalisée (d'où son classement sur des frontières dialectales par les différents chercheurs⁽⁸⁾).

Ce livre montre surtout la complexité des faits et la nécessité de recherches précises embrassant les acquis des germanistes et des romanistes. Les origines du vocabulaire germ. et français sont à chercher d'abord dans l'abfrq., puis, le long de la frontière linguistique, dans le frq.centr. (Cologne-Trèves; mutation limitée et tardive, donc souvent peu différencié du bfrq.), dans le frq.rhén. (Mayence-Spire; mieux reconnaissable par plus de mutations) et le frq.rhén. méridional (Wissembourg); il sera toujours difficile de prouver des influences de l'alémanique (Strasbourg-Murbach) et on ne s'attendra pas à des emprunts au frq.or. (Wurtzbourg-Bamberg-Fulda) ni au bavarois⁽⁹⁾. Comme Brosman tente une description phonétique de l'emprunt, il devrait s'en tenir à des étymologies indubitables pour ne pas s'enliser dans le bourbier des incertitudes étymologiques(10) et il devrait tenir compte de la géographie linguistique (sur la base de GossenScripta, MonjourNOst, DeesAtlas^{1/2}, etc. - tous absents de sa bibliographie). Finalement, la lecture de ces suites d'observations sur quelques traits phonétiques d'un certain nombre d'étymons de mots français ne nous révèle pas vraiment la grammaire de l'influence du frq.rhén. sur le français, mais nous présente plutôt la discussion des positions dans le triangle Meyer-Lübke -Gamillscheg - Wartburg qui assigne à ces chercheurs une étroitesse d'esprit exagérée. C'est sur cette étroitesse en partie construite que s'érige l'argumentation de Brosman.

Tant de recherches sont quasi vaines, parce qu'elles ne se placent pas dans la tradition scientifique. Qui veut utiliser avec profit le travail de Brosman doit suppléer aux grandes lacunes qui s'ouvrent entre sa discussion des étymons (REW, Gam, FEW, évidemment justes pour la plupart) et les étymologies réexaminées à la

⁽⁶⁾ Cp. la formulation très prudente chez SchützeichelGrund 231.

^{(7) «}That old [l. Old] French borrowed from one or both of the two lower Rhine Franconian sub-dialects [= frq.rhén. Mayence-Worms + Isidore] of Old High German seems certain.», mais Brosman n'a pas d'exemple pertinent. Des cas problématiques ont sans doute été omis délibérément (afr. hote < ?; hutte < ?), ce qui se justifie pleinement dans ce travail d'ordre phonétique.

⁽⁸⁾ Cp. Schützeichel Grund 113ss., avec critique de Bruckner et de Wartburg [118].

⁽⁹⁾ Dans une lettre de Lupus de Ferrières (Loiret), à dater entre 847 et 853, se trouve glitza «lin luisant» (DC glizza err., > Graff!) qui montre la mutation, v. Schützeichel-Grund 307 (qui pense d'une part que Lupus a pu avoir entendu le mot pendant ses études à Fulda, où la mutation est ancienne, mais qui le prend en même temps comme exemple de la mutation de t en frq. centr. à cette époque: pas clair ou très prudent).

⁽¹⁰⁾ C'était le danger constant chez Meier qui fondait souvent sa phonétique sur ses étymologies et vice versa.

lumière de la philologie (style DEAF), de la recherche récente (Schützeichel p.ex.), de la géographie linguistique, etc. D'autre part, comme le travail dessine largement un secteur de l'histoire de la linguistique, un retour aux sources du REW et du FEW, surtout à Diez, aurait été révélateur (mainte proposition prudente de Diez est devenue une vérité absolue, sans être plus juste pour autant). Enfin, il aurait été facile de comparer le secteur décrit avec la suite en consultant le DEAF (absent de la bibliographie), même si sa parution est encore en cours (comme l'est toujours le FEW). Il est par ailleurs curieux de voir que les mêmes gens qui se plaignent du fait que le DEAF ne soit pas encore terminé ou n'avance pas au rythme qu'ils croient possible (n'ayant pas l'outillage pour en juger), n'utilisent pas ce qui a déjà paru – est-ce dans chaque cas une de ces incomplétudes assumées? Le livre de Brosman relève donc dans une large mesure de l'archéologie des études sur la Romania Germanica.

Remarques de détail: griper/grifer est qualifié de 'moyen français' [5; etc.]; l'erreur vient du fait que l'article du FEW n'a pas été survolé (16, 74a: agriper ca. 1200 [err., v. DEAF], etc.) et que le DEAF n'a pas été consulté. - L'Eulalie est datée de 882 [11, avec restriction, ailleurs, sans]: ignorance des travaux sur le Ludwigslied et de DEAFBibl. – Dans le chapitre sur le t postvocalique abfrq. manque *HOTTA, marqué dans le FEW comme 'afrq.' (!); cas intéressant, v. DEAF HOTE. - Dans la reconstruction de l'abfrq. surtout, mais aussi des autres dialectes, on aurait aimé voir l'apport du moyen latin (DC, terminé, MltWb et LexNed, en cours). - La bibliographie [299-302] montre cruellement la restriction des bases du travail: des noms comme Meier, Schützeichel, Kyes, Pfister font défaut; beaucoup de dates de publication sont curieusement ahistoriques, ce qui est particulièrement nuisible dans une étude pareille, p.ex. BW (Bloch-Wartburg), «6th ed. Paris, 1975», la dernière éd., dans un sens scientifique, datant de 1968; BosTol 1882 l. 1882-1898; Corom² ne diffère guère de Corom; Jóhanesson 1955 l. Jóhannesson et 1956; Meyer-Lübke, REW³ 1935: parfois il est bon de consulter REW¹ 1911, v. p.ex. DEAF HOUCE, note (Dörr); Murray, OED 1933 l. 1888-1928, Introd. et Suppl. 1933; Pokorny 1959 l. 1959-1969; Tobler, Adolph, 1955 l. Tobler, Adolf, depuis 1915. - Les registres ne sont pas complets, 309b manque harper 53. - La variante garagnon, marquée 'afr.' [129], n'apparaît que chez Cotgr 1611, v. DEAF G 245 GAREGNON. - Afr. garance n'est pas sans problèmes; Brosman [129] a noté qu'il manquerait dans REW3, mais DEAF G 136 'etimologia remota' lt. BRATTEA; REW³ 9501a. - Afr. grafe/grefe [68] confond grafe (DEAF G 1126) et grafe (DEAF G 1129). - La critique de l'étymon abfrq. *GREOT [25-39] paraît fondée, mais la géographie linguistique n'est pas conforme, v. DEAF G 1327. - Afr. gronchier [23] et aha *grunzjan «grogner (dit du cochon)» [25] font problème, v. DEAF. - L'origine germ. de fr. gué [179; 182] ne va pas de soi, v. DEAF G 1537. - Mfr. gueste [131]: étymologies germ. très douteuses. - Afr. guibet [94; etc.], cf. DEAF G 1597. – Abfrq. *WÎPAN > afr. guiper [55] discutable, v. DEAF G 1644. - Afr. guite [253], sémantisme problématique, v. DEAF G 1669. - Abfrq. *HATTJAN > afr. [*]hatir [32; 39; 153] est erroné, v. DEAF H 45; il en résulte que ce cas ne peut pas servir d'appui à d'autres étymologies (*satir, *flatir).

En résumé, un livre qui réunit avantageusement les étymons germaniques, discutés par Meyer-Lübke, Gamillscheg et Wartburg, dans la mesure où ils sont touchés par la mutation ancien haut-allemande. Il décrit et contrôle leur place à l'intérieur des langues et dialectes germaniques, ce qui facilite la tâche du romaniste. La lecture

en est difficile. Sa bonne utilisation nécessitera le réexamen soigneux des matériaux français selon les critères de la philologie et de la géolinguistique. On verra alors probablement accru le rôle du francique central comme langue-source du français et diminué le rôle du germanique en général.

Frankwalt MÖHREN

Jean-Alexis BORRELLY, Histoire sommaire et philosophique de la langue françoise (1784) – Considérations sur le dictionnaire de la langue allemande, conçu autrefois par Leibnitz (1792). Mit einer Einführung und Anmerkungen versehen von Jürgen Storost, Tübingen, Gunter Narr Verlag (Lingua et Traditio, Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft, 12), 162 pages.

Dirigée par Hans-Helmut Christmann et Eugenio Coseriu, la collection Lingua et Traditio offre aux linguistes diachroniciens romanistes ou germanistes, sans exclure historiens et médiévistes à l'occasion, un ensemble de monographies bien ciblées ou de textes peu accessibles jalonnant l'histoire de la linguistique. Inaugurée en 1975 avec l'édition critique de 4 traités de Nicolas Bonamy par Jörn Albrecht, elle a mis en lumière des aspects négligés ou ignorés de l'histoire de la linguistique, sorti de l'ombre des figures peu connues de linguistes, ou rendu accessibles des textes momifiés comme rara ou inedita. Le présent volume, dont un surcroît de travail a différé la recension, fait partie de ce troisième type de documents. Il réunit deux opuscules de Jean-Alexis Borrelly - le plus souvent mentionné sous l'orthographe Borelly, et occasionnellement Borelli, mais c'est bien son autographe -, émule des encyclopédistes, professeur d'éloquence à «l'Académie des gentilshommes» de Berlin, la Ritterakademie fondée par Frédéric II, et professeur de rhétorique à l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse de 1772 à 1792, pour en être banni alors pour des propos trop libéraux et finir sa carrière comme doyen de la Faculté des Lettres de Nîmes. Parmi les nombreux essais ou mémoires publiés par Borrelly, allant de propositions inspirées par son souci de la res publica, dans les domaines politique, économique et financier, aux considérations proprement linguistiques, ces opuscules, présentés par Jürgen Storost, marquent un tournant dans la politique linguistique de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, où l'on passe de la «gallicomanie», partagée alors par toute l'Europe des lettrés et incarnée par le «philosophe couronné», comme l'appelle Jean Orieux dans son Voltaire, aux premiers combats pour la reviviscence de la langue allemande, que prônent les germanophiles au sein de l'Académie après la mort du roi, sous l'impulsion de son nouveau curateur, Hertzberg.

Le premier opuscule s'inscrit dans le débat sur le caractère universel et la valeur de la langue française, dont on déplore alors en Prusse, comme Laveaux, la relative décadence. Mise au concours de l'Académie berlinoise, la question, on le sait, donne matière à tout un ensemble de mémoires dont deux, celui de Johann Christoph Schwab, en allemand, et celui du comte Antoine de Rivarol, en français, analysés dans la séance du 3 juin 1784, reçoivent ex aequo le prix. On connaît le succès du mémoire de Rivarol, rassemblant, comme son concurrent, des topoï de l'époque dûment analysés par Hans Helmut Christmann (cf. «Antoine de Rivarol und Johann

Christoph Schwab pari passu. Zwei Stellungnahmen zur Universalität der französischen Sprache», Studia Neolatina. Festschrift für Peter M. Schon, J. Thomas éd., Aachen, 1978, 24-37. Et sur Rivarol, Karl-Eugen Gass, Antoine de Rivarol und der Ausgang der französischen Aufklärung, Dissertation, Université de Bonn, 1939). C'est au débat, parfois vif, opposant les partisans de l'un et l'autre au sein de l'Académie, que Borrelly apporte sa contribution en publiant son Histoire sommaire et philosophique de la langue française, pour extraire du mémoire de Rivarol «tout ce qui concerne essentiellement notre langue», orchestré dans une dissertation suivie. Ces considérations forment ainsi comme un contrepoint méthodique de l'essai de Rivarol et en constituent un appendice utile pour les linguistes.

Le deuxième opuscule de Borrelly, plus important par son ampleur, est une longue dissertation développant les propositions de Leibniz pour la pratique et l'amélioration de la langue allemande - Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesserung der teutschen Sprache -, composées en 1697 et éditées en 1717 seulement pour être réimprimées en 1792 avec leur traduction française au nombre des Discours lus dans l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, accompagnées alors de l'ajout du célèbre philosophe polygraphe sur «la culture et la perfection de la langue allemande». C'est ce programme, véritable manifeste pour la langue allemande, que reprend Borrelly en commentant et développant les grandes lignes du projet lexicographique qu'il contient, à la lumière... de la philosophie des lumières: aperçu sur le développement et l'enrichissement de la langue allemande, assorti de suggestions pour son enseignement, prolégomènes à l'entreprise lexicographique du philosophe, appelée à se réaliser dans trois sortes d'ouvrages: un dictionnaire ou lexicon des mots d'usage, un trésor des mots des arts - i. e. des mots techniques -, un dictionnaire des sources de la langue ou glossaire regroupant «tous les vieux mots, ceux des provinces et autres, qui conduisent à la découverte des étymologies». Ce vaste programme suscite chez Borrelly un fort ensemble de réflexions et de propositions s'appuyant sur un panorama critique des entreprises lexicographiques développées en France et en Italie. Il s'agit là, on le voit, d'un opuscule non négligeable pour l'histoire de la lexicographie européenne objet, depuis plusieurs décennies, d'une attention soutenue de la part des linguistes.

Au total, éclairés par une introduction très documentée, retraçant leurs tenants et aboutissants, i. e. leur réception en Prusse même, pourvus d'un solide appareil de notes, les deux opuscules mis au jour par Jürgen Storost constituent des pièces attachantes à verser au dossier de l'histoire de la langue française et des recherches en lexicographie.

Claude BURIDANT

Jean-Marc DEFAYS, Laurence ROSIER, Françoise TILKIN (Éds) À qui appartient la ponctuation? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 mars 1997), Duculot (Champs linguistiques), Louvain-la-Neuve 1998, 465 pages.

L'idée de ce colloque est née d'une conversation à bâtons rompus entre linguistes et littéraires sur le discours rapporté et ses marques graphiques. Les communications,

très diverses, ont donné lieu à la publication de trente-et-un textes, groupés en trois sections

- Les écrivains, praticiens de la ponctuation
- Les «intermittents» de la ponctuation⁽¹⁾
- De la réception à l'appropriation⁽²⁾.

Ces trois sections sont précédées d'une Introduction générale dans laquelle Laurence Rosier se charge de «rassembler les problématiques convoquées et unies autour de la question initiale» (La ponctuation et ses acteurs), et Nina Catach (à la mémoire de qui le volume est dédié), de proposer une synthèse historique synchronique (magistrale) sur «ce secteur majeur des textes et signes écrits» [42], La ponctuation et les systèmes d'écriture: dedans ou dehors?

Laurence Rosier ayant parfaitement rempli son rôle de coordinateur, nous renvoyons le lecteur à sa présentation générale des contributions, ayant préféré donner le point de vue d'un profane. D'un profane parfois gêné par la théorisation poussée d'un grand nombre de contributions; or le colloque ayant réuni «des spécialistes d'horizons divers [...] linguistes, pragmaticiens, rhétoriciens, critiques, philologues, sémioticiens [...]» comme dit la quatrième de couverture, les contributions s'adressent nécessairement à des lecteurs venus eux-mêmes d'horizons divers. Seule Évelyne Bourion a eu le souci œcuménique de proposer un glossaire à la fin de la sienne [435]. Fort heureusement, l'abondance des exemples, presque toujours très opportunément choisis, permet dans un grand nombre de cas au lecteur de collaborer avec son guide, au prix de quelques efforts. Nous avons ainsi tiré parti sans trop de difficulté de plusieurs articles visiblement destinés aux spécialistes, celui de Jacqueline Authier, par exemple, qui étaie son analyse sur un florilège de citations lumineuses (Le guillemet, un signe de «langue écrite» à part entière, [373-388]). Mais nous avons été imperméable aux contributions des informaticiens, à notre vif regret.

Quelques contributeurs ont choisi leur corpus dans des textes dont on ne peut décider s'ils sont conformes à l'édition originale, ou dont on est certain qu'ils ont été remaniés par l'éditeur du moment. L'un d'entre eux admet que «[...] pour une étude détaillée d'un auteur, surtout du XIXe siècle, il y aurait lieu de vérifier la ponctuation de l'auteur, et les éventuels changements opérés par les éditeurs» [430 note 35]. Cette précaution, qu'il reconnaît n'avoir pas prise, était indispensable: l'éditeur du texte de Lélia convoqué pp. 419, 422, 423, Pierre Reboul, signale dans son introduction qu'il a modernisé la ponctuation originale (édition Garnier, p. LXVII). Le texte de l'extrait de Madame Bovary cité p. 417, pris dans l'édition de René Dumesnil (Les Belles-Lettres, 1945, p. 183), ne se retrouve exactement ni dans l'édition de Cl. Gothot-Mersch (Garnier 1971, p. 164) et de P.-M. de Biasi (l'Imprimerie nationale, 1994, p. 287), ni dans celui de l'Intégrale (t. I, p. 628) et de GF (p. 227), ni dans celui de la collection Nelson (1948, p. 227): six éditions, quatre textes; les différences sont légères, mais le matériau étant suspect, l'analyse n'inspire pas une absolue confiance. Page 220, G. Purnelle juge possible la combinaison /!», parce que Drillon, dont il adopte le texte, l'a trouvée dans Madame Bovary:

Elle se répétait: «J'ai un amant! un amant!», se délectant à cette idée [...].

⁽¹⁾ Les intermédiaires entre l'écrivain et le lecteur (deuxième acteur).

⁽²⁾ La relation du texte à son lecteur, qui interprète les signes (troisième acteur).

Or nous n'avons relevé cette leçon que dans l'édition Nelson (p. 230); les autres témoins mentionnés plus haut lisent /«[...] un amant!» se délectant [...] /. L'analyse proposée perd, sur ce point, de sa force⁽³⁾.

Parmi les études portant sur des corpus généralement disponibles dans des éditions aléatoires, on salue donc la contribution de Fr. Tilkin, fondée sur un texte sûr, exactement reproduit: Ponctuation et récits de paroles dans les éditions originales des Contes de Voltaire [199-209], d'autant plus digne d'intérêt qu'elle traite explicitement le problème initial, souci peu répandu. Il s'agit d'une étude très méthodique, fondée sur des données chiffrées, de tous les ponctèmes disponibles dans le corpus. Malgré la rareté des indices, l'auteur estime, avec la prudence qui s'impose, qu'on peut imaginer, du moins pour la ponctuation, une collaboration entre l'écrivain, à qui on doit l'œuvre, et les typographes. La ponctuation appartient à l'auteur, c'est-à-dire aux agents associés pour la confection d'un document livré au public appelé texte. Aucune des études rassemblées dans le volume ne satisfait l'attente du lecteur autant que cet article exemplaire.

La ponctuation appartient-elle à l'auteur ou à son traducteur? [289-302] fait référence à un autre type de collaboration. Ici, les rôles sont distribués entre les associés: l'écrivain est l'auteur de l'œuvre, le traducteur partage avec les compositeurs la qualité d'auteur du texte. Certaines modifications du texte espagnol sont automatiques; d'autres ont été choisies par le traducteur. Nadine Dejong analyse le travail du transpositeur, dit dans quels cas Albert Bensoussan conserve la ponctuation de Puig, dans quels cas il la modifie. Dans tous les cas, il est indépendant de sa base, n'en conservant les marques que lorsqu'elles conviennent à son entreprise: la fidélité à la lettre de l'œuvre est occasionnelle et fortuite. Ni esclave ni traître, le traducteur prend ses responsabilités en toute indépendance. Son œuvre lui appartient tout entière, si bien qu'il peut paraître arbitraire de lui attribuer la propriété de la seule ponctuation: le traducteur est propriétaire de tout ce qui appartient à la langue d'arrivée. Mais le cas qui nous occupe est particulier. Si certaines infidélités à l'esprit de l'œuvre sont à déplorer dans la ponctuation du Baiser de la femme-araignée, c'est par l'effet d'une intervention autoritaire de l'éditeur, comme l'a révélé Albert Bensoussan lui-même. La traduction appartient au traducteur et aux compositeurs; ces collaborateurs de l'ombre se sont en l'occurrence clandestinement saisis de la ponctuation, composante du texte instable, vulnérable, méconnue, donc à la portée du premier venu et du dernier arrivé. Nous revenons sur ce point à la fin de ce compte rendu.

En quoi consiste le rôle ordinaire des compositeurs? La contribution de Gérard Purnelle, *Théorie et typographie* [211] nous l'apprend. Les compositeurs se chargent de la «cuisine interne», indispensable au confort du lecteur, et que «l'auteur principal», dont les intentions sont autres, ne respecte pas nécessairement. Leur rôle consiste à examiner si telle combinaison proposée par «l'auteur principal», soucieux de s'exprimer est conforme au code typographique. Cette norme est établie confor-

⁽³⁾ À plus forte raison jugeons-nous incongru qu'on tire argument de la ponctuation «de Saint-Simon (cité par Drillon)» (p. 356), et n'approuvons-nous pas la philologue qui, n'ayant eu accès ni au manuscrit ni à une photographie du manuscrit, fait allusion à la ponctuation de BN 794 (*Erec et Enide*) d'après la description que donne Mario Roques (p. 183).

mément à la nature interne des signes, et, bien loin de constituer un système conventionnel, arbitraire, elle est parfaitement fondée. On doit mettre à part d'abord /« »/ et / () /, les seuls signes à deux segments. Aucun des deux segments ne constitue un signe à lui tout seul, si bien que les suites */.»./, */.),/... sont aussi impraticables que la suite */.../, aucun des deux demi-signes ne disposant d'un pouvoir séparateur suffisant⁽⁴⁾. Leur conjugaison offre en revanche une isolation satisfaisante:

Chabanne p. 223 [...] ce que fait l'élève ... et surtout ce qu'il apprend!). est plus risqué que

Jaffré, p. 251 («À qui appartient la ponctuation?»). et que

L. Rosier, p. 358 [...] «et pourquoi as-tu choisi de me ressembler par le nez, petite maladroite?»), le corps du délit (Colette [...]).

Pour la même raison, la proscription, souvent respectée, de */. (/ est assortie de la proscription de */. » (/:

Colas-Blaise, p. 73 [...] au vertige de la neutralité (Zilberberg, 1991 p. 97) *ibid.*, note 7 «[...] que nous nous efforçons d'ébaucher» (p. 94-95).

Cet usage est constant dans plusieurs contributions, dont celle de M. Colas-Blaise; voir à la fin de ce compte rendu.

La suite */abréviation suivie d'un point~point final de phrase/ - /*etc../ - est exclue. Cela prouve que les deux / . / ont un trait commun, qui provoque un effet de décumul. On prétend (par exemple A. Dister [437] que dans /etc. /, le /./ est abréviatif. Il est exact qu'il clôt un grand nombre d'abréviations; mais il est des abréviations sans point, celles qui se terminent par le même graphème que le mot en plein: /éd./, /ms./ (M. Stasse; pp. 181 182 184) mais au pluriel /éds/, /mss/ (pp. 183 184); /cf./ mais /cfr/ (p. 183), /St/. Les deux ponctèmes ont en fait l'un et l'autre une fontion de clôture(5): dans le second cas, le point avertit qu'on n'aura pas davantage de phrase, dans le premier, qu'on n'aura pas davantage de mot: le «point de l'abréviation» - et non «point d'abréviation» - marque une clôture prématurée; aussi n'apparaît-il pas pleinement comme une marque de la clôture, mais comme un élément qui fait partie intégrante de l'unité, un graphème de plus, en quelque sorte, tandis que le «point de phrase» n'est pas le satellite obligé de la phrase. Le statut ambigu du point de l'abréviation discrimine partiellement le point de mot du point de phrase. Si */finit. (/ est, en principe du moins, exclu, /etc. (/ est attesté; de même /etc.? /, /cf.,/, /etc.)./, /etc.». / et /etc.4./ (Purnelle, exemples 9 et 10). Or le point final ne phrase ne se combine avec aucun autre signe de ponctuation, ne suit ni /.)/ ni /.»/, et ne précède pas l'appel de note. Le statut du «point de l'abréviation», élément inamovible, intégré plutôt que ponctuant, non permutable - au contraire du point de

⁽⁴⁾ A. van Sevenant dit très bien, p. 368: «Les guillemets ne sont pas des murs de prison qui gardent au dehors ou qui enferment hermétiquement; ce sont des grilles qui laissent voir ce qui se passe à l'intérieur.»

⁽⁵⁾ Le point des abréviations ne marque jamais un déficit intérieur: */S.t/, */cf.r/, */ms.s/ ne sont pas attestés. L'abréviation que j'ai lue le 4 mai dernier sur la voiture qui me précédait dans un embouteillage: G.GE DU CENTRE SARTROUVILLE semble exceptionnelle. On jugera plus conforme au système ce que j'ai lu dans des conditions identiques le 11 juin suivant: GGE DE LA DRIONNE BOUGIVAL.

phrase, qui peut s'échanger avec le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation –, laisse penser que dans /etc. Or/ le point décumulé est le second, et non le premier. Que le mot ouvrant la phrase suivante comporte une majuscule initiale montre que le point de phrase n'est pas effacé, mais latent: le signifiant est décumulé, non pas le signifié.

Le statut des /.../ est le même que celui du /./ de l'abréviation, comme le montre la combinatoire (exemples 9, 10 et 11). La réalisation */.... / est exclue comme contradictoire: elle associerait le signe de l'ouverture et celui de la fermeture, et serait d'un déchiffrement aléatoire⁽⁶⁾. Le point final est ici encore latent, non pas effacé, comme le montre / ... Mais /.

Les deux points de modalité /!/ et /?/ ont en commun la particularité d'être compatibles (/?!/) et de pouvoir se multiplier (/???!!!/). Il faut semble-t-il les lire comme le décumul des combinaisons */! + autre signe/, */?+ autre signe/ dont le second demeure latent – il comporte moins de traits que le premier –(7). On lit donc aussi bien une majuscule qu'une minuscule après les points de modalité:

Bovary L'Intégrale t. I, p. 628; GF p. 227 – Oh! vous me faites peur! Vous me faites mal! Partons.

La première occurrence suppose /Oh! (,)vous/, et la seconde /peur!(.) Vous/.

C'est l'ambiguïté de la latence (perçue par l'écriveur ou le lecteur soit comme une inapparence soit comme une absence) qui explique qu'après /!/ suivi d'une séparation simple (/!»/ ou /!)/) on trouve aussi bien une ponctuation⁽⁸⁾ qu'une non-ponctuation.

On interprétera

Purnelle, exemple 14 Elle se répétait: «J'ai un amant! un amant!», se délectant à cette idée [...]

comme provenant de * «[...] un amant!», se délectant [...], et

L'Intégrale, p. 629 «J'ai un amant! un amant!» se délectant à cette idée [...]

⁽⁶⁾ Il est en effet difficile de discriminer entre elles du premier regard une séquence de trois éléments et une séquence de quatre. C'est la raison pour laquelle l'opposition des signes distinctifs du capitaine et du commandant de l'armée française ne discrimine pas une suite de trois barrettes /III/ et une suite de quatre */IIIII/: la quatrième barrette du chef de bataillon est isolée du groupe de trois: /III I/. Encore les barrettes sont-elles stables sur les épaules d'un officier. La réalisation / ... / ne résoudrait pas efficacement le problème du déchiffrement de la suite /points de suspension + point final/, comme exigeant un effort d'attention difficilement compatible avec les aléas de la transcription, surtout de la manuelle. De même, on ne peut espérer que /etc. / soit exécuté de manière à éviter toute confusion avec l'inusité */etc../.

⁽⁷⁾ De même Ton père vient est un Ton père (il) vient, comme le montre l'inversion Peut-être ton père vient-il? et non *Peut-être vient ton père?.

⁽⁸⁾ Un changement de style équivaut à une séparation simple: Rosier, p. 360 / (Thierry Jonquet, *La vie de ma mère!*, p. 102) /: le /!/ est en italiques, la /,/ en romains.

comme provenant de * «[...] un amant!(,)», se délectant [...]», où la virgule latente /(,)/ qui suit le /!/ décumule la virgule /, se/.

Comme la suite virtuelle /?(?)/ n'est pas envisageable, comment proscrire la suite /?»?/?

L'exemple 15 p. 220 Est-ce vous qui avez demandé: «Est-ce moi?»? est une réalisation inévitable, qu'on doit accepter comme on accepte

[...] [les médicaments psychoactifs] [...] dont les Français sont les champions du monde de la consommation (Femme actuelle, n° 762, du 3 au 9 mai 1999, p. 50),

en se disant: «Comment écrire autrement?». Purnelle aura remarqué en lisant À qui appartient la ponctuation? d'autres cas extrêmes:

p. 76 «[...] le passé fait irruption dans le "maintenant"», et même

p. 77 «[...] le syntagme «plus loin»».

Le code est, de toute évidence, non pas un système conventionnel, arbitraire, mais un système authentiquement linguistique. Il suffit d'étudier dans son détail le donné attesté pour s'en apercevoir. La contribution de G. Purnelle est pour nous la plus passionnante du recueil, bien que l'auteur reconnaisse dans le code certaines intransigeances intolérables, ce qui, à notre avis, est un non-sens: tout ce qui est linguistique est nécessaire. S'il se laisse séduire par cette illusion, c'est parce qu'il considère comme un dogme certaines positions théoriques à la lumière desquelles il étudie la réalité des faits. N'était-il pas possible de repenser la théorie à partir d'un examen serein de la réalité des faits? C'est le reproche que nous faisons à la quasitotalité des contributeurs: ils considèrent le bagage livresque qui meuble leur culture linguistique comme un acquis dont on ne doit ni ne peut se passer. La vérification des théories à partir d'un examen ingénu des faits nous paraît la seule démarche scientifique, car c'est la seule féconde.

À qui d'autre appartient la ponctuation? Au lecteur, qui peut occasionnellement substituer la sienne à celle de l'auteur; c'est ce que remarque Jacqueline Authier, dans sa contribution exhaustive sur le guillemet [374-375]. Ayant lu dans un jardin public deux interprétations de l'énoncé *Prière de ne pas marcher sur les pelouses*:

«Prière» de ne pas marcher sur les pelouses et Prière de ne pas marcher sur les «pelouses»,

elle en imagine un troisième

Prière de ne pas «marcher» sur les pelouses.

L'intervention des gauchistes sur le sigle du Parti communiste (/P«C»F/) a longtemps été courante sur les panneaux d'affichage dans les universités françaises.

Mais ce n'est pas à ce type de collaboration que pensent les contributeurs lorsqu'ils associent le public à l'entreprise de création. Nous lisons en effet sous la plume de L. Rosier

p. 16 «[...] le rôle essentiel du lecteur comme vis-à-vis de l'auteur dans la perception des signes graphiques»;

p. 21 à propos de la contribution de Defays De l'usage du point d'exclamation dans les genres comique, érotique et fantastique [131 et suiv.]: «ce n'est plus seulement l'auteur qui est en jeu ici, mais aussi le lecteur, son double [...]»,

et sous celle de M. Watthee-Demotte *Ponctuation et symbolisme de la voix*: p. 62 «Quant au lecteur, il se trouve constamment associé au processus narrateur dans une interaction simulée.»

Ce ne sont que quelques exemples. Mais la ponctuation est-elle le seul instrument de cette pression sur le lecteur? Et l'auteur peut-il identifier les moyens d'action sur son public, dont la variété a de quoi décourager toutes les tentatives de séduction? On nous rappelle opportunément p. 23 l'exercice de ponctuation d'un texte nu proposé à 162 étudiants, dont pas un n'avait retrouvé la ponctuation originale. Dès lors, il apparaît clairement que l'auteur, faute de pouvoir réaliser le portrait-robot de sa cible, ponctue selon l'idée d'un lecteur avec qui il se confond: un écrivain écrit pour lui-même.

Il n'est pas exact de prétendre qu'un créateur, quel qu'il soit, travaille pour le public: son but n'est pas d'exercer une influence, d'offrir des services, mais tout simplement de faire ce qu'il a à faire. Il suffit de constater les divergences que suscitent la fonction de certains graphèmes pour s'en persuader. Le point d'exclamation, pour l'un, «peut servir à attirer l'attention sur un moment crucial dans le développement du conte» [139]; mais on lit ailleurs: «[...] Aussi les points d'exclamation abondent-ils tant pour marquer les épanchements lyriques du narrateur que pour ponctuer les enthousiasmes peu spiritualistes du héros» [66-67]. Nous sommes d'accord avec L. Taverna lorqu'elle écrit [151] que, dans tel passage de Michel Tournier, la fonction du point d'interrogation est d'introduire l'axiologie «personnelle» de l'auteur, et avec M. Colas-Blaise quand elle déclare, [69]: «Les sites de la ponctuation apparaissent ainsi à hauteur de texte (littéraire) comme l'espace où peut s'exercer la liberté créatrice, comme des lieux privilégiés d'une «parole singulière.»

Les notes qui me guident dans mon enseignement, les textes entièrement rédigés que je lis dans la cabine d'enregistrement de Radio-Nanterre, et qui ne sont destinés à aucun lecteur, sont bourrés de coquilles, mais parfaitement ponctués⁽⁹⁾. Ces manuscrits, que je dois lire sans jamais improviser, sont parsemés de marques destinées à régler ma lecture, et qui ne coïncident pas avec la ponctuation. Il est bien connu qu'un diseur dispose de cent façons pour détailler le texte qui codifie le sort réservé aux condamnés à mort; d'un avatar à l'autre, la version écrite de ce texte est invariable, et sans aucune ponctuation: «Tout condamné à mort aura la tête tranchée.» Et personne ne croira qu'un même texte publicitaire vantant la saveur d'un chocolat puisse être lu, selon la version écrite, ici de façon neutre

- Mmm, quelle finesse (répondit-elle) contribution de L. Rosier, p. 358 –
 avec gourmandise là
- Mmmmm!! quelle finesse!!!!!!!! répondit-elle.

La finalité du discours exige une diction extasiée, quelle que soit la réalisation écrite.

⁽⁹⁾ Nous ne pouvons donc accepter la conclusion que Chr. Morinet donne à sa belle contribution: «[...] la ponctuation appartient à l'énonciateur, qui en fait son usage propre. Mais celui-ci ne l'a pas *rendue* au lecteur [...]» – c'est nous qui soulignons—. Le lecteur serait donc un *ayant droit*?

L'oralisation du discours, qui obnubile tant de contributeurs d'À qui appartient..., n'a avec les signes de ponctuation que des relations fortuites. Impossible de s'arrêter après le point quand on lit

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête:

la proscription de l'hiatus s'y oppose. Mais on peut observer un léger temps d'arrêt après *était* afin de marquer la césure, sans qu'aucune marque y invite. Et comment ne pas lire, comme je le recommandais à mes élèves de sixième:

L'arbretientbon. Leroseau plie?

Si le temps d'arrêt observé après *roseau* n'est suggéré par aucune marque, il faut bien que le point après *bon* n'ait pas plus d'influence sur la pause à la césure, qui est imposée par le sens.

La possibilité de deux variantes orales pour le /-e/ final de mot (∂ devant initiale consonantique; zéro devant initiale vocalique) exclut tout arrêt entre la réalisation commandée et la réalisation commandante. On ne peut donc observer aucune suspension de l'émission après les quatre [sic] points dits de suspension qu'on lit dans l'Athalie de 1697:

396 Une Femme Peut-on la nommer sans blasphême? Une Femme C'estoit Athalie elle-même.

Le suspens, si l'interprète veut le marquer, consiste ici en un traitement emphatique de la voyelle, que les /..../ n'ont pas vocation de signaler⁽¹⁰⁾. À telle enseigne que dans le texte de Beckett cité par Anne Grobet p. 109 – Le rôle des ponctuants dans le marquage des unités périodiques...; une des meilleures contributions du recueil –, l'arrêt qui coïncide avec un /./ final de phrase ou le suspens qui coïncide avec les /.../ sont commandés par une didascalie – (Un temps.); (Il hésite.).

Ce qu'il y a d'oral dans «Chauds les marrons!» ou «Il est cocu, le chef de gare!», ce n'est pas le /1/, c'est la construction, qui est marquée. Et c'est ce caractère que signale le /!/, comme il signale, dans les problèmes d'échecs, la marginalité de certains coups, sans qu'on parle d'oralité. On peut donc trouver naîf le regret exprimé par Jacques Lemaire: «Dans ce passage, les signes de ponctuation habituels devraient suffire à indiquer la répartition relative des arrêts de parole» (p. 53). Si de Vivre a inventé un système de symboles pour orienter la diction dramatique, c'est que telle n'était pas la vocation de la ponctuation. La ponctuation appartient aux auteurs. Et c'est bien ce qu'une oralocentriste déclarée est obligée de reconnaître alors même qu'elle exprime son illusion: on lit p. 60 que «le style de Villiers conteur «est celui d'un texte parlé, ou plutôt comme annoté pour être dit ou joué [...]», mais aussi p. 59 que «Villiers aime tant ponctuer qu'il finit par recourir aux signes sans raison apparente. Les tirets surtout apparaissent dans des endroits injustifiés.» Si la ponctuation relève du bon plaisir, de l'arbitraire, si elle est déconcertante, on ne voit pas de quel secours elle peut être pour l'interprétation. Ce qu'il y a d'oral dans le texte, ce sont des procédés comme la syllabation

⁽¹⁰⁾ Les /..../ seraient une marque de l'oralité s'ils étaient placés à l'intérieur du mot, après la voyelle; ils cesseraient alors d'être un ponctème:

^{*}Une Fem....me peut-on la nommer sans blasphême? Une Fe....mme c'estoit Athalie elle-même.

Je vois que Monsieur le directeur oublie que je suis *to-ta-le-ment* inconnu! dit-il [60] ou la «vocifération»

```
p. 61 Bravo! j'y suis! L'INCENDIE! [61]
```

```
p. 361 (...) Tu es heureuse, yes or not?OU... OUI... OUI, dit Lison. [361]
```

Mais ces artifices typographiques ne sont pas de signes de ponctuation. Les guillemets, un signe de «langue écrite», titre J. Authier. Elle pourrait le dire de tous les signes. L'oralocentrisme interdit l'accès du système des signes de ponctuation de façon aussi sûre que le phonocentrisme l'accès au système graphématique.

Les très rares contributions qui traitent véritablement et explicitement la question initiale sont, au moins à ce titre, les bienvenues; les autres, dont une douzaine méritent une grande attention ou un réel intérêt, donnent simplement au recueil l'apparence générale d'un «ouvrage consacré à la ponctuation», comme dit un des éditeurs, J.-M. Defays, [133]. Outre les articles de J. Authier, Fr. Tilkin, G. Purnelle, N. Dejong, A. Grobet plus haut mentionnés, nous avons distingué la contribution de Julie Leblanc (*La ponctuation face à la théorie de l'énonciation*), et celles de J.-Ch. Chabanne, J.-P. Jaffré, S. Caddéo, Chr. Morinet, Françoise Boch, qui proposent des réflexions pertinentes sur la ponctuation des élèves et des étudiants. Mais cette préférence nous est personnelle: presque toutes les contributions seraient à citer, car presque toutes offrent matière à réflexion. Le principal mérite des contributions réunies est de susciter une collaboration entre le lecteur et l'auteur, et les occasions de désaccord, on l'a vu, surgissent à tout instant.

On a le regret de signaler pour finir que la présentation matérielle du volume laisse à désirer. Les réviseurs ont manqué de soin; ils ont laissé passer des fautes. Nous avons relevé *ouailles* (pour désigner ce qui est appelé *auditoire* à la page suivante), et *suspense*; «sans que la phrase *ne* devienne inintelligible»; «[...] il apparait [sic] que la ponctuation *doive* correspondre à une segmentation [...]»; «[...] un sujet de réflexion épistémologique, celle [sic] du hiatus». «[...] bien que dans la théorie, rien ne vient justifier la corrélation de ces deux questions»; «bien qu'il ne sera pas possible [...]»; «Depuis les années quatre-vingt on constate également [...]»; «Le Comte de Monte-Christo»; «Ou bien ignorent-ils [les logiciels] carrément le problème, ou bien rendent-ils des diagnostics erronés s'ils tentent de traiter ce type d'erreur. »

Chose tout à fait inadmissible, la ponctuation et la typographie ont parfois été traitées avec désinvolture, par les auteurs peut-être, plus probablement par les réviseurs. Sans prétendre relever toutes les négligences qui heurtent le regard⁽¹¹⁾, nous prendrons le cas de l'usage du point final de phrase devant une parenthèse dans quelques contributions. Dans celle de J.-M. Defays, la séquence (institutée) / Ø (/ - /Personne ne sait (II, p. 310)/ - est minoritaire (deux fois; exemples 36 et 51) tandis que la séquence / . (/ - /répugnant. (II, p. 778)/ - a été relevée 22 fois, et la séquence / .» (/ - / Va-t'en. » (II, p. 795)/ - trois fois (exemples 11, 12 et 14). Inversement, la séquence canonique est seule attestée dans la copie de M. Colas-Blaise: la suite / Ø

⁽¹¹⁾ L'interruption de citation est marquée tantôt par /[...]/, ainsi qu'il convient (pp. 89, 126, 157 158...), tantôt par /(...)/, comme du temps des machines à écrire (pp. 79 n. 18 79 n. 20 82 n. 24 83, 109...).

(/ a été relevée 13 fois et la suite /Ø» (/ 10 fois. Nous avons compté 17 occurrences de la séquence /Ø (/ dans l'article de L. Rosier, et deux de la séquence /Ø» (/ [360], mais aussi 4 occurrences de la séquence /. (/ – /quant ça lui chanterait. (François Mauriac [...])/ – [356 358 360 361]. La reproduction des exemples cités par J. Authier est spécialement maltraitée: l'usage canonique et l'usage illégitime figurent conjointement dans la contribution, avec une fréquence à peu près équilibrée; le dépouillement des pp. 376-383 fait apparaître une situation confuse. L'usage non canonique /. (/, signalé en gras, et l'usage canonique y apparaissent dans l'ordre suivant: exemples 6 8 9 10 11 12 13 14 15 / 16 17 18 19 20 21 / 22 23 24 25 26 27 28 / 29 / 30 / 31 32 33 34/ 36.

Nous l'avons constaté plus haut à propos de la mésaventure survenue à Albert Bensoussan: la ponctuation appartient «au dernier occupant».

André ESKÉNAZI

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Monika TAUSEND, *Die altokzitanische Version B der 'Legenda aurea'*. Ms. Paris, Bibl. nat., n.acq.fr. 6504, Tübingen, Niemeyer (= Beihefte zur ZrP, 262), 1995, XIII + 807 pages.

1. Histoire du texte

L'introduction de Monika Tausend [= T.] résume quelques éléments de la tradition de la Légende dorée: la compilation rassemblant les récits de vie d'environ 180 saints fut réunie vers 1260/70 par le dominicain Jacques de Voragine, futur évêque de Gênes, sous le titre de Legenda sanctorum ou Historia Lombardica. T. insiste sur le caractère «trivial» [2 s.] de cette œuvre littéraire en prose qui ne voulait pas seulement donner des modèles de vertu à un public principalement ecclésiastique mais aussi nourrir son imaginaire par des récits impressionnants de miracles ou d'horreurs. Le succès de cette compilation volumineuse au Moyen Age est notoire: nous connaissons près de 1.000 mss latins, de nombreux mss en différents idiomes romans. germaniques et slaves et plus de 150 incunables en latin ou en langues vulgaires. Si l'intérêt scientifique de cet ouvrage hagiographique provient entre autres de sa prolificité, celle-ci rend en même temps son étude périlleuse. Nous ne disposons actuellement que d'un catalogue succinct de 945 mss latins (Fleith 1991(1)) et d'une édition provisoire du texte latin (Graesse 1890(2)). Le Père Gasca Queirazza réunit depuis vingt ans des données pour un catalogue détaillé des mss latins - son fichier recense jusqu'ici environ deux tiers des mss -, et Barbara Fleith a annoncé il y a quelques années une première édition critique du texte dont il faudra attendre l'achèvement.

¹⁾ B. Fleith, Studien zur Überlieferungsgeschichte der lateinischen Legenda Aurea, Bruxelles, 1991.

²⁾ Th. Graesse, *Jacobi a Voragine Legenda Aurea*, vulgo Historia Lombardica dicta, Dresden, ³1890, repr. Osnabrück, 1969.

Une des principales difficultés d'étude de la *Légende dorée* réside dans son caractère très mouvant ce qui ressort aussi de la description détaillée du groupe catalano-occitan par T. [5-26] qui recense:

– quatre mss catalans dont trois $(P, Ba, \text{ et } Es\ 2)$ sont déjà du début du XIVe siècle, tandis que V date de la 1^{re} moitié du XVe siècle (ainsi que deux fragments [8 n. 11]); – quatre mss occitans, A (mil. XVe s., copie lang. négligée), F (mil. XIVe s., fragment prov., aujourd'hui perdu), B (2e quart du XVe s., bonne copie rouerg. [476]) et C (déb. XVe s., trois copistes).

En l'absence d'une description détaillée de la tradition latine, T. n'envisage même pas de proposer un stemma pour le groupe catalano-occitan dont la genèse reste relativement vague. Elle fait cependant apparaître la dépendance du groupe occitan AF de la version catalane transmise par le groupe principal PBa (éd. Manei-kis/Neugaard 1977⁽³⁾; le groupe Es2V est secondaire). Le groupe occitan BC provient pour un quart de la même tradition catalane, pour les trois autres quarts d'une tradition occitane reposant directement sur une version latine et influencée par une deuxième tradition catalane inconnue par ailleurs.

L'étude de la Legenda Aurea occitane s'inscrit donc tout autant dans le contexte des traductions latino-romanes médiévales⁽⁴⁾ que dans celui des relations occitanocatalanes au Moyen Age (notons que le ms. central du groupe catalan, P, provient du nord des Pyrénées, éventuellement de l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa au pied du Mont Canigou [9]).

2. Édition

Avec l'édition du ms. B et de nombreuses variantes du ms. parallèle C – tous les deux inédits –, T. comble une lacune importante de la recherche sur la Légende dorée et sur les œuvres religieuses en occitan. Les critères d'édition sont traditionnels et sûrs. L'auteur adopte les usages modernes pour les majuscules et la séparation des mots [27-29]; pour la segmentation, T. propose une solution «à l'italienne» (del'amic, del'aygua, e'l'amic) [29 n 3] qu'elle juge cohérente avec la prosodie médiévale mais qu'elle n'applique malheureusement pas par la suite.

L'édition du ms. B [33-445] est un travail exemplaire par la précision de la transcription et par le soin apporté aux notes qui contiennent de nombreux commentaires et variantes non seulement du ms. C mais aussi de A, de la version catalane PBa et de la version latine éditée. Cette édition ne constitue pas le seul grand mérite de l'étude de T. mais à elle seule elle aurait justifié la publication de cette importante monographie.

3. Étude scriptologique

Sur la base de son édition, T. présente d'abord les particularités grapho-phonétiques et morphologiques du ms. B avec une orientation surtout diatoptique [447-474]. L'étude a permis de localiser le ms. dans la partie centrale du Rouergue (= dép.

³⁾ Ch. S. Maneikis Kniazzeh / E. J. Neugaard, *Vides de sants rosselloneses, text català del segle XIII* (amb prefaci i aportacions de J. Coromines), 3 vol., Barcelona, 1977.

⁴⁾ V. RLiR 62, 565-567 pour la traduction française du même texte.

Aveyron); par ailleurs, T. décèle une tendance archaïsante du scribe (ou de son école) et peut préciser la datation du ms. vers le deuxième quart du XVe siècle [474]; certaines fautes de scribe permettent de penser qu'il s'agit d'une copie sur dictée (p. ex. am Dieu pour amdoy) [447], ce qui conduit T. à interpréter la variance dans les voyelles non toniques comme la conséquence d'une variance phonétique individuelle [476 n 42]. L'argumentation de T. est sobre et toujours convaincante si l'on fait abstraction de son concept de «norme écrite suprarégionale» [447, 476] qui pourrait être remplacé par celui d'«habitudes d'écritures suprarégionales».

Enfin, T. réunit dans cette partie une cinquantaine de précieuses observations syntaxiques conçues en complément de la «Syntaxe occitane» de Jensen (1986 et 1990⁽⁵⁾) [477-500]. Malgré l'absence d'interprétations des données, ces compléments constituent un réel apport à nos connaissances lacunaires sur la syntaxe de l'ancien occitan.

4. Étude lexicologique

Les chapitres 5.5 («Lexikalisches») et 6.1 («Glossar») forment la deuxième partie principale de l'ouvrage de T. Dans cette étude lexicologique tout aussi volumineuse [501-765] que dense, Monika Tausend tire profit d'un intense apprentissage dans la rédaction du Dictionnaire de l'Occitan Médiéval (DOM) sous les auspices de son regretté maître Helmut Stimm. Les analyses les plus riches sont consacrées aux 270 'nouvelles attestations' de sens ou de formes contenues dans les mss B et C [477-577], aux onze catalanismes [577-580] - difficiles à détecter en raison de la proximité des variétés linguistiques en question - et à neuf latinismes occasionnels [580 s.]. On peut regretter que la synthèse sur les 290 articles lexicologiques reste au contraire très succincte [582-584] et ne conduise guère T. qu'à la supposition que la version occitane à l'origine de B et C a pu provenir d'une zone géographique qui englobe le Rouergue. T. n'envisage pas non plus une interprétation lexicologique plus large qui intégrerait le vocabulaire général du texte. Celui-ci a été réuni dans un glossaire exhaustif, précis et soigné [585-765] mais où l'absence totale de commentaires philologiques surprend: pas de renvois aux grands dictionnaires, aucun commentaire sur le sens, la forme, la distribution géographique, chronologique ou textuelle des mots (sauf l'indication implicite qu'il ne s'agit pas de premières attestations). En raison de la qualité du travail fourni par T., nous ne pouvons qu'inviter l'auteur à rédiger prochainement une étude lexicologique complémentaire.

Cette importante monographie contient enfin un index des noms propres [766-777], une brève bibliographie [778-786], des fac-similés des trois mss occitans [787-790] et différentes concordances [791-799] et index [800-807].

L'étude de Monika Tausend ne se distingue pas par des interprétations nouvelles ni par des discussions scientifiques passionnées. L'auteur semble éviter le genre presque par conviction. Elle a préféré suivre une méthode traditionnelle appliquée avec rigueur et intelligence. L'analyse de la *Legenda Aurea* occitane convainc par sa sobriété, par sa précision et par la richesse des matériaux qu'elle met à la disposition de la recherche diachronique galloromane ouvrant ainsi la voie à de futures études de synthèse.

Martin-Dietrich GLESSGEN

⁵⁾ F. Jensen, *The Syntax of Medieval Occitan*, Tübingen, 1986; id., *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, 1990

FROISSART, *Chroniques*, Livre I, Le manuscrit d'Amiens, éd. par Georges T. Diller, t. 5 (Lexique), Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 419), 1998, 359 pages.

Nous avons là le complément des 4 volumes annoncés ici (RLiR 57, 616). A vrai dire ce n'est pas un travail de lexicographie mais il pourra rendre de grands services du fait qu'il enregistre «la totalité des formes transcrites pour l'édition du ms. d'Amiens». On y trouvera aussi des améliorations apportées au texte édité dans les 4 précédents volumes. Rappelons les outils lexicographiques qui, à l'heure actuelle, permettent d'accéder au vocabulaire des chroniques de Froissart: Littré fournit un large dépouillement, mais limité aux mots qui sont traités dans son dictionnaire, de l'édition Buchon, elle-même fondée sur des impressions du 16e siècle, en sorte que pour attribuer à Froissart les mots ainsi relevés il faut rechercher le passage correspondant dans les éditions de Kervyn de Lettenhove, de la SHF ou de Diller (mss de Rome et d'Amiens), ce que n'a pas fait le FEW dans son utilisation de Li; -Scheler a donné un très bon glossaire qui forme le t. 19 de l'édition de Kervyn; -Gdf ne semble pas avoir utilisé le dépouillement de Scheler pas plus que l'édition même de Kervyn; il a dépouillé les premiers volumes de l'édition de la SHF et quelques mss. Au total il utilise assez modérément les Chroniques; - L. Foulet qui avait dépouillé soigneusement pour l'IGLF les 11 premiers volumes de l'édition de la SHF, a publié quelques excellents articles sur le vocabulaire abstrait de Froissart dans R 67 et 68 en particulier; - J. Picoche a donné deux ouvrages sur le vocabulaire psychologique de Froissart (v. ici RLiR 41, 428 et 48, 485) et divers articles, ainsi qu'un lexique inédit à l'usage du DMF. On peut penser que le DMF apportera dans ce domaine une contribution majeure.

Je voudrais maintenant supprimer du lexique de Diller quelques erreurs qu'il n'y aurait pas d'utilité à voir se propager dans la lexicographie historique: achevauchier, les 3 ex. sont à lire a chevauchant; - de même affendant est à lire a ffendant; - agnelins, la définition de Greimas «jeunes agneaux» ne convient pas; - alegeris (d'alegerir) est à distinguer d'alegier; - amorir, lire a morir; - anmençonnoient est en fait sanmeuçonnoient, à regrouper avec sanmeuchonnés; - ardre, ardissent est un subj. impft.; - auster, haustieu est à ranger s. v. hastieu; - barterés lire barteres; - bourdons, gros b. est sans rapport avec bourde; - boutté, on pourrait lire boutte hors; - cevacier (2 ex.) est l'entrée choisie pour chevauchier (90 x.) au titre qu'elle est la première variante dans l'ordre alphabétique; - de même la graphie cevalier (5 ex.) sert d'entrée en face de près de 1.500 ex. de chevalier; - cevauceur est séparé de chevaucheur; - chees me laisse incertain: «Lire cheenes» veut-il signifier que le ms. porte effectivement cheenes, car chees pourrait se comprendre comme une graphie de cep «bloc de bois dans lequel on serrait les pieds du prisonnier»? - con le sens d'«avec» surprend; - consterent ramené à constaterent du fait d'«une étourderie du scribe» oublie l'existence de conster (GdfC 9, 169b); - craes est à lire crues et rime avec nues (non mies) «neufs»; - dentrainnement [de] est à lire dedentr. «intérieurement»; - desloés pourrait être une graphie de desleal «déloyal»; - emouvoir [s'], lire semonnerent de semoner «appeler»; - enhoudir n'est peut-être pas une faute cf. aliég. enhodissant «excitant» de FEW 16, 217a; - ensievir est inutilement séparé de enssuiwir; escault (et estault) ne sont des formes ni d'estal ni d'estanc (v. ici RLiR 63, 623); esçavoir lire estavoir; - espourveront est donné sans référence comme une forme gasconne de s'esprouver; - estuef, la glose «œuf» surprend; - freer [se] est fondé sur freoient, qui est l'impft de se ferir «se précipiter»; – gouvrenerés, lire gouverneres; – haves, lire havés; – mer ds li mers n'est pas masc. (art. pic.); – miel n'est pas «miel» mais «hydromel» cf. FEW 16, 545b; – pechés, en touttes p. «en dépit de tous péchés» n'a aucune vraisemblance; on pourrait supposer un proeches dont l'abréviation n'aurait pas été vue; – ramoienet est de ramoiener v. amoiener; – relaissier signifie «aller au galop» comme l'a bien vu Scheler 399b; – rescousses, la lecture recouait au lieu de rescouvi est sûrement fautive; – siert est de servir.

Gilles ROQUES

MARTIN LE FRANC, *Le Champion des dames*, édition publiée par Robert DESCHAUX, Paris, Champion (CFMA, 127-131), 5 vol., 1999, XLIII-173 + 271 + 152 + 238 + 242 pages.

Il y a plus de cent ans, G. Paris a qualifié Martin Le Franc du «poète le plus remarquable du XVe siècle» (R 16, 383) et déploré le peu de place qu'il occupait dans l'histoire littéraire. Depuis, la situation n'a pas beaucoup changé puisqu'on ne disposait que des éditions partielles du *Champion des dames*: les 1er et 2e livres ont été publiés par A. Piaget et le 3e livre par D. A. Fischer. Pourtant les lexicographes n'ont pas manqué de trouver dans les œuvres du poète des matériaux intéressants, comme le savent les lecteurs de Gdf, du FEW et de DiStefLoc (v. aussi l'article de R. Martin paru ici 58, 143-152). Ainsi l'édition enfin intégrale que Robert Deschaux vient de publier [sigle du DEAF = LeFrancChampD] – ainsi que *l'Estrif de Fortune et Vertu* (éd. P. F. Dembowski = LeFrancEstrifD) – mérite-t-elle d'être accueillie chaleureusement.

Dans l'Introduction du t. I [VIII-XLIII], l'éditeur rappelle d'abord brièvement la vie de Martin Le Franc. Né dans la région d'Aumale (Normandie), le poète se trouve à Arras en 1435 avant de servir le duc Amédée VIII de Savoie; c'est fin 1441 ou début 1442 qu'il a remis *Le Champion des dames* au duc Philippe de Bourgogne. Ces données biographiques ont laissé des empreintes dans le vocabulaire qu'il maniait dans ses œuvres (v. ci-dessous). L'éditeur fait ensuite le point sur la tradition manuscrite et choisit comme base le ms. de Bruxelles, Bibl. Royale 9466, ms. que l'auteur a fait exécuter en Savoie pour le remettre «au duc Philippe le Bon au plus tard au début de 1442». Les remarques (un peu courtes) sur la langue et la versification sont suivies d'une section sur l'intérêt littéraire et d'une analyse du poème; cette analyse est reprise au début de chaque volume.

Le texte est édité de façon satisfaisante; on aurait aimé disposer d'un relevé plus large de variantes, car les citations que Gdf et DiStefLoc ont tirées d'autres mss divergent parfois de l'éd. Deschaux. Par exemple, en 15579 (Par quelque fallace il s'entrique En aultre argument pour l'adjoindre), bien qu'aucune var. ne soit citée, le ms. Ars. 3121 a atricque au lieu d'entrique et le mot a été relevé par Gdf 1, 489c et puis passé dans le FEW 4, 779a mfr. s'atricquer en qch «bien préparer qch» et 780b n. 3; de même, dans le passage du ms. Ars. correspondant au vers 18606 (De sapience irreprenable), Gdf 4, 589b a lu inreprenable adj. «auquel on ne peut faire aucun reproche» et cette attest. unique est passée dans le FEW 10, 273a. Quelques remarques sur le texte: 3610 enlangoureuse, l. enlangouree; le passage est cité par Gdf 3, 195b avec la leçon enlangouree; – 4688 fermer les guillemets à la fin; – 7185

1. fuïr; - 8307 pas de virgule après eust, on a l'expression avoir audivi «avoir autorité, pouvoir» dans ce passage cité par DiStefLoc 40c; v. FEW 25, 854b; - 11448 a l'aduree, l. a la duree comme DiStefLoc 276a; - 12330 virgule au lieu de point, comprendre sauve la pais de qn «sans porter atteinte à la paix de qn», aj. au FEW 11, 134b; - 13533 aquettier l. aquettier et biffer le mot ds le gloss.; - 14095 pas de deuxpoints à la fin; - 14968 heures 1. sans doute lievres comme dans le passage cité par DiStefLoc 488a d'après un autre ms.; - 16997 point d'interrogation au lieu de deuxpoints; - 17838 sele l. se le; - 17844 virgule à la fin et comprendre le plus et le més comme une loc. adv. signifiant «mieux encore» cf. DiStefLoc 702b le plus et le mieux (corr. le gloss. més); - 17918 virgule au lieu de point à la fin; - 18815 virgule ou point-virgule à la fin; - 18844 pas de point d'interrogation; - 18848 virgule au lieu de point d'interrogation; - 19348 pas de virgule à la fin et 19349 virgule à la fin, suivant l'interprétation du mot caurresses, v. ci-dessous; - 21775 l. Pour quoy fut ce? Certainement; - 23339 point d'interrogation au lieu de point; - 24068 d'amer les tours l. damer comme l'a compris DiStefLoc 846b, damer v.a. signifie «l'emporter sur» FEW 3, 125b.

A la fin du t. V, on a un Glossaire [163-199] et un Index des noms propres [200-242] dans lequel les «Noms propres traditionnels» sont distingués des «Personnifications allégoriques». Le gloss, enregistre un certain nombre de mots intéressants, mais le fait qu'il ne contient que trois renvois au FEW paraît être assez significatif, car un recours plus systématique au FEW aurait pu permettre, par exemple, de ne pas répéter l'erreur de Gdf sur le mot caurresse. En effet, en citant le vers 19349 (Sur crapaux et raines caurresses), Gdf 2, 3c avait considéré le mot comme s.f. signifiant «sorcière». Or le FEW 2, 1241b et 1242b n. 6 a bien corrigé l'interprétation de Gdf et proposé d'y voir le s.f. raine caurresse «rainette»; c'est un syntagme régional particulier au nord du domaine d'oïl, v. aussi ALW 8, not. 102. C'est un des cas où l'auteur a recours aux régionalismes; on peut regretter que le gloss. n'ait pas souligné l'intérêt géographique (et historique) du vocabulaire. En gros, les mots régionaux qu'on rencontre dans le texte peuvent être répartis en trois groupes: mots d'aire occidentale (Le Franc est né en Normandie), mots d'aire picarde (il a séjourné à Arras) et mots d'aire méridionale (il a servi le duc de Savoie). En voici une liste sommaire:

(1) Mots d'aire occidentale: [accomparager] v.a. 5090, 22970 «comparer» RLiR 62, 566; aj. LeFrancEstrifD; – canjon s.m. 15464 «enfant substitué» sans doute régional d'après les attest. dialectales modernes du FEW 2, 120b; – [chacouster] v.n. 4325 «coudoyer» (ds le gloss. la référence au FEW est à corr.) 1^{re} attest. du mot normand, RLiR 58, 144, n. 7; FEW 13, 2, 357a (où aj. les données de 2, 1449a) donne des attest. dialectales modernes; une autre possibilité sera d'y voir un autre verbe normand chacouster «bavarder» DuPineauC 80; – [chomer] v.n. 13229 ZrP 97, 205 et 440; RLiR 46, 505; – coupel s.m. 5538, 23556, coupieau 14840 «sommet» BHR 50, 31, n. 3; RLiR 63, 309; aj. LeFrancEstrifD gloss. (aj. 14/27); – escrilier v.n. 4205 «glisser, tomber en glissant» FEW 17, 135a; DuPineauR 155; – esgosillier v.n. 10884 «vomir» FEW 4, 128a; – [eslinguer] v.n. 17321 «parler avec volubilité» (gloss. err.) FEW 17, 148a; RLiR 61, 283; – espaulu adj. 16038 «large d'épaules» RLiR 61, 605; – gougonner v.a. 13496 «amadouer, apprivoiser» RLiR 56, 574, FEW 4, 188b; – guindolle s.f. 19552 «petite cerise noire, employé comme expression d'une valeur minimale» DEAF G 1609; FEW 17, 581b; aj. à MöhrenVal; – bon hommiau s.m. 3203 (corr. le

gloss.) «petit homme bonasse» FEW 4, 455a; – [hongnier] v.n. 4340, 7685 «faire entendre un murmure» normand (avant d'être diffusé plus largement?), RLiR 53, 583; DEAF s.v. hoingnier; DuPineauC 165; – natre adj. 10404, 12305, 15969 «méchant» Ouest et Sud-Ouest, v. G. Roques, Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité tardive 4-5, 270; ZrP 95, 437; – piautrer v.n. 11061 «coucher» (corr. le gloss.) RLiR 49, 150, n. 3; – pouque s.f. 11852 «petit sac» forme normande, FEW 16, 638a; DuPineauC 216; – [ribler] v.n. 16092 «couler» FEW 10, 577a; à rattacher plutôt au FEW 16, 703a suivant Nezirović 147? – serte s.f. 1333 «temps de service» FEW 11, 541a.

- (2) Mots du nord du domaine d'oïl: [allourder] v.a. 8061, 11250 «tromper»; v.r. 7372, 15572 «s'abuser» RLiR 60, 612; le gloss. confond les deux emplois; - antrongne s.f. 7687 «moquerie» FEW 13, 2, 333a; - bombarde s.f. 18281 «hautbois» attest. citée par GdfC 8, 338b; sans doute régional d'après les attest. de GdfC; - boutine s.f. 1524 «nombril» RLiR 60, 297; – [busier] v.a. 12114 «réfléchir, rêver» FEW 1, 655b; RLiR 60, 297; - cabaret s.m. 15852 «lieu où l'on vient boire» RLiR 21, 75, n. 1; G. Roques, G. de Machaut 1982, 171; - catis p.p. 3207 «caché» cité par Gdf 6, 489c; v. RLiR 60, 297; 62, 568; - catoire s.f. 6751 «ruche d'abeille» FEW 2, 333a; RLiR 50, 647; - cauquemare s.f. 17385 «sorcière» FEW 2, 64a; - caurresse, v. ci-dessus; - crestel s.m. 13 «créneau» RLiR 62, 137; - [desherquier] v.a. 16803 (desherquiez lire deshecquiez? corr. le gloss.) «couper, mettre en morceaux» attest. à aj. au DEAF H 330; - [enfatroullier] v.a. 18111 «tromper» sans doute régional v. Gdf 3, 142c; FEW 3, 422b; -[esluer] v.a. 12593 (gloss. «éviter, regarder avec méfiance») «tromper (?)» FEW 5, 478b; - espaniere s.f. 15998 (gloss. «instrument de mesure») «loque» attest. citée par Gdf 3, 508a, d'où FEW 7, 557b et 17, 163a, v. MöhrenVal 111; - falos s.m.pl. 4024, 5023 «torche» RLiR 60, 297; - fye s.f. 10412 «fois»; a la fye loc. adv. 2523 «parfois»; mainte fye loc. adv. 8857, 10279, par mainte fye 23198 «plusieurs fois»; - gade s.f. 13885 «chèvre» 1re attest. du mot wallon, FEW 16, 28a; - [haver] v.a. 3103 «attirer à soi» régional?, 1re attest., v. FEW 16, 111b; - [heucher] v.a. 7563 «attacher» FEW 7, 262b < Gdf 3, 671b; - tirer a ung hoch loc. verb. 15413 «se procurer avec difficulté» RLiR 62, 569; - houlle s.f. 18875 «houille» FEW 16, 258b; - [huner] v.n. 133 «faire entendre le cri du hibou» cité par Gdf, d'où FEW 4, 503a; FEW cite wallon et Metz comme attest. dialectales modernes; - mande s.f. 17629 «grande corbeille d'osier, à deux poignées» RLiR 60, 62; - moys s.m. 5136 «le mois qui suit l'accouchement (?)» RLiR 62, 147; - ramon s.m. 17435, 17801 «balai» régional? FEW 10, 41b; - rese s.f. 17597 «incursion» FEW 16, 693a; - ripeuse adj. f. 22420 «galeux» FEW 16, 724b; RLiR 48, 255; - sarros s.m.pl. 15974 «esp. de surplis de prêtre» FEW 17, 16a; - sourjon s.m. 4518 «source» RLiR 61, 288; aj. LeFrancEstrifD; - terc s.m. 17771 (gloss. «onguent») «goudron» FEW 17, 324b; - toullure s.f. 21867 «souillure» cité par Gdf 7, 746a d'où FEW 13, 2, 393b; - [toupier] v.a. 19999 «faire tourner comme une toupie»; v.n. 18107 «aller autour» RLiR 60, 297; - [toupir] v.n. 14191 «aller et venir» pas d'attest. anciennes de FEW 17, 344b qui cite gaum. toupîr; - wibrequin s.m. 6615 «vilebrequin, au sens fig.» FEW 17, 583b; RLiR 21, 76, n. 1.
- (2') On a aussi des mots dont l'aire s'étend en Normandie et en Picardie: *cresque* s.f. 18479 «prunelle» FEW 16, 387b; *foitié* adj. 12007 «caillé» FEW 3, 494b; *moisson* s.m. 5564, 18335 «moineau» FEW 6, 3, 259b; *tesi* adj. 20902 «gonflé» FEW 13, 1, 224b; aj. LeFrancEstrifD.
- (3) Mots du sud et du sud-est: calemaigne s.f. 2206 «pipeau» FEW 2, 53a; champart s.m. 14891 «friche» FEW 2, 156b; clavel s.m. 23612 «clou» FEW 2, 757b;

- confler v.r. 11090 «se distendre par une pression intérieure»; 13940 «se montrer fier» 1re attest., v. FEW 2, 1040a; TLF = GdfC; - conque s. 11091 «bassin» FEW 2, 1000b; - cremer v.a. 6755, 10544, 23116 «brûler» FEW 2, 1311a; ChambonEtudes 183; - croye adj. f. 7055 (= gloss. qui renvoie au FEW) «mauvaise» FEW 2, 1358a; cf. DSR 287b; - desconfler v.a. 4341 (- son orgueil) «exhaler»; v.r. 11437 «cesser d'être gonflé» 1re attest, v. FEW 2, 1042a; cf. GPSR 5, 196a, DuPineauV 85; - [desencuser] v.a. 4815 «décharger d'une accusation» FEW 4, 635a; - done s.f. 8654 «femme mariée» forme régionale, cf. GPSR 5, 848b; RLiR 54, 408; - [douber] v.r. 17672 (s'en doube, l. s'endoube?; gloss. «s'accommoder») «devenir folle (?)» aj. au FEW 17, 323a? - [escharpir] v.a. 3132 «déchiqueter» Gdf 3, 374b cite LeFrancEstrifD 215/16; FEW 2, 402a (bien qu'en 404b, n. 1, W. von Wartburg considère que Le Franc a emprunté le mot en Picardie); - [fachier] v.a. 12382, 17025 «dégoûter» régional (Savoie), v. FEW 3, 431b (qui considère Le Franc comme Savoyard); RLiR 21, 77; BaldFasz 675; RézeauVariétés 168, n. 2 qui cite LeFrancChamp d'après R 37, 122; - faicturiere s.f. après 17376, 17386, après 17440 «sorcière» FEW 3, 362b; - foc s.m. 8311 «feu» forme méridionale, FEW 3, 652a; - frasque s.f. 4348, 17379 «écart de conduite un peu extravagant» la 1^{re} occurrence est citée par GdfC 9, 657a, d'où FEW 3, 771a et TLF; cf. MélVarFr 2, 195; - gavot s.m. 11488, 22361 «montagnard» FEW 4, 4a; MélVarFr 2, 111; - marette s.f. 19935 (gloss. err.) «petite houe de vigneron» FEW 6, 1, 376a; cf. RLiR 21, 78, n. 3; - mariote s.f. 19555 «image, figurine» 1re attest. du mot régional, FEW 6, 1, 337b; - masque s.f. 17377 «sorcière» FEW 6, 1, 429a; RLiR 21, 66, n. 1; - monnin s.m. 18869 «singe» FEW 19, 116a; - o 16179 «cela» FEW 4, 441b; J.-P. Chambon MélMartin 70; - [pacoter] v.r. 9388 «se salir de boue» FEW 7, 475b; - pennader v.n. 12524 «gambader» 1re attest. connue, v. FEW 8, 125b; cf. RLiR 21, 81; - poitrasse s.f. 13622 «poitrine» aj. au FEW 8, 113a; - poitre s.f. 13519 «poitrine» 1re attest., v. FEW 8, 112b; - rat empenné s.m. 12054 «chauve-souris» FEW 10, 124a; M.-G. Boutier TraLiPhi 30, 23; - seras s.m. 7325 «espèce de fromage blanc, obtenu en faisant cailler le petit-lait» régional (Savoie, Neuchâtel), FEW 11, 494b; DSR 664b; à moins qu'il ne s'agisse de «lait bouilli avec aulx et oignons» régional (normand), FEW ibid.; - [tarir] v.a. 22964 «altérer par un défaut» hapax à aj. au FEW 19, 183a, à moins de le considérer comme tarir v.a. «épuiser» FEW 17, 393a; - viellasse s.f. 14394, 17869 «mauvaise vieille» FEW 14, 361b; - voulpe s.f. 18869 «renard» FEW 14, 645b.

L'intérêt du vocabulaire de Le Franc ne se limite pas à son aspect géographique. Comme il utilise *le Roman de la Rose* pour développer certains arguments, on retrouve chez lui des mots particuliers à son modèle. Par exemple, le s.m. *fluteur* 15493 «flatteur» provient de RoseMLec 21436 (v. TL 3, 1919, 35) et le s.f. *glande* 13184 (attest. tardive à aj. au DEAF G 812) «gland» reprend RoseMLec 8334, tandis que le s.f. *pine* 12401 «membre viril» s'appuie sur RoseLLec 7113 (aj. au FEW 8, 550a) et que le p.pr.adj. *rebillans* 12286 est fondé sur RoseMLec 21619-20. En outre, il y a des mots ou emplois qui ne se retrouvent pas ailleurs. Je noterai les cas suivants: *aisselette* s.f. 16456 «aisselle» FEW 1, 190a; – [appastir] v.a. 2619 (cf. 2698; corr. le gloss. qui le confond avec *s'appatir*) «attirer, séduire» FEW 7, 698b; – *bastonne* s.f. 17553 «bâton» FEW 1, 279a; – *bourdin* adj. 13979 (gloss. «stupide») FEW 1, 440b; – *centone* s.f. 18582, 18600 «pièce composée de fragments de vers empruntés çà et là» FEW 2, 585b; – *debouter* v.r. 13600 «s'enfoncer» FEW 15, 1, 213b; – [*desbatiser*] v.a. 1559, 14112 «dépouiller de la qualité de chrétien» la 1^{re} occurrence est l'unique exemple cité par GdfC 9, 315a = TLF; – *despiteable* adj. 8343 «impitoyable» FEW

8, 439a; aj. LeFrancEstrifD 240/18; - dignissime adj. 22073 «le plus digne» FEW 3, 78b; - [effervuer] v.r. 22373 «s'exciter» FEW 3, 206a; - enguisarmé adj. 9871, 14782 «armé d'une guisarme» la 1re occurrence est citée par Gdf 3, 184c, d'où FEW 17, 598a; aj. au DEAF G 1651; - [enjengler] v.n. 15099 (on lit encengles ds Gdf 3, 88a qui le traduit par «enlacer») «bavarder» hapax (à moins de couper en jengler), aj. au FEW 16, 280b; - entrerompre v.r. 9236 «se fendre réciproquement»; - escapatoire adj. après 3808 «qui a le caractère de subterfuge» v. FEW 3, 269a qui cite le s.m. échappatoire; - eschappé s.m. 589 «action de s'échapper» FEW 3, 268b; - finissime adj. 22075 «le plus pur» FEW 3, 563a; - fretilleux adj. 1492, 7511 «qui frétille» uniques exemples cités par Gdf 4, 145c, d'où FEW 3, 785b; - [heriter] v.n. 14748, 18840 (gloss. «parler en hérétique») FEW 4, 375a; - kalade s. 228, 18473 «réjouissance» uniques attest. citées par Gdf 4, 681b d'où FEW 2, 1, 175b; - [noncer] v.r. 11495 «être annoncé» FEW 7, 242a; - octuagesime adj. 22496 «quatre-vingtième» FEW 7, 307b; - paradiset s.m. 2006 «dim. de paradis» unique exemple de Gdf 5, 736a, d'où FEW 7, 615b; - pesandiere s.f. 24003 var. «personne qui pèse» FEW 8, 191a; - povrelle s.f. 7607, 17641 «pauvre» FEW 8, 58a; - revocatoire adj. 6749, 11071 «qu'on peut révoquer en doute» le vers 6749 est l'unique attest, pour ce sens citée par GdfC 10, 573b, d'où FEW 10, 364a; - langue de sy s.f. 7443 «langue italienne» FEW 5, 361a; - [sonner] v.r. 3752 «signifier (?)» l'emploi réfléchi est à aj. au FEW 12, 97b.

Par ailleurs, les premières attestations ne manquent pas, dont un certain nombre ont été relevées par Gdf: [accoustrer] v.a. 18743 «raccommoder (un vêtement)» FEW 2, 1100a; - ambicieux adj. 4677, 19011 «qui a de l'ambition»; 13091 «qui a un grand désir (de qch)» 1re attest. pour le 2e sens, v. FEW 24, 403a; - dire amen loc. verb. 7729 «approuver» attest. citée par DiStefLoc 19b, v. FEW 24, 431a; - amusement s.m. 1053 «ce qui occupe qn en lui faisant perdre du temps» FEW 6, 3, 281a; - archangelique adj. 5443 «qui tient de l'archange» attest. citée par GdfC 8, 169a, d'où TLF; - armet s.m. 827, 2308, 1re attest. assurée, v. FEW 25, 249b; - assubgetir v.a. 11930, 21321 «obliger à se soumettre» la 1re occurrence est la 1re attest, citée par le TLF d'après R 16, 418; aj. LeFrancEstrifD 93/6, 147/18; - atre adj. 10621 «noir» FEW 25, 656b; - bergerette s.f. 13916 «sorte de poésie rustique» v. TLF 1461; - blasonneur s.m. 13547 «celui qui fait éloge» v. GdfC 8, 330c; - [briguer] v.n. 11205 «se quereller» v. TLF 1498; - caduquement adv. 4720 «avec caducité» 1^{re} attest. (ou hapax?) citée par GdfC 8, 405c; aj. au FEW 2, 32a; - caquet s.m. 6289 «bavardage indiscret» v. GdfC 8, 426a Greban (= GrebanJ 7682), etc.; FEW 2, 47b; TLF ca. 1450 MistVielTest; aj. LeFrancEstrifD 65/29, 94/27; - chascuniere s.f. 16008 (gloss. «maison, chez-soi») «demeure de chacun, ou ce qui est à chacun (ici bannière) (?)» FEW 2, 482b; TLF; - chiffre s.m. 17414 «signe qui sert à représenter les nombres (?)» FEW 19, 156a = TLF; - civil adj. 12181 «courtois» FEW 2, 723b (dep. Est 1549); TLF ca. 1460 Martial (mais v. le gloss. de l'éd. R); - [claquer] v.n. 6297 «bavarder» v. FEW 2, 728a qui cite pour ce sens des attest. dialectales modernes; - coeternel adj. 3767 «qui existe de toute éternité avec un autre» 1re attest. de la forme, FEW 24, 238b = TLF; - collaudacion s.f. 23525 «éloge» FEW 2, 896b; - [collauder] v.a. 10372, 10711 «faire l'éloge de» FEW 2, 896b; - [communiquer] v.r. 20535 «entrer en rapport avec» FEW 2, 960a = GdfC 9, 136b; aj. LeFrancEstrifD 113/21; - [consumer] v.r. 652 «se détruire» FEW 2, 1095a; - argent contant s.m. 8669 «de l'argent qu'on paye sur l'heure» FEW 2, 993a; payer contant loc. verb. 24319 «payer sur l'heure même» FEW ibid.; aj. Lewicka II, 114; - contraigneur s.m. 9403 «celui qui contraint» FEW 2,

1086b; - [copper] la parole loc. verb. 2049 «interrompre la parole» v. DiStefLoc 640a CentNouvS; - chien couchant s.m. 14325 «chien d'arrêt qui se couche sur le ventre pour arrêter le gibier» FEW 2, 905b; cf. TLF ca. 1462 petit chiennet couchant VillonTestR; - couler sa leschive loc, verb. 16638 «faire filtrer de l'eau chaude à travers un lit de cendre sur du linge à blanchir» FEW 2, 878b nfr. couler la lessive (dep. Fur 1690); - damerés adj. pl., 17246 «d'une élégance efféminée» v. GdfC 9, 272b; - [desgueuler] v.a. 20556 «vomir» FEW 4, 313a; - [entrefuir] v.r. 19205 «se fuir l'un l'autre» FEW 3, 837b nfr. Lar 1930; - [entrejuer] v.r. 18272 «jouer l'un avec l'autre» FEW 5, 39a; - epycentre s. 19418 «?» attest. citée par Gdf avec un point d'interrogation au lieu de définition, d'où TLF; aj. au FEW 2, 588a qui ne cite que nfr. épicentre (dep. LarT); - erratique adj. 3852, 5152 «sujet à l'erreur» le vers 3852 est cité par GdfC 9, 501c, aj. au FEW 3, 241a; - escornifler v.a. 9187 «voler, piller en furetant» attest. citée par GdfC 9, 519c, d'où FEW 2, 1201a; - [esgrener] v.a. 12253 «ôter les grains» FEW 4, 231b = TLF; aj. au DEAF G 1174; - [esmerillonner] v.a. 12627 «surveiller» FEW 17, 157b; - [esmoucher] v.a. 1174 «délivrer des mouches en les chassant» FEW 6, 3, 252a = TLF 1456 VillonLaisR 171; - [espongier] v.r. Pr 7 «se laver avec une éponge (?)» FEW 12, 207b; TLF; - fardure s.f. 8670 «fard» FEW 15, 2, 113b; - fentes s.f.pl. 13462 (hurter aux fentes) «pudendum muliebre» FEW 3, 551a nfr. DelvEr; fetardise s.f. après 18888 «paresse»; 1173 «paresse, employé comme personnification» FEW 3, 483a; - feullouse s.f. 13495 «bourse» FEW 3, 666b; - flagorneur s.m. 14879 «médisant» attest. citée par GdfC 9, 623c, d'où FEW 22, 1, 123a = TLF; aj. Andr-VigneRessB v. RLiR 55, 210; - [froisser] v.a. 2689, 4477, 4487 «annuler» Gdf 4, 158b; le sens mq. au FEW et au TLF; aj. LeFrancEstrifD 75/8; - galin galois s.m. 11661 «gai compagnon» FEW 17, 474a; - gardienne s.f. 23977 «personne chargée de veiller sur quelque bien» 1^{re} attest. pour ce sens du s.f., v. FEW 17, 518a; - geline moullie s.f. 7727 «lâche» attest. ancienne de l'expression nfr. poule mouillée FEW 9, 537a; gourmette s.f. 682 «chaînette qui fixe le mors dans la bouche du cheval» cité par GdfC 9, 711b, d'où FEW 17, 610a = TLF; - grimacheuse adj. f. 20675 «hypocrite» FEW 16, 63b-64a; - ilacion s.f. 15325, illacion 21459 «déduction résultant d'un raisonnement précédent» FEW 4, 550a = TLF; - incredible adj. 19329 «incroyable» FEW 2, 1308a; - infructueuse adj. f. 9032 «qui ne donne pas ce qu'on en attendait» TLF 1507-08 Eloy d'Amerval; - inusité adj. 16970 «extraordinaire» FEW 14, 73a mfr. nfr. (1491-Marot...); TLF 1455 Mielot; - inventive adj.f. 14985, 17216 «qui a le talent de créer» le vers 14985 est la 1^{re} attest. citée par GdfC 10, 29c d'où FEW 4, 790a = TLF; aj. LeFrancEstrifD 56/11; - invocateur s.m. 17422, 17812 «sorcier» FEW 4, 804a; - istorien s.m. 16298 «celui qui représente par une miniature» FEW 4, 439b; - labile adj. 5194 «instable» TLF ca. 1457 Chastell; aj. LeFrancEstrifD 126/13, 278/14; prime laine s.f. 23850 «laine la plus fine» FEW 5, 147b nfr. laine prime (Sav Br 1723); - [limer] v.a. 1783, 18971 «corriger avec soin» TLF 1532 Marot; cf. aussi ZrP 97, 652; - limphe s.f. 18507 «eau» attest. citée par Gdf, d'où FEW 5, 482a; - lissure s.f. 19926 «action de lisser» FEW 5, 382a; - magicien adj. 6059, 19304 «magique» Gdf 5, 65c cite la 2^e occurrence, v. FEW 6, 1, 26a; - marmouset s.m. 5036, 19555 «petite figure grotesque (de poterie)» FEW 6, 1, 358a; - matine f. 2509 «femelle du mâtin» FEW 6, 1, 257b; - maujoint s.m. 6821 «pudendum muliebre» FEW 5, 68b; - mal moriginez adj. 8940 «qui a de mauvaises mœurs, mal élevé» FEW 6, 3, 138b; - morisque adj. 12179 «qui a rapport aux mores, à leur style particulier de décoration» FEW 6, 1, 552b; - morre s.f. 8817 «jeu italien» attest. citée par DiStefLoc 556b, v. FEW 6, 3, 237a; - songer le mouron loc. verb. 23703 «rêvasser» v. Gdf 5, 413a GrebanP; DiStefLoc 556a; - onglure s.f. 1543 «ensemble des ongles» FEW 14, 40b; - orné adj. 5896 «pourvu des ornements du style» FEW 7, 417b; - oroscope s.m. 19409 «figure céleste contenant les 12 maisons» FEW 4, 484b nfr. (Fur 1690-Besch 1858); - franc osier s.m. 5516 «salix viminalis» FEW 15, 1, 24b mfr. nfr. osier franc (dep. 1597, EstL 601)...; - paillardise s.f. 7749 «vie de débauche» TLF 1489 Gaguin; - palefreniere s.f. 620 «femme qui soigne les chevaux» passage cité par GdfC 10, 261b («femme d'un palefrenier»), 1^{re} attest., v. FEW 7, 640c; - papesse s.f. après 18736, 18755, 18765, 18798, 18810, après 18816, 18850, 18865 «femme qui aurait été pape» TLF mil. 15e s. MystSBernMenthon; - pedagogue s.m. 2249 «lieu où l'on instruit les enfants» FEW 7, 464a; - piffre adj. 7609 «excessivement gros» 1re attest. de la graphie, v. FEW 7, 443b; - pillier s.m. 6652 «jambe» FEW 8, 493a; - pinche s.f. 12401 «membre viril» FEW 8, 542b; - plour de vigne s.m. 6784 «sève qui s'échappe des bourgeons» FEW 9, 77a = TLF; - pouchiniere s.f. 13866 «constellation des Pléiades» 1re attest. de l'emploi subst., v. FEW 9, 527b; - preservement s.m. 22932 «action de préserver» FEW 9, 313a; - prophetisse s.f. 19266, 19345, 19622, prophetise 19311 «prophétesse» FEW 9, 452a mfr. (env. 1450 [= GrebanJ 8622 ds Gdf]-...); - ragache s.m. 10793 «valet» FEW 10, 31a; - reboufffis 9449 (le gloss. donne rebouffis) «gonflé» v. FEW 1, 596a qui ne cite que des attest. dialectales modernes; - reblouquier v.a. après 5304 «repousser» Gdf 6, 639b cite comme unique exemple LeFrancEstrifD 117/26; aj. au FEW 15, 1, 163b blok? - [recoulourer] v.a. 2949 «colorer de nouveau» FEW 2, 923a = GdfC 9, 501a; - [redoubler] v.a. après 5080 «renforcer» TLF ca. 1462 CentNouvS; - [rengrossir] v.a. 8564 «augmenter de volume» FEW 4, 273b; - respandeur s.m. 9298 «celui qui répand» Gdf 7, 108c; - ribaudement adv. 6695 «à la manière d'une ribaude» attest. citée par Gdf 7, 182a, aj. au FEW 16, 702a; - ridure s.f. 22012 «pli de la peau sur le visage» attest. citée par Gdf, d'où FEW 16, 704b; - c'est de rigueur que loc. verb. 2635 «c'est indispensable que» FEW 10, 406a être de rigueur (dep. Ac 1798); TLF 1783 Mercier; - satirique adj. Pr 6 (satirique poete) «qui cultive le genre de la satire» TLF 1529 Tory < Hu; aj. LeFrancEstrifD 93/17, 123/14; sophie s.f. 4707 «sagesse» FEW 12, 103b; - succré adj. 1175 (succré son) «d'une douceur affectée»; sucrez 12075 (corps sucrez) «d'une douceur agréable» TLF 1478 pour le 1er sens et 1549 pour le 2e sens; aj. langue succree LeFrancEstrifD 25/13; - taye s.f. 22463 «boue» FEW 17, 391a; - talenté s.f. 5173 «désir» FEW 13, 1, 37a; - tare s.f. 18896 «défaut grave qui diminue la valeur de qch» FEW 19, 183a = TLF; - vilotier s.m. 8042 «débauché» FEW 14, 449b. On remarquera aussi que l'énumération de noms d'hérétiques (9713-19), enregistrés dans l'index des noms propres, est digne d'attirer notre attention puisqu'elle antidate souvent les données des dictionnaires. Parmi ces noms, donatiste, macedoniste, manichee (aj. LeFrancEstrifD), nestorien, novacien et sabellien ne sont respectivement attestés dans le TLF que depuis 1704, 1586, 1575, 1489, 1541 et 1704; quant aux mots eluidin, euthicien, jovinian et origeniste, ils sont absents du FEW et du TLF. Par contre, le s.m. antropoformite (9719) a été cité par GdfC 8, 130c au sens erroné de «adj., qui a la forme de l'homme» et cette attest. est passée dans le FEW 24, 652a; il faut traduire le mot par «partisan de l'anthropomorphisme» et le ranger dans le FEW 24, 651b. Ainsi, sauf le s.m. arrien (FEW 25, 237a), toutes les attest. ont une grand importance. Mais notons tout de suite qu'un autre texte fournit des attest. plus anciennes de ces mots. C'est GratienBL, t. III, pp. 203-207; on y retrouve non seulement tous les hérétiques évoqués par Le Franc mais aussi bien d'autres dénominations: une raison de plus pour établir un glossaire détaillé de GratienBL!

Une liste de proverbes aurait pu être bien utile, car l'auteur ne manque pas de se servir d'énoncés sentencieux. Voici un relevé rapide: on n'a riens pour souhaidier 560; - on n'y est pas bien venu, Au mains le commun dit en court, Se l'on n'est plesgié ou congnu De quelque dame de la court 565-568; - 673, Hassell C13; - Vertu a Honneur s'adonne 888; - 1241, Hassell Q2; - 1254, Hassell G53; - 1968, Hassell D87; - Verité vaint, Verité dure 2575, cf. Hassell V72; LeFrancEstrifD 286/23; - 3896, Hassell B178; - D'estoc pourry mauvais bourjon 4520, cf. Hassell E79; - Bon maistre son pouoir descoeuvre 4544, cf. Hassell M28; - 5096, Hassell O71; - 5128, Hassell R54; - se mal dictes pis pensez 5312, cf. Hassell D106; - 5352, Hassell F159; - Ha, engin de femme on ne scet! 6088, cf. TraLiPhi 57, 186 n° 90; - Tousjours court le tonniau fendu 6617; - Il n'est mal que n'endure amours 6736; - 6768, Hassell F72; - Chascun est roy en sa maison 7593; - 7688, Hassell R83; - Poulain ayme nouvelles herbes 7939; - 8035-37, Hassell C108; - Moult est sage qui ne folye 10834, cf. Hassell S7; bien chasse qui prent 11267, cf. Hassell C80; - 11361, Hassell M155; - 11432, DEAF G 1507, Hassell G58; - trop hastif s'eschaude 11433 (DiStefLoc 427c); - 11561, Hassell P240; - Entre envieux riens ne se celle 11592; - 11880, Hassell A122; - 11939, Hassell B87; - 12091-92, Hassell H18; - L'or se doibt prendre en haulte mine 12689; - 12742, Hassell O9; - 12961, Hassell A63; - 13201-03, ProvM 200; - 13584, Hassell F77; - semer ses roses devant les pourceaux 13738-39 (DiStefLoc 773b); - es bois vous chassez le loutre 14016 (DiStefLoc 499b); - verge endurcye mal se courbe 14321 (DiStefLoc 884a); - 14711-12, Hassell C164; - 16984, Hassell H1; - Il en but ce qu'il en peut boire 18408; - Il n'est riens que la fain ne mine 19824; - 20856, ProvM 1092; - Pas ne loe qui vray ne dit 21053; - 24297, Hassell V69.

On peut également relever des expressions de valeur minimale qui seront versées dans le dossier de MöhrenVal. Elles concernent non seulement des cas bien connus comme blanc 5048; bouton 15456; cenelle 13221; festu 1159, 9828, 15480 (aj. LeFranc-EstrifD 2/22, 137/14); feve 4380 (creuse feve); gant 12225; mite 9189; mouffle 12566; nois 22673; oignon 7899; pain 7920; poire 19016, 20196; pomme 4844, 24047, mais aussi des cas qui ne sont pas connus ailleurs. Ainsi, on a conque s. 11251 «coquille ou bassin (?)»; – mitaine s.f. 5649, 14789 «gant qui couvre complètement et n'a qu'une division pour le pouce»: – noiselle s.f. 13792 «noisette» 1re attest. par rapport au FEW 7, 257a; – oublye s.f. 12963 «sorte de pâtisserie»; – patas s. 11240 «petite monnaie».

Voici quelques corrections et compléments: [abuchier] v.r. 9408, 22680 «trébucher» corr. le gloss.; – [alourdir] v.a. 17973 «étourdir»; – animadversion s.f. 3378 «attention de l'esprit»; – antipodes s.m.pl. 5476 «lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu» cf. RLiR 48, 255; – appellative adj. f. 11480 «qui demande (?)» sens à aj. au FEW 25, 32b; – armuriere s.f. 798 «celle qui fabrique des armes»; – arrangeson s.f. 13384 (gloss. «guérison») «fureur» sans doute une forme d'enrageaison, aj. au FEW 10, 10b; – atropeler se lit en 1279; – aubade s. 17731 «concert donné à l'aube du jour (?)»; – babion s.m. 711 (gloss. «sot») passage cité par GdfC 8, 265a au sens de «petit singe»; – [barber] v.a. 8510 «qui a rendu barbu»; – [basler], le gloss. «malmener» semble s'appuyer sur Gdf 1, 563b qui cite Rose d'après Sainte-Palaye; or le passage correspondant de RosemLangl 10135 et RosemLec 10105 donnent alez au lieu de balez (var. de Langl = lessez, lassés); en 18862 (affin que l'Eglise basle) on peut considérer le mot comme v.n. «danser (au fig.)» de même qu'en 18051 (Tu verras l'Eglise baler); ou faut-il le traduire par v.a. «secouer»? cf. RLiR 55, 289; – baster est dans la loc. verb. baster aux corneilles, v. DiStefLoc 198c; – blanche s.f. 6835 «blonde»; boheme s.m. 3480 «tzigane» 2º attest. après Vaillant (CharlD'OrlC rondeau CVII

= VaillantPoèmesD XI, var. du ms. O), v. FEW 20, 33b = TLF; aj. MélVarFr 2, 69; - bouffir v.n. 13811 «se gonfler»; bouffy adj. 4345 «gonflé»; - bouler, gloss. «satisfaire», ce sens qui provient de Gdf 1, 701c n'existe pas, voir JFevRespH gloss. qui donne à l'attest. citée par Gdf le sens de «rouler comme un boule»; en 18647 le mot signifie plutôt «tromper» TL 1, 1044, 7; - brillier v.n. 1287 «guetter» TL 1, 1150; v. fauvette; - canton s.m. 281 «coin»; - caractere s. 17414 «charme, sortilège»; - chalivary s.m. 7416 «charivari»; - avoir la chandelle en la main loc. verb. 16216 «être sur le point de mourir» cf. FEW 2, 178a; change s.f. 15854 «pièce d'étoffe de deux couleurs (?)» Gdf 2, 54b avec un seul exemple de Valenciennes (> FEW 2, 120b); - char s.m. 13866 «constellation du Grand Chariot ou de la Grande Ourse» cf. IntrAstrD 109; - chaussouris s.f. 10033 «chauve-souris»; - ciclade s. 13882 «tempête ou cycle (?)» hapax? – clarin s.m. 18288 «hautbois» FEW 2, 743b; – collusion s.f. 4725 «connivence»; - continue (par -) loc. adv. 304 «sans interruption»; - crapaude s.f. 973 «terme d'injure»; - desbauchies p.p.f.pl. 14781 (gloss. «nettement tracées») «dispersé (?)»; - desgourdis p.p.adj. 15910 «dont les capacités sont déployées»; - [desplacer] v.r. 2792 «quitter»; - [desplanter] v.a. 4627, 8531 «arracher»; - [dessorter] v.r. 4190 (gloss. «s'éloigner») «être exhorté à ne pas faire (?)» v. TL 2, 1671 desorter; BrunMontM 1897; - [desterrer] v.r. 2997 «être exhumé»; - divertir v.r. 11138 «se détourner» aj. LeFranc-EstrifD 79/25; - doit petit s.m. 18807 «membre viril»; - domestique adj. 1803 «interne»; duppe s. 12160 «personne qu'on trompe en abusant de sa naïveté»; - emmaillie 368 (gloss. «tacheté») p.p. de emmaillier «prendre dans un filet (?)»; - emmiellé p.p.adj. 15853 «mêlé de miel» 2e attest., v. HenryŒn; - engrandis 5657 p.p. de v.n. engrandir «devenir plus grand» gloss. err.; - [entredeviser] v.n. (ou v.r.?) 20009 «s'entretenir»; - [entreparler] v.n. 1210, 2297 «s'entretenir»; - [entresalir] v.n. 5814 «éclater (d'une guerre)»; - erbette s.f. «herbe courte et menue des champs (?), ou sorte de jeu (?)» 2206, cf. FroissEspF² 227 erbelette; - [escraimer] v.a. 6752, 6753 «épurer»; - espissiere s.f. 10689 «empoisonneuse»; estrainte (de dens) s.f. 1390 «action de grincer des dents»; - estuviere s.f. 1598 «femme qui tient un établissement de bains»; - gloss. fauvettes, plutôt aller brillier aux fauvettes «perdre son temps et sa peine (?)» cf. FEW 3, 403a mfr. courir fauvette «id.» Brantôme; - pendre a fources de rains loc. verb. 6800 «faire l'amour»; - garez, garez interj. 13277 «gare!» cf. FEW 17, 534b guare guare Cotgr 1611; - partir le gastel avecq qn loc. verb. 10773 «participer à une chose»; - gauge s.f. 2995 «juste profondeur d'un sillon (?)» (v. FEW 16, 11a) plutôt que «jauges, capacités» comme le dit le gloss.; - gay 7303 (gloss. avec point d'interrogation) est dans la loc. taster le gay «tenter sa chance», passage cité par DiStefLoc 417c; - gousse adj. f. 1351 (corr. le gloss.) «qui est d'une taille anormalement petite» DEAF G 1102; - bon gré saint Pierre loc. adv. 5071 «par saint Pierre»; bon gré saint Jemme 18023 «par saint Jacques» DEAF G 1286; - [grimacher] v.n. 12390 «faire une grimace»; - [griper] gloss., en 18339 le mot signifie «escalader» comme l'a compris GdfC 9, 726b; - gueulé adj. 186, 548, 862 «de couleur rouge (?)»; - [guiller] v.r. 9165 «tromper soi-même»; - hailas interj. 5665; - harper inf. subst. 12953 «action de jouer de la harpe»; - hault adj. 16273 (des bas et des haults instruments) «aigu (d'un instrument)» v. TLF 1467 haulz et bas instrumens Chron. scandaleuse; - hehors 4981 (Hehors, hehors!; gloss. «dehors») s'agit-il d'une interjection? Le mot serait-il à couper en he hors et à aj. au DEAF H 311? - hemy interj. 9911; - hench 18611 (diroyes en hench; gloss. «croc-enjambe») «là-dedans (?)» attest. à ranger ds FEW 4, 784a? - herbergeur s.m. 9393 «celui qui héberge qn»; - hola s.m. 6381 «trou (?)» cf. Gdf 4, 485c, FEW 16, 220a; cité par DiStefLoc 437c sans définition; - houchus adj. 17264 (gloss. «recouverts») «velu (?)» FEW 16, 262a, RLiR 48, 254; ou «rempli» v. DEAF H s.v. hochier; - huppé adj. 588 «de haute taille (d'un cheval)»; 2527 «haut placé (?)»; 3568, 18648 «haut placé»; – incidentement adv. après 3072, après 12241 «accessoirement» cité par FEW 4, 623b; - inferer v.a. 14022, 19917, 22759 «conclure» aj. LeFrancEstrifD 65/12, 214/6; - [infester] v.a. 5795 «importuner»; - personne interposee s.f. 11310 «personne qui sert d'intermédiaire»; - jambette s.f.

8563 «jambe»; - jambon s.m. 8580 «cuisse» cf. RenMontDT 2221n; - faire le jan jolys loc. verb. 11428 «faire le niais, être étonné» cf. FEW 5, 46a-b; ce sens paraît préférable à celui donné dans le gloss.; - judicative s.f. 4704 «jugement»; - kaymande adj. f. 17631 «mendiant» corr. le gloss. qui considère le mot comme un verbe; - gloss. loissel, plutôt (compter) de loissel en esquengne «d'un bout à l'autre» aj. au FEW 4, 158b et 11, 277a; - [lorgner] v.n. 1131 «regarder du coin de l'œil (?)» FEW 16, 491b; - [lotir] v.a. 17499 «mettre en possession»; - recouvrer aultre marchant loc. verb. 10652 «retrouver un autre acquéreur»; - marque s.f. 13354 (gloss. «prostituée»; le gloss. s.v. masque répète «13354, prostituée») «entremetteuse (?)»; - marquetté adj. 9541 «formé de pièces de rapport»; - matutinal adj. 5451 «du matin»; - mijour s.m. 110, 23650 «midi»; - moullier s.f. 18577, 18594 «épouse»; - moussette s.f. 18872 «petite mousse»; - murdriere s.f. 4425 «celle qui a commis un meurtre»; - noch s. 15435 (gloss. «conduit, gouttière?») plutôt «cordes» forme de nœud FEW 7, 171a; - plus fols qu'ung oisons 19479 aj. au FEW 25, 802b; - opinatre adj. 17034 «fortement attaché à son opinion»; - ne m'oubliez mie 2123 «myosotis»; - painteresse s.f. après 17328 «femme peintre»; - lire en blanc papier loc. verb. 11607 «comprendre clairement»; - parabole s.f. 7197 «mensonge» FEW 7, 605a parabole «id.» (1243 [= 1316 GeoffrParChronD 6174]); - parcial adj. 3083 «attaché à un parti» FEW 7, 674b; - estre escoux d'ung patin loc. verb. 20677 (gloss.) plutôt «se mourir (?)» cf. FEW 8, 33a mfr. laisser ses patins «mourir» Mist; - perche s.f. 6615 «perche, au fig.»; - [perorer] v.n. 18393 «parler longuement»; - personnage s.m. 12031 «taille, stature»; 13815 «prestance»; - pigmien s.m. 15244 «nain» aj. LeFrancEstrifD; - [pinter] v.n. 1164 «boire beaucoup»; prendre son ploy loc. verb. 14322, Hassell P198; - ploton s.m. 11636 «boule qu'on forme en roulant des fils sur eux-mêmes»; - poix resine s.f. 15639 «résine»; - posé p.p. 6903 «en supposant cela»; - poupee s.f. 4212 «touffe (? ou expression parler de poupees?)» FEW 9, 604a; - taster son poux loc. verb. 12196 «presser légèrement la tempe ou l'artère du poignet pour connaître la rapidité des battements du cœur» v. RLiR 60, 310; - precellence s.f. 23765 «supériorité»; - precieux adj. 12178 «qui apporte beaucoup de soin dans sa mise»; - preeminence s.f. 5019 «privilège, prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang» aj. LeFrancEstrifD 20/24; - cinq quars loc. adv. 11496 «immanquablement (?)»; railleur s.m. 16303 «celui qui raille» aj. TristPrL 181/17 var.; - ratier s.m. 16184 (gloss.) plutôt «ratière»; - regimbe Julienne s.f. (?) 1454, 17855 «sorte de danse (?)» DiStefLoc 251c; - rencorner v.a. 14426 (gloss. «culbuter») «mettre sur le dos (?)» FEW 2, 1192b ou «échauffer les oreilles à qn (?)» FEW 2, 1194b; - mal rendé adj. 20103 «pauvre»; - ronfler v.n. 11436, 17519 «souffler bruyamment en respirant»; - en ung mot tout ront loc. adv. 7070 «franchement»; - saintif «sain» (corr. le gloss.); - [saler] v.a. 15623 «assaisonner (fig.)»; - semillier v.r. 15859 «s'ingénier»; - serre (gloss.), en 7954 on a la loc. verb. tenir serre «tenir ferme, résister», v. VillonTestR 767n; - en superflu loc. adv. 16020 «excessivement»; - tente s.f. 6651 (gloss. err.) «sonde (dans un sens grivois)» FEW 13, 1, 183a, RLiR 57, 324; - paradis terrestrien s.m. 4858 «paradis terrestre»; - tourier s.m. 19675, 19685 «geôlier»; - trier v.r. 15294 «se distinguer»; - ul aj. 11992 plutôt «personne»; - ulle adj. f. 2766, 7804, 7944, 22752 «aucune» v. Gdf 8, 113a > FEW 7, 233a; - ullement aj. 6195, 6422, 7259, 7439, 9626, 19140 plutôt «nullement» aj. au FEW 7, 233a; - vaine s.f. 15281 «filon d'une mine de minerai»; - varlet trenchant s.m. 10725 «officier qui tranche la viande à la table du roi»; - versiffiement s.m. 21269 «pièce de vers»; - vigueur s.f. 2633, 2635 «efficacité (de lois)».

Comme on le sait, Gdf cite abondamment l'œuvre d'après le ms. Arsenal 3121; on peut regretter que le gloss. ne permette pas toujours de retrouver ses citations. Pour faciliter la tâche, voici une concordance sommaire d'après un examen rapide: f° 2a est une référence err., v. ci-dessous 14644; – f° 3c (cité par GdfC 9, 319a) correspond à 20 desceler; – 3d (4, 449b) = 69 hemee; – 5a (4, 681b) = 228 kalade; – 6d (5, 330a) =

480 mignotise; - 7a (3, 448c) = 530 d'une escueullie; - 7d (C 10, 261b) = 620 palefreniere; - 8b (C 9, 711b) = 682 gourmette; - 8b (C 8, 265a) = 711 babion; - 12a (3, 431b) = 1243 s'esqueue; - 12b (3, 562b) = 1259 esriffler; - 12b (3, 551c) = 1267 espringaler; - 12b (1, 490a) = 1279 atropeler; - 13d (3, 25b) = 1478 s'embarnir; - 13d (3, 118a) = 1489 encorner; -13d(4, 145c) = 1492 fretilleux; -13d(7, 372c) = 1495 semilleux; -14b(C9, 315a) = 1559desbatiser; - 14b (6, 25b) = 1565 passement; - 14c (4, 207b) = 1587 faire gale; - 14c (2, 320b) = 1590 courtinette; - 14a [sic] (2, 552c) = 1704 deschanter; - 16b (5, 736a) = 2006 paradiset; - 18a (C 8, 407b) = 2233 kahu kaha; - 19a (3, 407a) esclistrans = 2380 esclatans (v. RLiR 63, 306); - 19a (5, 35c) = 2388 losengement; - 19c (5, 455b) = 2471 mouse; - 20d (2, 135c) = 2632 cimbaler des fesses; - 24d (6, 489c) = 3207 catis; - [d'après une autre source] (3, 195b) enlangouree = 3610 enlangoureuse; - [d'après une source différente] (7, 311a) = 3628 saintive; - 23c [l. 28?] (C 9, 276c) = 3789 desbiffé; - 29a (C 9, 501c) = 3852 erratique; - 30d (1, 452c) = 4120 assoufira; - 31d (1, 559c) = 4266 balader; - 32b (7, 635b) = 4316 tambuissement; - 32c (3, 390c) = 4323 esquigner; - 32c (3, 563a) = 4324 esroé; -32c (C 9, 657a) = 4348 frasque; - 35b (C 8, 405c) = 4720 caduquement; - 35b (3, 268a) = 4743 entommy; - 35c (2, 531a) = 4761 desacuser; - 36d (C 8, 91c) = 4940 alternacion; -37a (C 10, 152c) = 4977 mievre; - 38d (3, 142b) enfanmenterie = 5223 enfemmeterie; - 40b (C 8, 169a) = 5443 archangelique; - 45b (C 9, 576c) = 6180 evitable; - 45c (3, 363b) = 6240 eschamper; - 48a (7, 182a) = 6695 ribaudement; - 49b (2, 87c) = 6751 catoire; - 49c (C 10, 573b) = 6749 revocatoire; - 50c (3, 438a) = 6925 escarmie; - 51a (C 9, 340b) = 7026 deshonnestement; - 53d (4, 486a) = 7422 houlerye; - 53d (8, 198a) = 7447 vermocane; - 54a (1, 63a) accointise = 7483 cointise; - 54b (4, 145c) = 7511 fretilleuse; - 56d (7, 783c) = 7885 traditive; - 57b (4, 793b) = 7935 lyeson; - 61c (4, 650c) = 8588 jointisse; - 62c (7, 652c) = 8713 tartuffe; - 63a (C 8, 377a) = 8807 brimbaler; - 64c (3, 106b) = 9013 enclinement; -65b (1, 221c) = 9146 alliemens; - 65c (C 9, 519c) = 9187 escornifler; - 66d (4, 339a) = 9369 gratilleuse; - 67b (4, 305c) = 9455 goulee; - 68a (4, 650c) = 9542 jointif; - 69a (C 8, 130c) = 9719 antropoformite; - 70a (3, 184c) = 9871 enguisarmee; - 70c (2, 125c) = 9918 chipoufre; - 72b (C 8, 296a, d'où DiStefLoc 61b) = 10201 parler a ses barrettes; - 73c (1, 365b) = 10398 s'apputir; - 73c (1, 54b) = 10398 s'achiennir; - 78a (6, 55a) = 11061 piautrer; - 78c (3, 449c) = 11116 s'escueillir; - 80a (1, 450b) = 11323 assourder; - 82v (C 9, 451a) = 11722 enchasser; - 85b (2, 646b) desroiement = 12133 desréement; - 85d (6, 40b) patinets = 12179 patines; - 86a (1, 549a) = 12241 bade; - 86b (4, 532c) = 12248 hurtebillier; - 87a (C 9, 726a) = 12390 grimacher; - 88a (3, 635c) = 12522 estrader; - 88a (C 10, 264a) = 12524 pennader; - 91c (1, 59b) = 13048 accliquer; - 92b (1, 501c) = 13158 aurelos; - 94c (3, 478b) = 13470 eslavemens; - 94d (4, 653a) = 13529 joliettement; - 95b (7, 395b) = 13588 serpentineuse; - 98d (4, 392a) = 14129 habiliter; - 98d (8, 119c) = 14133 usagir; - 99d (C 10, 691c) = 14280 soubriquet; - 100b (6, 141c) = 14368 picaude; - 100d (1, 490b) = 14458 attropeler; - 100d (C 10, 816b) = 14462 truq; - 101b (4, 495b) hocquelerie = 14508 hoqueterie; - 2a [l. 102a] (3, 783a) = 14644 ficticieux; - 102d (1, 266a) = 14733 amigault; - 103d (C 9, 623c) = 14879 flagorneur; - 104c (C 10, 29c) = 14985 inventive; - 104d (C 8, 373b) = 15039 mettre en la bricole; - 105b (3, 88a) encengles = 15099 enjengles; - 105c (2, 96b) = 15128 chauldumiaux; - 106a (8, 107b) = 15212 thurel; - 106a (C 8, 91c) = 15231 alternacion; - 106b (4, 321c) = 15245 gourmander; - 106b (4, 529c) = 15265 houper; - 107b (C 10, 409b) = 15399 presbitaire; - 107d (4, 779b) = 15486 liffe loffe; - 107d (4, 532a) = 15489 Hurligay; - 108a (3, 93a) = 15512 enchappeller; - 108r (C 9, 340b) = 15516 deshonnestement; - 108a (C 8, 265c) = 15535 babouinerie; - 108c (5, 499c) = 15576 niquet; - 108c (1, 489c) atricquer = 15579 entriquer (pas de var.); - 108c (1, 687b) = 15598 bourdeur; - 110b (C 9, 338c) = 15910 desgourdis; - 111b (3, 508a) = 15998 espaniere; - 111c (3, 516c) = 16038 espaulus; - 117c (5, 498c) = 16892 nigromantique; - s.l. (4, 530a) = 16978 heuque; - 118c (3, 287c, d'où DEAF G 1365) = 17069 entregrever; - 118d (1, 54b) = 17123 achiennis; - 119r (C 9, 676c) = 17262 fustane; - 120a (3, 93b) = 17271 enchapper; - 120v

[sic] (C 9, 676c) = 17290 fustaine; - 120b (3, 483a) = 17321 eslinguer; - 120d (2, 3a) = 17385 cauquemare; - 120d (3, 712a) = 17386 faicturiere; - 121d (4, 302c) = 17542 gogue; -122b (1, 545a) = 17584 babuses; - 122c (3, 116c) = 17627 encordeler; - 123b (1, 549a) aux bades = 17731 aubades; - 123d (2, 294b) = 17811 coquebert; - 125c (2, 155b) = 18067 cliquier; - 125d (7, 746c) touppier v.a. = 18107 toupier v.n. (sans var.); - 125d (3, 142c) = 18111 enfatroullier; - 125d (3, 175b) = 18124 engueuler; - 126b (1, 177a) = 18172 s'ahoquer; - 127c [l. b?] (C 8, 338b) = 18281 bombarde; - 127b (C 9, 726b) = 18339 gripper; -127c (1, 118b) = 18367 aduire; - 127d (2, 213c) = 18392 comprenemens; - 128b (4, 681b) = 18473 kalades; - 128c (4, 788c) = 18507 limphe; - 129b (4, 589b) inreprenable = 18606 irreprenable (sans var.); - 130b (5, 499a) = 18749 nique noque; - 130d (5, 726c) = 18842 papat; - 130d (5, 726b) = 18847 papaliste; - 131c (3, 119a) = 18959 encourtiner; - 133b (C 10, 743b) = 19219 taquin; - 134a (5, 65c) = 19304 magicien; - 134b (2, 3c) = 19349 caurresse; - 134d (3, 323a) = 19418 epycentre; - 136a (7, 657a) = 19603 tatiner; - 142d (2, 557a) = 20576 descliquer; - 144c (3, 93b) = 20817 enchaper; - 144c (C 9, 737c) = 20838 guingois; - 145a (7, 698c) = 20902 tesie; - 145c (3, 213b) = 20995 enordir; - 146c (5, 618c) = 21148 ordir; - 148a (1, 171c) = 21348 aiguillonneuse; - 148d (C 8, 124c) = 21470 animalité; - 149c (1, 593c) = 21593 bastardage; - 150c (6, 337c) = 21728 postpredicamens; -151b (7, 746a où est cité aussi BN f. 12476, 132a) = 21867 toullure; - 152b (7, 189a) = 22012 ridure; - 153b (C 10, 839a) = 22150 venielement; - 156c (C 8, 122a) = 22653 angeliquement; - 156d (1, 39a) = 22680 abuchier; - 159c (1, 54a) = 23103 achastir; - 161a (6, 569b) = 23343 raisonnette; -162a (2, 50c) = 23499 canciel; -163c (4, 532a) = 23701 huron; - 163d (4, 316a) = 23768 gort; - 165b (7, 235c) = 23988 rondelement; - 167a (C 8, 175b) $= 24236 \ arrondir.$

DiStefLoc cite pour le début l'éd. Piaget et à partir du vers 8145 le ms. BN fr. 12476; pour retrouver facilement les passages qu'il tire du ms. (qui contient aux folios 148-150v Complainte du livre du Champion des dames a maistre Martin le Franc son acteur [voir t. I, p. XIII], texte publié par G. Paris R 16, 423-437), voici une concordance sommaire: 51v (cité par DiStefLoc 789b) = 8146 du premier saut; - 51v (808c) = 8161 moullier ses souppes; - 52r (497c) = 8294 comme loup entre brebis; - 52r (83b) = 8296 et blanc et bis; - 52v (760a) = 8355 plus que de regnart n'est geline; - 52v $(447b) = 8360 \ taster \ le \ jartier; -52v \ (79a) = 8399 \ beste \ a \ deux \ dos; -53r \ (603a) = 8495$ veoir a l'eul; - 54r (110c) = 8608 croisier les bras; - 55r (556b) = 8817 jouer a la morre; -55r (365c) = 8820 de fons en fons; - 55r (656b) = 8851 batre ses pasmes; - 57r (896c) = 9138 mener au virely; - 57v (754c) = 9200 faire a rebours; - 57v (600b) = 9209 lever l'oeul contre qn; - 57v (491c) = 9272 sans loy et sans terme; - 57v (234c) = 9275 a deluge; - 59v (600b) = 9569 lever les yeux; - 60r (57c) = 9624 soubz ma baniere; - 60r (619a) = 9653 tendez vos oreilles; - 60r (682b) = 9659 mettre soubs le pié; - 60r (745b) = 9663 tout rabatu et conté; - 60r (500c) = 9672 abayer aprez la lune; - 60r (56c) = 9688 estre de sa bende; - 61r (789b) = 9819 de primsault; - 61v (506a) = 9940 de sa main; - 62r (707a) = 10009 ung poing de; -62r (642b) = 10024 es quatre pars du monde; -62r (689b) = 10028avoyr du pire; - 62r (710c) = 10047 ferir au point; - 62r (701a) = 10066 avoir toutes ses plumes; - 62r (641b) = 10065-70 var. servir de paroles; - 62r (897b) = 10080 baisser le visage en bas; - 62v (348b) = 10161 faire la figue; - 64r (94b) = 10370 oultre bort; - 64r (661b) = 10375 a paine; - 64r (698b) = 10383 faire nouviau ply; - 64v (117a) = 10432 brimbaler; - 65r (600b) = 10524 lever l'oeul; - 66v (788a) = 10740 faire a qn sa sausse; - 66v (546c) = 10747 cent mille mercys; -67r (679a) = 10801 avoir le pié sur qn; -67r (121a)= 10859 rendre buffe contre clacque; - 67r (710c) = 10863 mater le point a qn; - 67v (731c) = 10902 faire long procés; - 67v (54a) = 10956 en telz baings nagier; - 68r (546c) = 10982 faire et dire les trente mille; -68r (16a) = 11035 aler droit; -68v (579b) = 11080 mener qn par le nez; - 68v (455b) = 11098 ne sçavoir plus de qui juer; - 68v (436b) = 11107 mains esbahy que n'est La Hire; - 69r (277b) = 11171 bastre l'yaue; - 69v (233b) = 11201 devaler les degrez sans les conter; - 69v (605b) = 11225 avant euvre; - 69v (602a) = 11259 repaistre les yeulx; - 70r (619a) = 11296 tendre l'oreille; - 70r (615b; assourdir est à corr.) = 11323 assourder les oreilles de qn; - 70v (22a) = 11400 Amours [...] de deux fait ung; -70v (417c) = 11432 prendre les grues en volant; - 70v (427c) = 11433 trop hastif s'eschaude; – 70v (276a) a la duree = 11448 a l'aduree (à corr.); – 71r (291a) = 11483 empereur de Constantinoble; - 71r (56c) = 11508 estre de bende; - 71r (601b) = 11520 perdre l'ung des yeulx; - 71v (721a) = 11561 tant va le pot au puis qu'il brise; - 71v (665a) = 11636 plus mol qu'ung ploton; - 72r (391c) = 11661 galin galois; - 72r (393c) = 11712 le traitre plus que Guennelon; - 73r (280b) = 11837-38 se tu en as l'escaille Et ung aultre en a les noyaux; - 73v (884a) = 11920 estre batu de sa verge (loc.?); - 74r (628c) = 12089 mengier son pain au flair du rost; - 75r (472a) = 12189 muer Lancelot en Michault; - 75r (101b) = 12218 bailler bourdes en payement; - 75r (794a) = 12223-24 faire croire que la septmaine a deux lundis; - 75r (205a) = 12226 a ung cop; - 75r (544a) = 12227 monniers de Gant; - 75r (41b) = 12232 alez, l'aumosne est faicte; - 75r (442a) = 12248 hurtebillier; - 75v (283c) = 12275 rompre escorce; - 75v (810a) = 12282 saint suaire; - 75v (101c) = 12283 bourdon; - 75v (786a) = 12284 sanctuaire; - 75v (407a) = 12318 a plaine goulee; - 76r (102b) = 12402 bourses; - 76r (101c) = 12402 bourdon; - 76r (291c) = 12412 crier a l'encant; - 76r (690a) = 12436 de pis en pire; -76v (322a) = 12457 sans faffee; -76v (10c) = 12497 a haultes elles; -77r (511c) = 12548 mettre la main a qc; -78r (642c) = 12726 avoir part a; - 79v (92a) = 13030 du premier bont; - 79v (206a) = 13044 du premier cop; - 79v (536c) = 13047 faire merveilles; - 79v (707a) = 13052 ne... ung plain poing; - 80r (581c; citation err.?) = 13169 faire son ny; - 80v (28c) = 13181 prendre appetiti de; - 80v (635c) = 13211 en paradis a demy; - 80v (719a) = 13232 a sa poste; - 81r (659a) = 13299 laisser la pel; -81v (61a) = 13359 laissier la barque de raison en celle tempeste; - 81v (453a) = 13371 a jeün; – 81v (821b) voir comme une taupe = 13408 Fait mains vir homme que la taupe; -82r (706b) = 13448 bejaune au poil folet; - 82r (171b) On scet a quel saint va sa cire = 13467 On scet a quel saint va sans rire (pas de var.); - 82r (478b; à corr., v. RLiR 56, 574) = 13496 va t'en la landre gougonner; - 82r (323b) = 13502 languir de fain a plaine table; - 82r (409c) = 13515 ung grain de mil; - 82r (442a) = 13516 veoir mains que ne fait ung oistre; - 82r (134c) = 13528 froide comme la chayenne d'ung puis; - 82v (265a) = 13543 monstrer au doit; - 82v (419b) = 13550 a plaine gueule; - 82v (80c) = 13563 en tout bien et en tout honneur; - 83r (537c) = 13636 de bonne mesure; - 83v (773b) = 13738 semer ses roses devant les pourceaux; - 83v (348b) = 13750 faire la figue; - 83v (909c) = 13759 a plain veüe; - 83v (618a) = 13785 ouvrir l'oreille; - 84r (492a) = 13824 au loing; - 84r (113c) = 13880 plus sec que bresil; - 84r (451c) = 13890 mettre en jeu; - 84v (171b) = référence err., v. 14853; - 84v (494c) = 13927 au long et au lé; - 85r (314c) = 14005 a l'estourdye; - 85r (499b) = 14016 chasser le loutre es bois; - 85v (348b) = 14091 faire la figue; - 86r (634b) = 14205 effacer de son papier; - 86r (907c) = 14216 prendre toute la volee et les bons; - 86r (525c) = 14243 estre d'estroicte marge; - 86v (288c) = 14309 a l'eslite; - 86v (469a) = 14320 delessier la lesse et la trace de qn; - 86v (884a) = 14321 verge endurcye mal se courbe; - 86v (481b) = 14346 jetter le loirre; - 86v (448a) = 14347 a ung jet d'oeul; - 87r (117b) = 14362 brin; - 87r (858c) = 14371 faire son tu autem; - 87r (346c) = 14374 faire fy de; - 87r (57b) = 14381 ung benel de; - 87r (729b) = 14427 avoir la prise; - 87r (101b) = 14449 faire les bourdes au paux; - 86v [l. 87v] (15b) = 14463 bien alee; -87v (218c) = 14465 ou crois ou pille; - 87v (223a) = 14466 renverser le cul des bourses; -87v (507c) = 14472 avoir les mains closes; - 88r (518b) = 14601-02 pour ung mal en faire neuf ou dis; - 88v (759c) = 14645 regnars; - 88v (165b) = 14711-12 comme les chiens qui abayent Aprez ceulx qui les ont nourris; - 89r (415c) = 14724 mentir parmy son groing; -89r (383c) = 14732 n'avoir froit ne chault; - 89v (470c) = 14780 a lances couchies; - 89v (471a) = 14787 coucher ses lanches; - 89v (548a) = 14789 mitaine; - 89v (451c) = 14802 se

mettre en jeu; - 89v (27a) = 14803 Maistre Atticus; - 89v (399a) = 14805 mener les gelines pondre; - 84v [l. 89v] (171b) = 14853 mendre qu'ung siron; - 90r (788a) = 14871-72 Ung meschant... En aultrui mortier fait sa sausse; - 90r (699a) = 14900 prendre son ply; - 90v (890b) = 14954 querir sa vie; - 90v (486a) = 14968 plus fuitis que ne sont heures (l. lievres?) au tabour; -91r (115a) = 15039 mettre en la bricole; -91v (124b) = 15103-04 ronger ung cailleu pour oeulle suchier; - 91v (37b) = 15109 six et as; - 91v (135b) = 15118 mettre en la chaiere; - 91v (659b) = 15125 la peau lui tent; - 91v (817a) = 15136 tourner les talons; - 92v (117b) = 15307 ung brin de; - 92v (53c; 800b) = 15349 en bailler des siennes; - 93r (318b) = 15385 comme l'Evvangille Il est vray; - 93r (861c) = 15400 tirer pour une; - 93r (769c) = 15415 ne... roy ne roch «personne» (gloss. à corr.); - 93v (486c) = 15486 liffe loffe; - 93v (875b) = 15536 ce n'est que tout vent; - 93v (229c) = 15547 mener le dé a sa poste; - 93v (855a) = 15555 ne... ne trois ne quatre; - 94r [l. 93v?] (298b; citation inexacte?) = 15569 jouer d'entrejet; - 93v (685c) = 15608 pour un pié en prenoit deus; - 94v (194b, citation err.) = 15654 reculer de coq en l'asne; - 95r (25a) = 15732 entre les asnes aux chardons; - 95v (842b) = 15845-46 Fortune [...] Du bon tonniau lui donne a boire; - 96r (119a) = 15975 humer le brouet; - 96v (58b) = 16006 lever la baniere; - 96v (838b) = 16053 de son tinel; - 98r (322b) = 16283 ce n'est qu'une droicte faffee; - 99r (508c) = 16449 changier main; - 99r (225c) = 16452 dormir plaine la dale; - 99v (488b) = 16507 grand lippe; - 99v (132a) = 16544 mettre qn en cep et en piege; - 100r (471b) = 16568 jouer de la lance; - 100v (735a) = 16653 paracomplir sa sëaume; - 100v (47b) = 16697 par aventure; - 101r (188b) = 16721 mettre en conte; - 101v (545a) = 16779-80 monstrer a la lanterne le plain midy; - 102v (421c) = 16984 l'abit ne fait pas le moyne; -102v (531b) = 17053 reduire a memoire; - 103r (450b) = 17082 estre mis en jeu; - 103r (450a) Qui a le jeu = 17089 Qui est en jeu (pas de var.); - 103r (229a) = 17089 avoir le dé; - 103v (126c) = 17198 mettre a la capuigne; - 105r (735a) = 17375 gloser le Saultier; -105v (219a) = 17442 faire la crois; - 105v (134a) = 17498 chascun sa chascune; - 106r (281b) = 17614 escheq et mat; -106v (197a) = 17625 avoir qn de sa cordelle; -107v (251c)= 17856 ce de devant derriere; - 109v (510a) = 18160 jouer de la main manque; - 111r (318b) = 18436 tu n'as pas chanté l'euvangille; - 111v (130c) = 18509 cecy et cela; - 112r $(314c) = 18620 \ a \ l'estourdie; -112r \ (121c) = 18622 \ but \ a \ but; -112v \ (530a) = 18680 \ sça$ voir comme ses matines; - 112v (4a) = 18687 Absalon au beau visage; - 112v (98c) = 18689 faire bonne bouche; - 113r (732b) = 18744 monstrer son de profundis; - 113r (582c) = 18749 nique noque; - 113r (742a) = 18779 il [le monde] ne tenoit sinon a la queue d'ung vel; - 113v (789b) = 18827 de prin sault; - 113v (545a) = 18868 soubx miel... venin; - 114r $(545a) = 18882 \ parmy \ fiel \ miel; -114r \ (855b) = 18943 \ a \ trompe \ et \ a \ cor; -114v \ (752b)$ = 18988 mettre qn en rench; - 115v (240b) = 19162 estraindre les dens; - 116 [sic] (472a) = 19187 a ce lendit; - 118r (420b) = 19552 guindolle; - 118r (265b) = 19563 monstrer au doigt;- 118v (432b) = 19669 de bonne heure; - 118v (885a) = 19720 n'en vers n'en prose; - 119r (839a) = 19794 de tire; - 119r (731a) = 19800 mettre a ce pris; - 119r (667c) = 19801 Toutes les perles ne sont fines; -119v (672b) = 19871 il est pic de; -120v (731c) = 19929 faire long procés; - 120r (768a) = 19992 il n'y a rime ne raison; - 121r (469a) = 20107 mener en lesse; - 122r (730b) = 20270 de pris; - 121v [l. 122r?] (494c) = 20286 et au long et au large; - 122r (286a) = 20288 porter l'escu et la targe de force; - 124v (273b) = 20541 a bon droit; - 124v (544a) = 20559 pesant comme une meule; - 124v (58b) = 20605 lever sa baniere; - 125r (618a) = 20668 parler en l'oreille a qn; - 125r (477b) = 20679 entendre son latin; - 125v (475b) = 20705 ruer ses lardons a qn «railler»; - 125v (473b) = 20738 mordre sa langue; - 125v (538a) = 20747 par mesure; - 125v (555b) = 20750-52 digerer le morceau; - 125v (522a) = 20775 en manteau de; - 125v (522a) = 20785 soubs vostre manteau; - 126r (610b) = 20801 soubs umbre de; - 126r (105a) = 20816 avoir les deux bous du baston; - 126r (508a) = 20820 avoir en sa main; - 126r (420b) = 20838 de guingois; -126v (768c) = 20897 ris d'ostelier; - 127r (19c) = 20969 Pour offense paye on l'amende; - 128r (282a) = 21169 saillir comme ung esclair; - 128r (471a) = 21192 coucher sa lance; -129r (602b) = 21326 tourner les yeulx; - 129r (390c) = 21377 a gaigne et a perte; - 128v [sic] (697b) = 21552 a plain; - 130v (79c) = 21587 plus subgiez que bisses ou cerfs; - 131r (265b) = 21669 monstrer au doit; -131r (619a) = 21679 tendre ses oreilles a; -133v (619a)= 22118 tendre les oreilles; - 133v (600c) = 22119 ouvrir l'eul; - 133v (659b) = 22183 perdre la pel; - 134v (335b) = 22289 plus fort que fer; - 135v (403c) = 22456 entendre la glose; -136v (759a) = 22661 et reliqua; - 137v (853a) = 22840 y aller de travers; - 138r (174b) = 22895 n'a clou n'a cheville; - 138r (818a) = 22937 tant et tant; - 138v (588a) = 22953 faire nombre et encombre; - 138v (818a) = 23038 tant et tant; - 139r (39b) = 23055 parvenir a son actainte; - 139r (495b) = 23079 du long, du travers et du cant; - 140r (92a) = 23254 au premier bont; - 143v (406c) = 23768 a plain gort; - 143v (470a) de prime lame = 23850 de prime laine; - 1451 (846b) damer les tours = 24068 d'amer les tours; - 146v (639a) = 24264 rompre le parler; - 146v (27a) = 24273 aussy vray que l'apocalipse. Le reste est dans le poème publié par G. Paris; je donne le numéro de vers de son texte: 148v (493c) = 114 long et court; - 148v (72c) = 118 le bec au vent; - 148v (646c) = 139 pas a $pas; -149r (473b) = 180 \ mordre \ sa \ langue; -149r (493a) = 218 \ a \ loisir; -149v (276a)$ = 291 a la duree; - 149r [l. v] (661b) = 302 a paine; - 149v (285c) = 325 coucher l'escu; -149v (681a) = 326 fermer le pié; - 149v (852c) = 334 de travers; - 150r (285a) = 421 faire de l'escrevice. Signalons enfin qu'aux vers 406-408 de ce petit poème on a une attest, tardive du prov. qu'on pourrait ajouter au DEAF: Mieux vault honnestement morir [...] Qu'en plus vivant honte merir.

Takeshi MATSUMURA

Perceforest, deuxième partie, tome 1, édition critique par Gilles ROUSSI-NEAU, Droz (Textes Littéraires Français, 506), Genève, 1999, LXXVII + 703 pages.

Nous avons plaisir à retrouver *Perceforest*, sous la conduite experte de G. Roussineau. Après l'édition des quatrième et troisième parties du roman (v. en dernier lieu RLiR 58, 271), nous remontons le temps et abordons maintenant la deuxième partie.

Une analyse consistante [XLVI-LXXIII] nous aide à suivre un récit touffu mais plein d'agrément. L'introduction littéraire [VII-XXX] insiste sur les éléments saillants de cette partie: les malheurs de Gadiffer, devenu impotent à la suite d'une chasse, et la prostration de Perceforest, consécutive à l'annonce de la mort d'Alexandre, donnent prétexte à des considérations sur les devoirs des rois; l'apparition de Zéphir, le *luiton*, qui présente des sorcières à son «protégé» Estonné; les personnages enfin de Péléon et de Lyonnel et leurs amours.

La part linguistique de l'introduction est substantielle. Pas tant pour les graphies [XXXI-XXXII] et la morphologie [XXXII-XXXIII], auxquelles les 3 volumes de la troisième partie accordaient déjà une large place, que pour la syntaxe [XXXIV-XL] et le lexique. Une heureuse innovation est constituée par la présentation des régionalismes; il y aura lieu de fournir une étude d'ensemble sur les régionalismes de *Perceforest*, une fois l'édition achevée. Donnons dès maintenant quelques remarques et compléments dans ce domaine. La liste fournie par Roussineau contient un peu plus de 30 mots dont 13 au moins se retrouvent dans l'article de T. Matsumura, publié ici même (RLiR 62, 129), preuve qu'ils appartiennent à une tradition littéraire. Ce

sont les mots suivants: bove, crestaulx, debourder, escorie, grauz, grauer, lochu, pla(s)ceis, tempre(ment), cor, hasple (haspler dans JourdBlAlM), tayon. Ils sont amplement attestés au Moyen Âge. On pourrait en ajouter encore: muel, relevé par Matsumura (RLiR 62, 147); - avertir (pron.), qui signifie, non «se tourner en», mais plutôt «(se) réaliser; (se) vérifier; (s')interpréter [en parlant d'un songe]»: pic. cf. Gdf 1, 522c; TL 1, 730-31; FEW 14, 288a et n. 4; v. Henry ds MélBoisacq 463 et Levy ds RomPhil 5, 61; ajouter de nombreuses attestations: BerteH 1686 n.; GautLeuL, DieuAmL 142d, SongeCastel ds PMLA 46, 326, 20, GesteMonglHernD; - bourbiere: pic. cf. Gdf 1, 703b [3 att. de ca. 1425 à 1528: Pastoralet, Trahis. de France, Perceforest texte de l'incunable qui correspond à tourbieres ds PercefR4, 220/46 sans var.]; FEW 1, 442b [poit. bourbère N = 1520-1530]; Hu 1, 654b [= fin 16° s., norm.]; - boutine, boudine: pic. cf. Gdf 1, 695c-696a; TL 1, 1023; FEW 1, 421a; ajouter SDomM 5026, SJeanPaulusOctA 360, GodBouillPrR, ZfSL 46, 101 (xxiv, 2), AcartH, Trist-NantS, BelleHelR, ZrP 100, 287, LeFrancChampD (à ranger ds les pic. de l'œuvre), SBarbePrW 8b (à localiser), TreppFarcesD 6, 11, DebrieMoyPic 67, 68, 71; - deffouchier: pic. cf. Gdf 2, 588bc; TL 2, 1594; FEW 15, 2, 187a (l'indication «besonders wallon. pik. norm.» est trop large); ajouter JerusT 1707 var., BelleHelR, FlorOctAlL ds RLiR 56, 638 RenMontrV 18394, 27793, 27795, 27879, PercefR4, MelusArrS 138, 163, 230; - mesoffrir: pic. champ. lorr. cf. Gdf 5, 296c-297a (les attestations de Palsgrave et de Cotgrave sont amenées par le proverbe correspondant à Mor 442); TL 5, 1568 [Oxf. LHs. I 72 III = R 57, 374, 24 (p.ê. champ. éd. cit. p. 373)]; FEW 7, 332a; ajouter CesTuimAlC, YsayeTrG 90; - moienne «milieu» (le mot, fréquent ds les gloss. de PercefR4 et 2, manque curieusement ds PercefR3): pic. cf. Gdf 5, 358a; TL 6, 128 (en supprimant HCap v. HugCapLb 2031); FEW 6, 1, 578b; ajouter BerinB 438var5; - nuyt «veille (d'un jour de fête)»: pic. cf. Gdf 10, 215c; TL 6, 899, 8-11; FEW 7, 213a (qui ajoute liég. mais aussi Chretien, introuvable lui); ajouter PercefR3², Matsumura ds TraLiPhi 32, 127 (régionalisme ds EDelafosse); - pietier, pietoyer: pic. cf. Gdf 6, 153c; TL 7, 928, FEW 8, 130a; ajouter TristNantS, Gérard-RobertJ 12, 62.

Quelques compléments à propos des mots régionaux découverts par Roussineau: breucq, ajouter TL 1, 1170, DebrieMoyPic 74, prec RigomerF, breuch ChastellTBB; – enraquer, ajouter DebrieMoyPic 168; – foulure (lire 14, 14), ajouter TL 3, 2012, DebrieMoyPic 204, SBathB et n. en 20, 4; – solvent, à rapprocher de solvans escriptz ds Nicaise Ladam, éd. Thiry, 741; – tuteler, l'ex. de Gdf 8, 110b se lit maintenant dans SermJoshuaH 4, 20 (= ANTS Plain Texts Series, 13).

Il est intéressant d'examiner s'il y a des variations selon les mss dans l'emploi des régionalismes. En général A paraît le meilleur témoin sous cet angle. Par exemple, il est constant dans l'emploi de bove (4 ex.) alors que BE utilisent 2 fois cave et C 1 fois voie couverte; de même pour debourder (5 ex.) en face de deviser B (2 fois), C (4 fois); – pour rasceis, rasceiz, roisseiz que B omet 1 fois, que C ignore et que E confirme par des leçons étranges (rayeiz, rasiez); – pour pla(s)ceis: AE le donnent 6 fois, B 5, C 2; d'ailleurs notons dans deux var. de C plate eaue, mot qui appartient à PercefR4 (édité d'après B) 220, 46 (sans var. mais cf. supra s.v. bourbiere) quoiqu'il manque au gloss.; – pour avertir qu'A donne 4 fois, BE 3, C 1. Le ms. C est le moins fidèle aux régionalismes, pourtant il en ajoute à l'occasion comme solvent. B semble ajouter breucq à la place du mot rare de A, betun. E est proche de A mais il défigure des mots qu'il ne comprend pas: loru pour lochu; rayeiz, rasiez, ruisseau pour rasceis v. supra. Inversement E donne des mots de l'Ouest; j'avais

entrevu le fait à propos de *chomer* v. TraLiLi 21, 1, 7 et je peux l'appuyer maintenant du cas de *fegé* 103/16 var. «coagulé», mot de l'Ouest cf. Gdf 3, 790b et 9, 617c, TL 3, 1685, FEW 3, 491a (qui dit surtout norm. agn. pic. [mais je ne vois pas ce qui est pic.]); ajouter HistFécL 5407, FetRomF 63, 33, PHautevilleComplainteB ds MF 18, 31, 229, ChevVivPrT 229, 19, AVigne ds C. J. Brown, *The Shaping of History and Poetry* in *Late Medieval France*, 182, 143.

Le texte est parfaitement édité, accompagné d'un choix de variantes et de notes, toujours claires. L'éditeur a confectionné une liste de Proverbes et expressions sentencieuses [573-575]; ajouter il n'est mie bon pasteur qui ne congnoist ses ouailles... (3, 21) et de tant que on fuyt plus le chault sent on plus le froit et de tant que on fuyt plus le bien sent on plus le mal (128, 12). La Table des noms propres [577-588] précède un très large et très satisfaisant glossaire [589-701].

Quelques remarques sur le glossaire: chastel, lire faire chasteaulx en Espaigne... 378, 7*; - decrenez est interprété comme une forme de decarnez = «décharnés»: indépendamment du fait que decrevez de AE est sûrement la bonne leçon, on pourrait évoquer un *decrené d'après encrené «entaillé» cf. FEW 2, 1341b et 1342a; - ajouter degratiner «griffer, égratigner» 10, 8 BB' cf. DEAF G 7, 1253; - deshiraudez lire var. de desnué A, deschiré E; - ajouter egrater («griffer, égratigner» 10, 8 E cf. DEAF G7, 1256, 22 (1528 = Percef ds Gdf 3, 470a); - escault «étang» pourrait être le mot qu'on lit ds SchelerFroissChron: escault «étang» 6, 256 et 337, dont Scheler dit que c'est un «mot factice, résultat de la distraction d'un scribe. Celui-ci ayant lu... escaut p. estanc un successeur aura transformé... escaut en escault». Ces nouvelles attestations amènent à réexaminer le dossier. D'abord les leçons: on lit respectivement aux deux passages de Froissart en question, estanc (var. estanlt ms. Amiens) ds FroissChronL 5, 225, 20 et 5, 416, estault ds FroissChronD (= ms. Amiens) 3, 231, 32, que Diller corrige, ds son glossaire, en estanlt d'après FroissChronL et estault (ms. Amiens) ds FroissChronL 6, 262, escault ds FroissChronAmD (= ms. Amiens) 3, 263, 11, où Diller, ds son glossaire, voit une forme d'estal «place, position», solution qui ne me convainc pas; aux 5 passages de PercefR21, seul le ms. A, le meilleur, donne escault; les autres ont généralement estang, mais les deux leçons aberrantes (escluz et enclos) de E suggèrent qu'estang a chance d'être une lectio facilior. On peut donc croire que le mot existe mais le sens d'«étang» est douteux: il repose chez Scheler sur sa conclusion que escault est un mot fantôme pour estanc et chez Roussineau sur les variantes. Or Gdf 3, 572c fournit un mot essiau au sens de «canal, conduit d'eau, rigole», qui offre des formes eschaus, eschaulx; le mot est rangé dans FEW 3, 259a. Ce sens de «canal» pourrait convenir dans les passages en question, mais le cas reste encore obscur; occir lire plutôt occire et corr. la référence en 219, 8; - patir est plutôt un dérivé de patte cf. patter «emporter la terre avec ses pieds; fouler aux pieds» ds FEW 8, 40b-41a; - peser en 126, 19 plutôt «juger, condamner»; - souffreté lire plutôt souffrete.

Un travail admirable au service d'une œuvre qui ne l'est pas moins.

Gilles ROQUES

Mabrien, Roman de chevalerie en prose du XV° siècle, édition critique par Philippe VERELST, Genève, Droz (Romanica Gandensia XXVIII), 1998, 535 pages.

Après avoir publié deux versions en vers de Renaut de Montauban (RenMontRV et RenMontBV), Philippe Verelst nous offre maintenant l'édition d'une partie du

grand remaniement en prose. Dans l'Introduction [7-46] il rappelle que cette prose a été écrite pour Jean de Créquy et achevée le 12 novembre 1462. L'histoire de Mabrien occupe une grande partie du cinquième et dernier volume de l'ensemble. Mis à part les imprimés, elle nous est transmise par deux témoins: (1) Am: Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Gall. 7 (ms. exécuté par David Aubert pour Philippe Le Bon et les quatre premiers volumes de l'ensemble sont dans la Bibliothèque de l'Arsenal 5072-5075 [mss cités par Gdf, v. ci-dessous]); l'ensemble peut être daté de 1468-1470) et (2) Lf: Paris, BN, f. fr. 19177 (les quatre premiers volumes sont aussi à Paris, BN f. fr. 19173-19176; 15e s. [pas de datation précise dans l'Introduction]). Comme les deux témoins sont assez proches (mais v. ci-dessous sur leur caractère régional), l'aspect «copie d'atelier» a finalement conduit Ph. Verelst à choisir Lf pour son texte de base.

Le texte [53-457] est édité parfaitement et il est agréable à lire. Les trois figures féminines (Mabrienne, Gloriande et Gracienne) que l'éditeur a mises en valeur dans son Introduction jouent un grand rôle et nous rappellent d'autres textes mfr. où le rôle des femmes éclipse parfois celui des hommes. Quelques remarques sur le texte: 8/5 18º ligne, lire heruppé; – 8/5 19º ligne, pas de virgule après destroit; – 21/5 13º ligne, après devant virgule au lieu de point; – 23/5 20º ligne, fermer les guillemets après legierement; – 29/5 12º ligne, ung elle, cet emploi de ung pour une (cf. 29/4 une elle) serait à noter; – 30/8 29º ligne, carmé lire plutôt carme cf. FEW 2, 539b; – 33/5 dernière ligne, fermer les guillemets; – 34/3 10º ligne, fermer les guillemets après vous; – 43/2 note 4, fernestres «fenêtres» ne serait pas impossible; – 43/3 note 1, la leçon des mss doullousant ne serait pas impossible; – 44/4 4º ligne, ouvrir les guillemets avant Povre; – 45/2 note 10, la var. serait préférable; – 50/2 note 3, l'ajout de ne n'est pas nécessaire, cf. PercefR4 gloss. a paines; – 51/1 28º ligne, lire aprés.

Le texte est suivi de «Notes» [459-472] (pour la note 41/5, v. JourdBlAlM), d'un «Glossaire» [473-514], d'un «Index des noms propres» [515-531] et d'une «Liste des parémies» [533-534]. On aurait aimé que cette dernière contienne des renvois aux recueils classiques (ProvM et Hassell). Quant au gloss, qui est fait avec sérieux, il est parti d'un principe plus que discutable qui consiste à ne pas relever les mots enregistrés chez Greimas et dans le Petit Robert. Ce critère a conduit à omettre souvent les attestations intéressantes. Ainsi ne sont pas relevées les premières attestations suivantes: boucherye s.f. 37/6 «massacre» v. TLF 1595 Montaigne; - boursouffler v.n. 40/1 «s'enfler (de la mer)» v. FEW 12, 411b (Rab 1534), aj. PercefR3(2) p. LIV; beste rousse s.f. 41/10 «bête fauve» v. FEW 10, 588b (Est 1549, 666-Lar 1875) = TLF; - de sang rassiz loc. adv. 48/2 «sans être ému» v. FEW 11, 175b. Les rares régionalismes sont exclus de la même façon; je signalerai comme picardismes les cas suivants: amesnaigier v.n. 38/3 «s'installer» v. RLiR 62, 132; - [cuatir] v.a. 42/2 var. «cacher»; v.r. 41/17 var. «se cacher» v. G. Roques RLiR 60, 297. Face à ces deux occurrences du mot cuatir, le ms. de base donne cuter, c'est un mot de l'Ouest (v. DuPineauR). Comme le texte contient d'autres picardismes (v. le CR de G. Roques ds ZrP) on pourrait dire que le ms. de base, occidental, a ici modifié le texte qui est picard. Il en va de même du v.a. omblyer 17/3 (pas de var.), 28/7 (var. oublier) «oublier» v. RLiR 61, 602. A propos de ce verbe, un cas curieux se lit en 15/16 où le texte donne la noble dame n'oublya mie et où l'on lit comme var. n'omblya. Or l'Introduction [37] signale que le ms. de David Aubert donne une «meilleure» leçon (n'oublya) que le ms. de base (n'omblya). Vu le caractère régional du mot et des

deux témoins c'est la présentation de la p. 37 qui serait exacte et l'édition devrait donner n'omblya. Parmi les autres raretés que le gloss. n'a pas enregistrées, citons caverneux adj. 29/1 «creusé» sens à aj. au FEW 2, 556b; - charpentage s.m. 46/1 «action de tailler en pièces» 2e attest. v. Gdf 2, 78b; - estre loing de son compte loc. verb. 25/11 «se tromper dans son calcul» v. FEW 2, 997a être loin de compte (dep. Oud 1656); - [desmailloter] v.a. 8/2 «ôter du maillot» 2e attest. v. FEW 6, 1, 16a; -[grigner] les dens loc. verb. 34/7, 48/2 v. DEAF G 1398 qui cite RenMontPr d'après Gdf; [grigner] des dents loc. verb. 34/7 var., 2e attest. à aj. au DEAF G 1398; membres humains s.m.pl. 30/6 «parties sexuelles» aj. au FEW 4, 508b; - jardinage s.m. 32/7 «jardin» sens à aj. au FEW 16, 20b; - meureté s.f. 14/3 «état dans lequel sont les grains quand ils sont mûrs» 1re attest. de la graphie v. FEW 6, 1, 532b; - personnage s.m. 44/3 «taille, stature» aj. au FEW 8, 270a qui n'en connaît que deux attest., v. TraLiPhi 37, 241; - [pourfendre] v.r. 38/8 «se pourfendre l'un l'autre» l'emploi réfléchi est à aj. au FEW 3, 552a; - [ramailloter] v.a. 8/4 «emmailloter de nouveau» hapax à aj. au FEW 6, 1, 16b; - [raquoysier] v.r. 8/2 «se calmer» 2e attest. v. TL 8, 142, Gdf 6, 539a. On a aussi deux occurrences qui peuvent être ajoutées à MöhrenVal: ciboulle s.f. 19/3 «oignon» et navet s.m. 20/7 «navet». Toutes ces attestations précieuses ont été éliminées en application du principe de sélection adopté pour retenir les mots dans le glossaire; on pourra donc s'interroger sur sa validité.

Voici quelques ajouts et corrections: par actine loc. adv. 55/6 «avec empressement» corr. le gloss.; - avoir aer loc. verb. 35/4 «prendre l'air»; - afin que loc. conj. 21/5 «à condition que»; - [agarchonner] v.a. 27/12 var. «traiter comme un valet, maltraiter»; - aggravable adj. 21/18 «qui est pénible à supporter» (corr. le gloss.) hapax à aj. au DEAF; - ainsi ne autrement loc. 15/1, 15/11 «de cette façon et/ni d'une autre» v. RLiR 62, 157; - angoissement adv. 27/6 var. «avec angoisse»; - assiete s.f. 15/1 «action d'assiéger» (plutôt que «halte, étape» comme le dit le gloss.) v. FEW 11, 402a; - augalye s. 20/4, 20/6, angalie 20/4 var., 20/6 var. «calife» v. FEW 19, 64a à compléter par Arveiller Addenda 151; - autel (dire -) 35/8 v. A. Henry R 116, 291; -[baconner] v.a. 16/12, 26/6 «dépecer»; - bateur en grange s.m. 15/10 «ouvrier agricole chargé de battre les gerbes»; - cautillité s.f. 49/8 «ruse» Gdf 2, 4c cite RenMontPr Ars. 5072 à côté d'un autre exemple, aj. au FEW 2, 546a; - [clariffier] son cueur loc. verb. 23/3 «soulager son cœur» (corr. le gloss.), cf. esclairier le cuer SaisnB 765/720n; - coiffecte s.f. 18/1, 33/2, 38/6, etc. «coiffe» v. Gdf 2, 171c qui cite RenMontPr Ars. 5072; - comparoir v.a. 33/1 (cf. var. comparer) «payer cher»; - avoir en consideracion loc. verb. 21/16 «tenir compte de»; - consolacion «réjouissance» (gloss.) v. BelleHelR 6045n; - deablesse s.f. 37/6 (2 fois) «diable femelle»; - desmouvoir, aj. v.a. 19/12, 29/18, 49/7 «détourner»; v.r. 12/6 «se détourner»; - [destraquer] v.r. 11/11 (= gloss.) «se séparer en suivant un chemin différent» 1re attest. v. FEW 13, 2, 190b; - dominateur s.m. 11/12 «celui qui domine»; - dompteur s.m. 55/7 «celui qui dompte»; jouer a l'esbahy loc. verb. 24/7 «être incapable de parler»; - estonnement s.m. 15/13 «retentissement, ou effroi»; – exclamacion s.f. 44/4, 55/7 «plaintes avec grands cris»; - a la fille loc. adv. 25/7 «l'un derrière l'autre» v. PercefR2(1); - [garchonner] v.a. 27/12 «traiter comme un valet, maltraiter»; - garde corps s.m. 44/4 «troupe destinée à la protection d'un grand personnage» aj. auprès de FEW 17, 516b garde du corps (Est 1549-...); - garnie adj. f. 36/4 (trayson garnie) «?»; - [gorger] v.r. 27/4 «avaler» DEAF G 1008; - hay 21/14 interj. introduisant une plainte, attest. tardive à aj. au DEAF H 26; - hola, holla 35/5 interj. qui sert à arrêter et à interpeller; - infertille adj. 43/4 «qui n'est pas fertile»; - malmeu adj. 41/9 «poussé au mal» (corr. le gloss.)

v. FEW 6, 3, 167b; - marsouyn s.m. 27/4 «delphinus phocæna»; - maternel adj. 15/5 «qui est propre à la mère»; - museliere s.f. «appareil qu'on met à la gueule de certains animaux pour les empêcher de mordre» (corr. le gloss.) FEW 6, 3, 278a; - filz naturel s.m. 14/3, 17/2 «fils légitime»; pere naturel s.m. 8/3 «celui qui a engendré» v. FEW 7, 49b; - beste noire s.f. 41/10 «sanglier, loup, renard»; - oce interj. (= gloss.) v. FEW 25, 851b; - organe s.m. 19/6, organne 37/6 «voix»; - par entre prép. 28/3 «entre»; - pendant prép. 16/1, 38/14, 53/1 «durant»; ce pendant loc. adv. 20/7, 23/14 «pendant ce temps»; ce temps pendant loc. adv. 17/3 «id.»; - pieton s.m. 42/9 (2 fois), 44/2, 45/1, etc. «fantassin» v. RLiR 61, 599; - plain d'enffant adj. 40/4 «enceinte»; plaintif s.m. 11/12, 21/4, 24/6 «action de se plaindre»; - [pomper] v.r. 41/3 (= gloss.) «faire le glorieux» 1^{re} attest. v. FEW 9, 144a; - pourceaul sauvage s.m. 24/8 «sanglier»; - praticien s.m. 52/6 «celui qui est versé dans la pratique juridique»; - [rapporter] v.r. 15/2 «se ressembler l'un à l'autre»; - remassonner v.a. 42/8 var. «maçonner à nouveau»; - [renveloper] v.a. 8/4 (= gloss.) «envelopper de nouveau» 2e attest. après BrunMontM 2010 (attest. citée par Li avec la date du 13e s. [l. 2e m. 14e s.]); - secretz s.m.pl. 23/10 «parties naturelles»; - sequent adj. 55/2 var. «suivant»; - surcuidance s.f. 16/2 «arrogance»; - tant, aj. tant qu'a present 15/16, 19/12 var., 25/11, etc. «pour l'instant»; - totallement adv. 17/5 «entièrement»; - tourrier s.m. 25/1 (2 fois), 25/2 (2 fois), 41/14 (2 fois) «geôlier»; - tout, aj. employer tout contre tout 21/6 «ne rien épargner pour venir à bout de qch» aj. au FEW 13, 2, 124a; - vent, aj. comme une rouzee d'un matin ou une petite pluye venant a l'escart [= forme de a eschars?] abat et fait cesser ung grant vent inpetueux 15/13; entre deux vens 29/4 «dans un courant d'air» expression dont le FEW 14, 257a n'a que des attest. modernes; - vindicativement adv. 39/9 (= gloss.) v. FEW 14, 470a mfr. 1530-1637; - virer (gloss.) le v.r. se lit en 47/1 et non en 45/1; - visiblement adv. 18/1, 21/17, 25/1 «manifestement» v. RLiR 56, 492; - vulgamment adv. «au regard des gens» (corr. le gloss.).

Takeshi MATSUMURA

Jean TINCTOR, *Invectives contre la secte de vauderie*, édition par Émile Van BALBERGHE et Frédéric DUVAL, Tournai (Archives du Chapitre cathédral) - Louvain-la-Neuve (Université catholique de Louvain), 1999, 139 pages. Diffusion: Fabrique de l'Église cathédrale de Tournai, Place de l'Evêché 1, B 7500 Tournai.

Cette traduction française du *Tractatus contra sectam vaudensium*, rédigé par Jean Tinctor, chanoine de Tournai, semble avoir été faite par son auteur même vers 1465, et sûrement avant 1467. L'introduction fournit des éléments pour se renseigner sur l'auteur et la littérature démonologique de l'époque dans les provinces du Nord; par *vauderie*, il faut en effet entendre sorcellerie. On trouvera une description des mss (trois, datés entre 1467 et 1470) et de l'incunable (entre 1476 et 1484). Le ms. de base a été copié vers 1470 à Bruges. Quelques remarques linguistiques [23-27] ne révèlent rien d'inattendu et précèdent une soigneuse analyse du texte [29-33]. On pourra compléter l'introduction par un article de F. Duval qui vient de paraître dans R 117, 186-217 et qui est plus particulièrement consacré à la méthode de la traduction. Le texte est parfaitement édité. Des notes contiennent les références des sources et quelques éclaircissements ponctuels; en 685 il vaut mieux considérer qu'on

a affaire à un emploi neutre d'aneantir au sens de «s'anéantir». Le glossaire [127-134] est assez large. Quelques corrections: bestes mues est pittoresquement glosé par «animal (mué par définition)»; - bouticle, les définitions données («esprit; antre, tanière») sont beaucoup trop contextuelles, on préférerait «officine»; - bruir, «enflammer» ne va pas pour «griller (du blé sur pied)»; - chastoier ne semble être glosé par «faire resplendir» qu'au prix d'un rapprochement intempestif avec chatoyer, mais j'avoue qu'une note m'aiderait à comprendre le passage; - cornes, lire eslever les -; - frustatoire on lit frustratoire dans le texte; - haver signifie «frapper (du pied) [en parlant d'un cheval]» cf. TL 4, 1127, 22-33; - parcroire lire parcroistre.

On me permettra d'insister sur les régionalismes du texte. Voici ceux que j'ai relevés: buseau m. «tuyau»: hennuyer, wallon, cf. Gdf 1, 761(Froissart, Lemaire de Belges, Fossetier, ChevCygneBruxR), TL 1, 1210-11 (BaudCondS), FEW 1, 592b (qualifie les formes anciennes de «awallon.»; les formes dialectales modernes sont surtout wallonnes); le mot se lit aussi dans RenyF 6266 (musauz ds RenM 1, 596; lange ds RenR 1, 616) cf. TilLex 27; - esclistrer v.n. «faire des éclairs» et esclitre m. «éclair» sont bien connus v. en dernier lieu ici RLiR 63, 307; - esseulé adj. «solitaire» 150, méritait à ce titre le glossaire: pic. cf., en me limitant aux attestations antérieures à 1500, Gdf 3, 571b (s'esseuler: AubG = AubS, Chastellain; le Tresor de Jean de Meung est de Jean Chapuis et est à localiser, comme le texte des Archives de 1375; - esseulé: JakD; GrebanP = GrebanJ 28581 et pourrait révéler un passage dans le français général du mot), GdfC 9, 554bc (esseuller: Chastellain; - esseulé: Livre des hist., B. N. fr. 20125 = Histoire ancienne jusqu'à César cf. DLF MA² 684a, Remedia amoris = EchecsAmK, JErart = JErartN 11, 2 [Arras], Hist. de Ger. de Blav. = JourdBlAlM 1746 [ajouter 6835], Vie de S. Franç. d'Ass. cf. Hagiographies 2, 334 n° 45, Cuv. B. du Guesclin cf. aseulés ChronGuesclF 2529, Hist. des seig. de Gavres = éd. R. Stuip 17, 6 [ajouter 248, 6], Trahis. de France cf. DLF MA2 1444 [ajouter une autre attestation ds le même texte p. 150]), Gdf 7, 96a (reseulé: = Bueve1S 8148 [avec des var. esseulez, aseuleis]), Gdf 1, 440c-441a (asseuler: JakD, = Froiss. Lays am. M. [ajouter Froiss., Chron. M. XIV, 213], A. Chart. = Achille Caulier cf. DLF MA² 7, Ger. de Nevers [non retrouvé ds Gérard de Nevers L. mais voir infra], Cent-Nouv), TL 3, 1314 (BaudSebB, AubG = AubS, EchecsAmK, JakD [à compléter par le gloss. de l'éd.], AdenBuevH, Bueve3S, Pastourelle de JErart citée ds Gdf, AmAmD, RichH, HugCapLb), TL 1, 601-02 (Urk. 15e = Monstrelet cf. DLF MA2 409, AubG = AubS, JakD), FEW 12, 80ab (permet d'ajouter SEust8P). A toutes ces attestations on me permettra d'ajouter ma moisson: esseulé (SJér Ep22N [Soissons], 1290, Gui de Mori [cf. DLF MA² 586] dans HuotRose 345, 24), EsclDécS 1137, Ren-ContrR 9496 [champ.], FlorenceAlW 3154, Percef4R 125, 956, YsayeG 130, Hist. Jason P. 9, 7, Chron. Gilles de Chin, éd. Chalon 50, Gérard de Nevers L. 20, 26; 26 Titre; 26, 31; 106, 4); - foursechié p.pa. «desséché», à compléter par le verbe à l'inf., beaucoup plus rare, forsechier v.a. «dessécher» 590: pic. cf. Gdf 4, 117a (BaudCondS, Li Ars d'Am. [de Jean d'Arkel cf. DLF MA² 743b], De vita Christi, B.N. fr 181 [que rien ne s'oppose, à ma connaissance, à attribuer au pic.], document de 1420 à Amiens) et Gdf 4, 116c (foursek m. «sécheresse»), TL 3, 2145 (n'apporte rien de nouveau par rapport à Gdf), FEW 11, 582b («flandr. pik. 1270-1420» et ajoute anam. 15° s. et artois moderne); - gourreau m. «joug»: nord-pic. et wallon v. RoquesRég 230-231 et DEAF G 943-945 ajouter go(u)rreau Percef4R et Colart Mansion, Dial. créat. R.; - muel adj. «muet» v. ici RLiR 63, 622; - neutilleux adj. «noueux»: pic. (surtout Hainaut) cf. Gdf 5, 491c (BaudSebB [autre interprétation ds TL 5, 328, 50], Math. d'Escouchy cf. DLF MA² 1000, J. de Haynin cf. DLF MA² 788a, Fossetier, Trad. de Quinte Curse), TL Ø, FEW 7, 173a («pik.flandr.»); - purain adj. «pur» 224, 1007: pic. cf. Gdf 6, 468bc (où GrebanPassP [qui emploie souvent le mot cf. Greban PassJ] et Act. des apost. pourraient représenter des emprunts), ajouter p(o)urain ds Mist. Instit.Ordre Freres Prescheurs, probable emprunt; - soyoire f. «scie»: pic. cf. Gdf 7, 442c (Enf. God. = ChevCygnePropN 1076, VillHon, Monstrelet cf. DLF MA² 409, Wauquelin cf. DLF MA² 860b, documents d'Artois, de Valenciennes, Lille, Tournai), TL 9, 759 (n'apporte rien de nouveau par rapport à Gdf), FEW 11, 368a («flandr. pik. hain.», appuyés par Gdf, complété par RoisinM[Lille], CohenRég[Mons], Z 46, 282 [= ChaceOisI, ms. de Genève fr. 70, 2e m. 15e, «régions avoisinant la Wallonnie et la Flandre» Tilander ds ZrP 46, 226], Gay [1467, duché de Bourgogne] et avec des attestations dialectales [rouchi, Nord, Pas-de-Calais, Artois]), ajouter SCathAnM.

Gilles ROQUES

Graham A. RUNNALLS, *Les Mystères français imprimés*. Une étude sur les rapports entre le théâtre religieux et l'imprimerie à la fin du Moyen Age français suivie d'un Répertoire complet des mystères français imprimés (ouvrages, éditions, exemplaires) 1484-1630, Paris, Champion (Bibliothèque du XV° siècle, n° 61), 1999, 198 pages.

Comme l'indique son long sous-titre, le présent ouvrage consiste en deux parties. La 1^{re} partie [9-103] retrace l'histoire des mystères et jette la lumière sur les rapports entre ceux-ci et l'imprimerie. Elle décrit comment fonctionnaient les principaux centres de production et les maisons d'édition, et on apprend par exemple, grâce à l'inventaire après décès de Jean Janot (dont une édition critique est préparée par G. A. Runnalls et S. Öhlund-Rambaud), à peu près combien d'exemplaires ont été imprimés pour chacun des titres. Quant à la 2e partie [105-198], elle donne un inventaire détaillé des mystères imprimés à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne. En parcourant ce répertoire et la liste sommaire (donnée à part) des mystères manuscrits [178-182], on s'aperçoit qu'il reste encore un grand nombre d'œuvres inédites; tous les travailleurs sérieux devront partir de là pour combler ces lacunes, d'autant plus que des études approfondies de ces inédits devraient apporter beaucoup d'informations intéressantes au DMF qui se prépare. La présentation est claire et inspire confiance. Petits détails: p. 20, 15e ligne, lire Lorsqu'un imprimeur...; - p. 33, 8e ligne d'en bas, lire en ce qui concerne; - p. 44, 3e ligne d'en bas, lire mal à répondre; - p. 63, 5e ligne, lire Qui donc achetait...; - p. 94, 16e ligne, lire tous les deux; - ibid., 5e ligne d'en bas, lire réimprimer telle quelle; - dans le répertoire [117-171], quand on renvoie à la bibliographie de Bossuat il faudrait distinguer Boss et Boss² puisque leur numérotation n'est pas continue (voir par exemple p. 126); – pour les mystères manuscrits, on aurait aimé que soient données des références aux travaux qui complètent utilement les éditions; ainsi pour n° 47 S. Martin (AndrVigneS-MartD) on a une étude de G. Roques ds ActesMfr³ 103-114, tandis que pour n° 54 S. Sébastien on doit consulter une contribution de J.-P. Chambon ds MélMartin 67-77.

Takeshi MATSUMURA